



Institut d'Aménagement, d'Urbanisme et de Géographie de Lille

Master de Sciences et Technologies
Mention Urbanisme et Aménagement
Spécialité : COMUA

LE RÔLE DE L'ACTION CULTURELLE DANS LA FABRIQUE DE LA VILLE

**Quartiers prioritaires et démocratisation culturelle, le WAAO
comme acteur singulier du territoire**

CAMBIANICA Lucie - COMUA
2023/2024

Remerciements

Tout d'abord, je tiens à vivement remercier l'équipe du WAAO, Léonie Debrabandère, Faustine Horgnies, Célestine Tramaille et Stéphane André pour leur accueil et leur confiance. Mais aussi pour m'avoir accompagné et guidé durant ce stage.

Il m'est indispensable de remercier l'ensemble des personnes avec qui j'ai eu la chance de travailler au fil des mois. Plus particulièrement Victoria Sachsé, qui a su être d'une grande écoute et si bienveillante, tout le long de notre travail en commun.

Cet écrit n'aurait pas été possible sans les précieux conseils de ma tutrice universitaire Bénédicte Grosjean, qui a été d'une aide indispensable pour l'articulation de ce travail.

Un grand merci âmes proches, camarades et amis pour leurs conseils, leur joie et soutien au cours de cette dernière année d'études.

Table des matières

<i>Introduction</i>	<i>3</i>
<i>I. Renouveau urbain, crises et résistances.....</i>	<i>8</i>
a. L'Alma-Gare, un patrimoine fédérateur	12
b. Le projet Concorde, une démarche contradictoire.....	18
<i>II. La culture de l'urbain, un enjeu de société.....</i>	<i>26</i>
a. Un modèle associatif singulier.....	26
b. Lutter contre la fabrique de l'indifférence, la culture comme levier	40
<i>III. Vers un développement culturel et urbain sensible.</i>	<i>46</i>
a. Les conditions de déploiement de l'action culturelle, un climat restrictif.	46
b. Actions culturelles et justice sociale.....	50
<i>Conclusion.....</i>	<i>55</i>
<i>Bibliographie</i>	<i>57</i>
<i>Table des figures.....</i>	<i>63</i>
<i>Annexes</i>	<i>64</i>

Introduction

De grands noms, tels que Patrick Geddes, Yona Friedman ou encore Henri Lefebvre, ont à travers leurs écrits et expériences pensé, rêvé mais surtout imaginé des villes plus égalitaires et inclusives.

Des villes où les habitants sont érigés au même rang que les techniciens, les détenteurs du pouvoir politique mais surtout reconnus comme ayant un réel intérêt et des compétences dans la fabrique de la ville. L'ensemble de leurs travaux visionnaires sont un véritable socle dans la pensée de la ville contemporaine.

Aujourd'hui les modes de faire la ville évoluent, notamment les modes de gouvernance de projet, en cherchant à maximiser l'inclusion citoyenne dans les projets. A titre d'illustration la mise en place de Conseils Citoyens¹, a été rendue obligatoire par loi de programmation pour la ville et la cohésion sociale du 21 février 2014². Cette volonté s'accompagne de la création d'une charte publiée en octobre 2016, qui propose *“un cadre officiel et partagé pour des dispositifs participatifs vertueux”*³. Cependant, l'urbanisme reste un domaine qui ne trouve pas sa place dans les conversations quotidiennes du grand public. Le domaine de l'urbanisme, comme celui de l'architecture, reste un vase clos.

C'est ce constat qui m'a motivée pour faire mon stage au sein de l'équipe du WAAO, une association lilloise qui vise à la diffusion et promotion de la culture architecturale et urbanistique. Au fil des semaines, j'y ai approfondi mes connaissances sur le monde de la culture et de la médiation dans le secteur architectural. Ce stage a été pour moi l'occasion de découvrir un nouveau domaine très lié à l'urbanisme et à l'architecture.

Toutefois, quand on associe culture et urbanisme, nous serions rapidement tentés d'utiliser *“culture urbaine”*. Or, la *culture urbaine*, que l'on retrouve plus souvent écrite au pluriel, désigne un ensemble de pratiques et de formes d'expression qui émergent et se développent dans les environnements urbains. Elle englobe des éléments tels que la musique (hip-hop, rap), l'art (graffiti, street art) et la mode. Ces pratiques sont souvent influencées par la diversité culturelle de la population, ainsi que les dynamiques économiques et sociales propres aux milieux urbains.

¹ Un collectif d'habitants et d'acteurs de quartiers qui ont pour objectif la participation directe et active de l'ensemble des acteurs d'un quartier prioritaires

² La charte de la participation du public et sa contribution au développement de la culture de la participation

³ Demoulin, J. & Bacqué, M. (2019). Les conseils citoyens, beaucoup de bruit pour rien ? Participations, 24, 5-25.
<https://doi.org/10.3917/parti.024.000>

Cette vague culturelle importée des Etats-Unis se développe en France dans les années 1980 par le biais de la musique hip-hop et se crée une place importante dans la culture populaire française dès les années 1990 et 2000.

De nombreuses batailles ont été menées pour faire passer l'ensemble de ces disciplines du rang de "sous-culture" à culture. Aujourd'hui l'ensemble des pratiques urbaines restent un phénomène majeur et influent dans le domaine de la culture.

Il est important de comprendre ce phénomène de passage de sous-culture à culture car c'est là que la nuance se joue.

Dans la définition de culture urbaine, bien qu'on parle de ville, d'espace urbain et de pratiques liées à la ville, les disciplines qui façonnent la ville (architecture, urbanisme, paysage, design) en sont totalement exclues. C'est pourquoi au fil de ce mémoire je parlerai de culture de l'urbain et non de culture urbaine.

Les propos développés au fil de cet écrit reposent sur l'enjeux de démocratisation de disciplines qui apparaissent hors de portée pour le grand public mais aussi considérées comme élitistes. Ici nous montrerons la nécessité de passer d'une culture de classe à une culture populaire de l'urbain, c'est-à-dire l'architecture et l'urbanisme.

Dans le monde anglo-saxon la culture de l'urbain est définie comme tous les "*modèles comportementaux*"⁴ des différents types de villes et de zones urbaines, passés et présents. Cette définition englobe les croyances et pratiques culturelles qui émanent des villes, mais aussi les formes culturelles qui se développent dans la ville en raison de la forme et de la fabrication de la ville.

Ces éléments se rapprochent de notre positionnement, puisque dans urbain, nous rassemblons les pratiques architecturales, urbanistiques et de design. Ce sont des disciplines qui forment la Ville bâtie.

Lorsque l'on s'intéresse à la ville, il y a une tendance à s'intéresser à un projet, au produit fini et non au processus de création de la ville. Or, les villes et leurs transformations sont prévues et planifiées sur des temps longs et nécessitent une ingénierie importante pour chaque projet.

Il en découle un processus de fabrication de la ville particulièrement hermétique à l'habitant urbain profane, créant un écart entre les différentes populations. Pourtant les milieux populaires subissent plus les grandes politiques publiques du logement.

⁴ "Any of the behavioral patterns of the various types of cities and urban areas, both past and present." Fox, R. G. (1998, 30 septembre). *Urban culture* | Définition, Sociology, Characteristics, Examples, & Facts. Encyclopedia Britannica. <https://www.britannica.com/topic/urban-culture>

Les programmes les plus représentatifs sont ceux menés par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU).

L'ANRU est un organisme public créé pour soutenir la rénovation et la réhabilitation des quartiers urbains, en particulier ceux qui sont en difficulté sociale et économique. Les actions sont mises en place par le biais de programmes tels que le Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU) allant de 2004 à 2020 et concernant 546 quartiers, soit quelque 4 millions d'habitants, et le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) qui lui a débuté en 2014 et s'étendra jusqu'en 2030. Le projet NPNRU concerne lui 450 quartiers soit 3 millions d'habitants⁵.

Alors que plus de 600 quartiers français ont été transformés par des programmes de renouvellement, souvent opaques, et prévus généralement sur une dizaine d'années, il paraît plus que nécessaire de s'intéresser au processus afin que les populations urbaines comprennent les transformations de leur environnement. Un processus plus clair leur donnerait une meilleure connaissance et même une maîtrise de leur environnement, dans une logique d'empouvoirement.

Les habitants des quartiers en politique de la ville sont bien souvent coincés dans un millefeuille administratif et d'acteurs, réduisant considérablement leurs moyens d'actions.

Aujourd'hui produire la ville par de grandes opérations d'aménagement et de démolition/reconstruction soulève plusieurs questions contemporaines, qu'elles soient architecturales, écologiques ou sociales.

Bon nombre d'acteurs sont sollicités lors de ce processus, il est donc pertinent de s'intéresser à leur place dans cette transformation de la ville. Ce qui m'amène à poser la question suivante :

Dans quelles mesures le WAAO est-il un outil pour la démocratisation d'une culture de l'urbain ?

Dans un premier temps, je me concentrerai sur le contexte des quartiers en renouvellement urbain, les crises et les résistances qui y émergent, en prenant les cas du quartier de l'Alma à Roubaix et du projet Concorde à Lille. Par la suite, je développerai mon propos sur le modèle associatif du WAAO, son fonctionnement et ses projets. Dans une troisième partie, j'en tirerai des observations sur l'enjeux de la culture de l'urbain dans les quartiers de la politique de la ville.

⁵ Les chiffres-clés de l'ANRU. (S. d.). ANRU - Agence Nationale Pour la Rénovation Urbaine. <https://www.anru.fr/les-chiffres-cles-de-lanru>

Ces réflexions ont été nourries bien entendu par les travaux que j'ai réalisés dans le cadre de mon stage au WAAO, par mes lectures scientifiques et de presse, mais aussi par des expériences associatives précédentes. Enfin, J'ai pu également obtenir mes informations lors d'échanges et d'observations plus informels.

I. Renouvellement urbain, crises et résistances

De nouveaux paradigmes voient le jour en matière de fabrique de la ville, il y a des changements dans le choix des matériaux, pour des conceptions plus responsables, des changements sur la place laissée à la biodiversité mais surtout des changements dans les modes de gouvernances. Offrir la possibilité à chacun de s'insérer dans le processus d'un projet, c'est créer l'occasion de s'en emparer et de passer d'un rôle passif à actif.

En urbanisme, on parle souvent de gouvernance *top-down* dite descendante, les ordres émanent d'en haut pour être appliqués à chaque échelon par une autorité subalterne ou *bottom-up* dite ascendante, qui regroupe les approches collaboratives ou participatives visant à l'autonomisation de la base⁶. Or, les procédés de participation fluctuent entre chaque projet. Le niveau d'implication des habitants n'est pas le même, il s'adapte en fonction de la nature du projet (sa durée, son objectif etc.).

La participation citoyenne fait l'objet de nombreuses théories en sciences humaines. Correctement appliquée, celle-ci est considérée comme un véritable outil d'empouvoirement pour les habitants pour agir sur le cours d'un projet. Autrement, c'est un outil de marketing et politique qui permet de justifier un projet, en prônant que toutes les parties ont été prises en compte. La participation sans redistribution de pouvoir est vide de sens.

En 1969, Sherry Arnstein, sociologue américaine, développe le concept d'échelle de participation, qui sert à mesurer le niveau de participation dans les démarches de planification ou d'aménagement. Elle distingue huit niveaux allant de la non-participation puis la coopération symbolique pour finir sur le pouvoir effectif des citoyens.

En 2020, dans la revue *Sur-Mesure*, Annabelle Puget, Justine Pestre, Léna Bouzemberg et Nicolas Le Berre (architecte, urbaniste, designer et sociologue) proposent une réflexion complémentaire à celle d'Arnstein. Elles partent du constat que la question de représentativité et d'engagement sur la durée des citoyens sont des angles morts dans des démarches de participation en aménagement. A cela s'ajoute, *«une mobilisation des parties prenantes rarement commandée de façon explicite, sous-évaluée en temps et qui est le plus souvent mise au point et réalisée avec les moyens internes aux collectivités.»*⁷

⁶ École normale supérieure de Lyon. (s. d.). *Top down et bottom up — Géoconfluences*. 2002 Géoconfluences ENS de Lyon. <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/top-down-et-bottom-up>

⁷ Annabelle Puget, Justine Pestre, Léna Bouzemberg, Nicolas Le Berre, « Du verbe à l'action, la participation au-delà de l'échelle d'Arnstein ? », *Revue Sur-Mesure* [En ligne], mis en ligne le 07/07/2020, URL : <https://www.revuesurmesure.fr/contributions/du-verbe-a-laction>

Les autrices, défendent l'ouverture du processus de participation à des échelons territoriaux différents et à des profils plus divers, comme vecteur de solidarités et de connexion entre les défis territoriaux.

Leur réflexion se développe dans une ère post-covid marquée par une plus forte aspiration de la société civile d'être entendue et associée aux choix notamment en matière de politique publique. Cet écrit permet de mettre en exergue la complexité du processus de participation. En effet, cette démarche ne se résume pas simplement à faire entrer la société civile dans un projet mais bien de maintenir l'engagement au fil du processus. De même, pour l'implication des décideurs. Plus le projet se précise, plus il se referme sur lui-même, or la participation citoyenne ne devrait pas se limiter pas à une "préconsultation", il est nécessaire de l'étirer sur la temporalité entière d'un projet.

Si l'échelle de Sherry Arnstein propose huit niveaux, ici les autrices en proposent trois de plus, sous le nom *d'actions effectives des citoyens*.⁸ Grâce à ce travail, il est d'autant plus simple de comprendre le décalage entre le climat général incitatif à la participation et vers une gouvernance directe. Et une réalité bien plus brutale, vis-à-vis des actions menées dans ce sens.

⁸ Annabelle Puget, Justine Pestre, Lena Bouzemberg, Nicolas Le Berre, « Du verbe à l'action, la participation au-delà de l'échelle d'Arnstein ? », Revue Sur-Mesure [En ligne], mis en ligne le 07/07/2020, URL : <https://www.revuesurmesure.fr/contributions/du-verbe-a-laction>



Figure 1 - échelle participation Du verbe à l'action, la participation au-delà de l'échelle d'Arnstein ? | Revue Sur-Mesure. (2020, 1 janvier). Revue Sur-Mesure.

En dépit d'une tendance à l'ouverture, les procédés urbanistiques restent encore assez hermétiques aux savoirs habitants. L'héritage du mouvement fonctionnaliste tend encore aujourd'hui à présenter les individus comme des êtres interchangeables et aux besoins élémentaires (Pinson, 2000). Selon la doctrine rationaliste, les démarches doivent être menées par une personne détenant un savoir scientifique, technique et une culture du "goût" et du "beau", l'apanage des architectes. Disqualifiant alors tout jugement porté par les habitants sur leur environnement.

Il est fréquent de constater que certaines démarches de participation citoyenne se basent encore sur un modèle de coopération symbolique. Tout en perpétuant la pensée du respect inconditionnel envers ceux qui font autorité, les politiques et les experts qui les accompagnent, les ingénieurs et les architectes.

En 2003, Jean-Louis Borloo engage l'État dans un vaste plan de rénovation des quartiers populaires. La rénovation urbaine devient l'intervention principale des pouvoirs publics sur le territoire national. La contribution financière de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine permet aux collectivités locales d'intervenir dans une dimension qu'aucune d'elles ne serait capable d'atteindre seule. En échange les collectivités doivent répondre aux objectifs fixés par l'ANRU en termes de démolition, parfois incohérente avec la demande de logements réelle sur le territoire.

La mise en place de cette politique va souvent de pair avec des concepts flous (mixité sociale) et une argumentation urbanistique superficielle et jargonneuse (désenclavement, attractivité du quartier et changement d'image).

Plusieurs grands projets urbains se voient contestés par les premiers concernés, les résidents actuels des logements. Ils ne sont pas traités comme des acteurs du projet et finissent par le subir.

La métropole européenne de Lille compte quatorze sites en secteur politique de la ville NPRU. Nous nous concentrerons sur deux secteurs métropolitains emblématiques : le projet Alma Gare à Roubaix et celui de Concorde dans le secteur Sud de Lille.

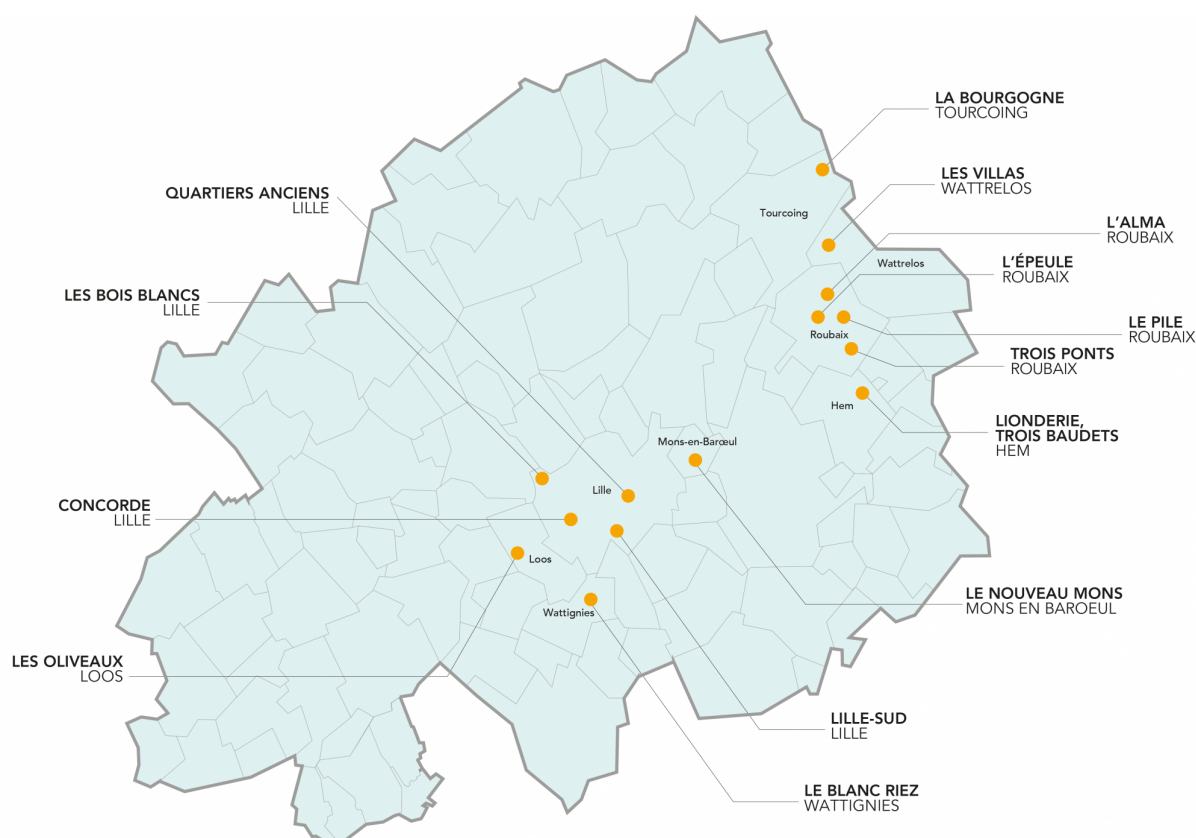


Figure 2 - Carte des sites NPRU de la MEL - Le nouveau Programme national de renouvellement urbain (NPNRU)

Ces deux projets permettent d'étudier deux cas de figure : l'un où la culture de l'urbain est utilisée comme outil de contestation du projet et l'autre, où les habitants subissent les différentes démarches en lien avec le programme de renouvellement urbain.

a. L'Alma-Gare, un patrimoine fédérateur

“Débrouillez-vous pour faire en sorte qu'un ménage de classe moyenne décide d'acheter un appartement à l'Alma”

*Extrait rapport n°1 de l'APPUII - “Vous allez devoir nous écouter”
44 exemples de mobilisation pour des projets urbains coconstruits,
Février 2024*

Dans ce même rapport l'APPUII⁹ expose les faits suivants : “À l'Alma Gare à Roubaix, l'intention du NPNRU est clairement énoncée par le bailleur social Lille Métropole Habitat : démolir du logement social pour attirer des ménages plus aisés dans le quartier, quitte à conserver des friches pendant plusieurs années et à dédensifier la ville. Dans ces conditions, l'avis des habitant·es ne peut être sollicité que sur des détails, car les objectifs du projet sont déjà fixés. « Le constat est plutôt clair, le projet est fixé par les différents détenteurs du pouvoir (politiques locaux, bailleurs).

En quelques chiffres¹⁰ l'Alma c'est :

- **1 433** logements locatifs sociaux
- **486** démolitions prévues (logements locatifs sociaux, habitats privés et commerces)
- **470** familles à reloger
- **392** logements (sociaux et habitats privés) à réhabiliter/ recycler
- **102** productions neuves (logements locatifs sociaux, accession sociale, locatif intermédiaire)
- **85** mutations accompagnées
- **56** relogement potentiels ORI¹¹

⁹ APPUII, Alternative Pour des Projets Urbains Ici et à l'International - association loi 1901 intervenant en soutien à des demandes locales et se positionnant aussi à l'échelle nationale pour contribuer à alimenter une action sur la ville coopérative, soucieuse d'écoute et d'égalité

¹⁰ Renouvellement urbain : quartiers de l'Alma, de l'Épeule, du Pile et des Trois Ponts à Roubaix. (s. d.-b).
<https://www.lillemetropole.fr/renouvellement-urbain-quartiers-de-lalma-de-lepeule-du-pile-et-des-trois-ponts-roubaix>

¹¹ Opération Restauration Immobilière, ensemble de travaux sur un ou plusieurs immeubles en vue d'améliorer ses conditions d'habitabilité et la sécurité des personnes - Cerema



Figure 3 - Figure 3 - Photo - Rénovation de l'Alma Gare - Bibliothèque numérique de Roubaix

Le quartier de l'Alma-Gare n'est pas n'importe quel quartier. C'est une référence en matière d'urbanisme participatif et de coproduction. Le quartier a été pensé dans les années 1970s de manière à répondre aux besoins en logements, par la création d'habitat intermédiaire tout en permettant une vie de quartier moderne. Le plus moderne reste la démarche, nous sommes en 1971 et les habitants sont intégrés dans le cadre du premier Atelier Populaire d'urbanisme (APU), dans la réflexion sur la rénovation du quartier. Les ateliers sont menés en partie par trois étudiants en école d'architecture à l'UP 6, dont l'auteur des photos ci-dessus Marc Sauvez.

La construction débute au début des années 1980, suite à une longue mobilisation des habitants. Les habitants obtiennent gain de cause, toutes les maisons ouvrières ne seront pas détruites par la municipalité. Les nouveaux logements doivent répondre à des critères stricts "traversant, lumineux et spacieux" et on ajoute également "*des balcons et terrasses qui donnent sur de grands cœurs d'îlots végétalisés.*"

C'est les cabinets d'architectes Ausia, Gilles Neveux et François et Marie Delhay qui font prendre vie à L'Alma et ses ensembles de logements.

Au-delà de la conception architecturale, l'âme de l'Alma fait de lui un quartier à part. Le premier Atelier Populaire d'Urbanisme de France est né ici, mais aussi la première régie de quartier.

Aujourd'hui cet héritage est menacé de disparaître avec les murs qui le symbolisent. Florian Vertriest, président du collectif Non à la Démolition de L'Alma, rappelle qu'à *"l'époque toute la vie était autogérée par les habitants : les logements, l'entretien des parties communes, il y avait les ateliers bois, une cantine collective, une imprimerie, une radio locale..."*

Après l'effondrement de l'industrie du textile roubaisienne, la municipalité décide d'un autre avenir pour le quartier et la gestion urbaine aux bailleurs, c'est la fin de l'autogestion. *"Jusqu'en 2017, Roubaix portait le triste titre de ville la plus pauvre de France"*¹². L'Alma était un de ses quartiers les plus modestes. Aujourd'hui l'Alma se dégrade, ce n'est la priorité ni de la Mairie ni des bailleurs. Malgré tout, le quartier bénéficie d'une position stratégique au centre de la ville, à côté de la gare et des transports.

La rumeur court au sein du quartier d'un éventuel projet de rénovation urbaine, mais c'est en 2021 que tout s'accélère.

"Fin 2021, on voit des familles partir, des logements se murer. Avec quelques amis, on interroge d'autres habitants et personne n'est au courant." raconte Florian Vertriest.

Les réunions d'informations se déroulent en période d'épidémie du covid, donc majoritairement en visio conférence. Or, le quartier est porteur d'une grande fracture numérique. L'avis des habitants n'est pas pris en compte, beaucoup se rendent compte de l'avancement du projet quand il s'impose à eux.

Le quartier sera rasé et deviendra une réserve foncière, jusqu'à l'arrivée espérée d'un promoteur pour créer un tout nouvel aménagement.

Les résistances s'organisent, non pas dans le seul but de protéger leur logement mais pour exiger un projet cohérent avec les demandes des habitants du quartier et des besoins en logements. Il s'agit aussi d'une lutte habitante pour faire reconnaître et préserver la richesse patrimoniale de leur quartier.

¹² Morvan, P. I. B. Y. (s. d.). Le quartier de l'Alma, utopie ratée de Roubaix. Street Press.
<https://www.streetpress.com/sujet/1548864957-quartier-alma-utopie-ratee-roubaix>

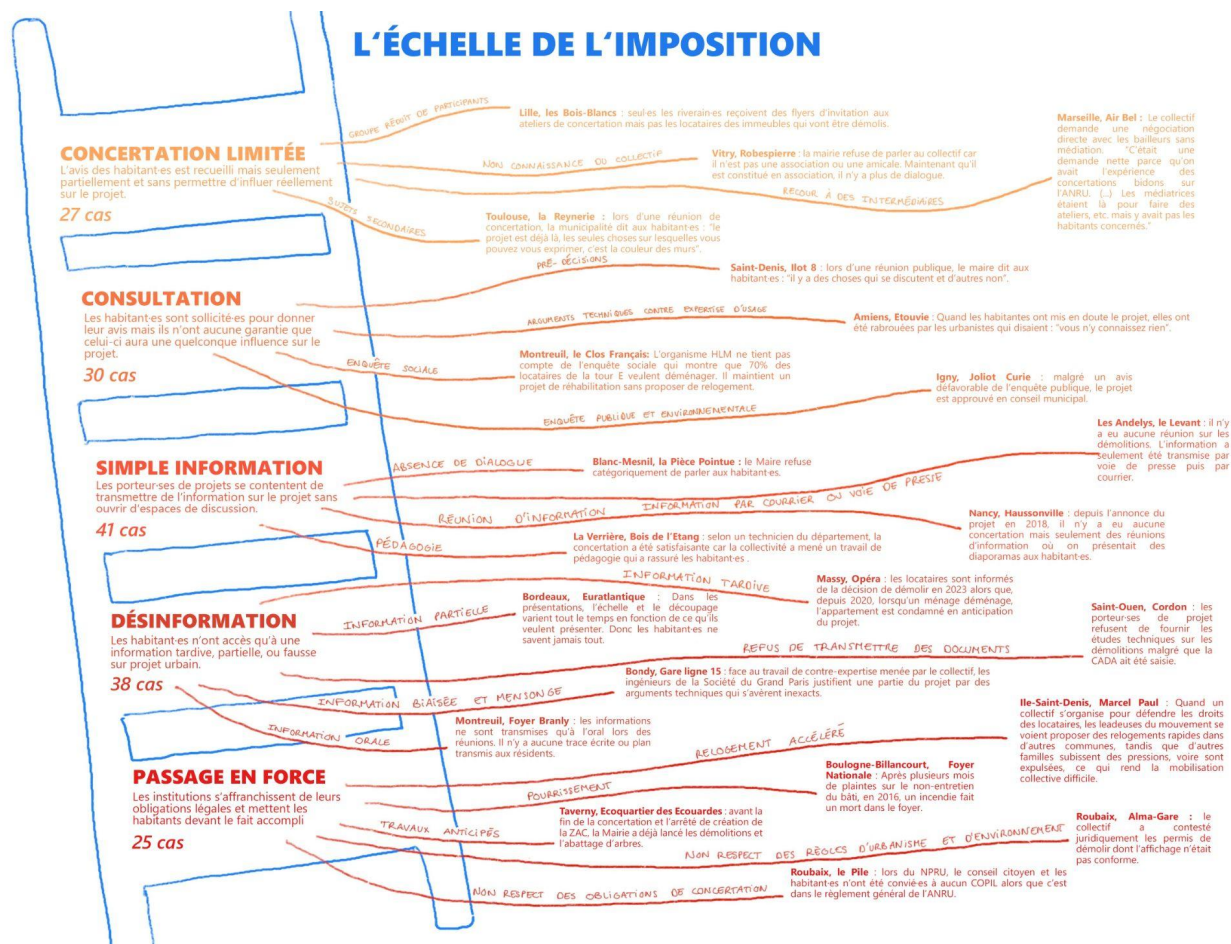


Figure 4 - Schéma- Échelle de l'imposition - Extrait rapport n°1 de l'APPUII - "Vous allez devoir nous écouter", Février 2024

En 2022, les mobilisations augmentent, le collectif organise des réunions publiques, des marches dans le quartier et envahit le conseil municipal.

Le collectif et le quartier sont mis sous pression. Un mur de béton se dresse autour des immeubles, des drones surveillent le quartier et la présence policière est renforcée. Ces mesures interpellent, des architectes, urbanistes, sociologues se mobilisent et rejoignent la lutte entamée par le collectif.

Pourquoi démolir ce qui regroupe déjà les critères des logements, tels les écoquartiers, que l'on veut construire ?



Figure 5 - Quartier de l'Alma- photo : Lucie Cambianica - août 2024

La force de ce mouvement vient d'une mobilisation multiple. Elle a une essence politique et militante mais sait se répandre dans les sillons d'autres mouvements. L'Alma-Gare est un projet riche, connu et enseigné lors des études d'architecture et/ou d'urbanisme. Décider de démolir le quartier de l'Alma, c'est détruire un patrimoine important pour la ville de Roubaix mais c'est aussi détruire le témoignage historique de l'un des premiers exemples en France de réel empouvoirement citoyen à l'échelle d'un quartier.

En octobre 2023, une tribune parue dans le journal Le Monde porte le nom suivant, *“Le logement social ne doit pas être le grand oublié de la préservation du patrimoine du XXe siècle”*. Parmi les signataires on compte des grands noms de l’architecture et de l’urbanisme français, Patrick Bouchain, Ariella Masbouni, Jean-Philippe Vassal. Selon eux le projet est incompréhensible, les autorités touchent à un *“patrimoine immatériel collectif”*¹³

L’Alma porte différents visages, celui d’une utopie, même si des fois c’est celui d’une utopie ratée, pour certains. On peut voir le quartier sous le visage d’une lutte urbaine sans relâche pour le droit à la reconnaissance d’un patrimoine méprisé.

Aujourd’hui, grâce aux habitants ayant eu un véritable rôle dans la création et le devenir de cet ensemble, mais aussi grâce aux associations et personnes ayant soutenu la vie de quartier de l’Alma, les résidents ont pu se doter d’une connaissance complète du projet prévu par l’ANRU. Les militants se sont armés des savoirs nécessaires pour contrer le projet.

Des procédures juridiques sont en cours afin de contester le permis de construire et le projet. En outre, le collectif, accompagné par plusieurs associations locales et nationales (notamment l’Atelier Populaire d’Urbanisme du Vieux Lille et APPUI) s’est lancé dans la conception d’un projet alternatif nommé Alma 2050.

Ce projet a été élaboré de manière collective, Florian raconte : *“ On a une première grande vision, élaborée après plusieurs ateliers de travail qui ont réuni une trentaine d’habitants et de professionnels sur des thématiques variées : les espaces publics, la culture, le commerce, les logements. Ces ateliers étaient suivis de réunions publiques où on invitait toute la population à réagir à ces premières pistes et à les amender.”*

Ce que l’on retient du projet de l’Alma, c’est que l’ancrage territorial et même national a joué un rôle important dans la mobilisation du public. Les connaissances en urbanisme ont été partagées et utilisées comme moyen de défense et d’émancipation des discours politiques.

Il est donc important de ne pas négliger l’importance de l’interpellation sur le volet patrimonial du quartier, ce volet permet une approche plus neutre et accessible de la question. Même si le *“beau”* est subjectif, il est difficile de ne pas reconnaître le témoignage d’architectes reconnus et l’importance de maintenir l’héritage d’un tel projet.

¹³Collectif. (2023, 7 octobre). Urbanisme : « Le logement social ne doit pas être le grand oublié de la préservation du patrimoine du XXe siècle ». Le Monde.fr. https://www.lemonde.fr/idees/article/2023/10/06/urbanisme-le-logement-social-ne-doit-pas-etre-le-grand-oublie-de-la-preservation-du-patrimoine-du-xxe-siecle_6192862_3232.html

b. Le projet Concorde, une démarche contradictoire.

Entre 1953 et 1973, la France fait face à une crise du logement. L'État se donne la mission d'éradiquer les résidences insalubres, les taudis, et les grands ensembles apparaissent comme la solution idéale pour y parvenir. Il est nécessaire de loger la population dignement, la croissance démographique de l'époque étant un motif supplémentaire pour utiliser des moyens de production en grande quantité (standardisation, répétitivité).

Le mouvement moderne de l'urbanisme est incarné par la politique des grands ensembles, ils offrent un confort sans égal (chauffage central, salle d'eau etc.) Pour le standing de l'époque. Le modèle est économiquement rentable, les immeubles sont construits de manière industrielle.

Dans les années 50, au futur emplacement de Concorde, on retrouve des traces des anciennes fortifications de Lille, qui ne sont plus qu'un simple terrain vague accueillant des bidonvilles.

Le quartier sort de terre quelques années plus tard, 17 barres de logements voient le jour, symbole d'accès au confort. Ce sont 20 hectares aménagés situés au sud-ouest de la ville de Lille. Le boulevard de Metz qui borde l'opération est accessible par voie routière et en transports en commun (métro, bus).

Mais ensuite, les structures se dégradent, et le secteur attire l'attention : en 2014, Concorde est sélectionné pour bénéficier du programme de renouvellement. L'avenir du quartier est entre les mains de la Métropole Européenne de Lille, Ville de Lille, LMH et SPL Euralille (en maîtrise d'ouvrage) et s'inscrit dans une démarche *"d'innovation et d'excellence en alliant santé environnementale et urbanisme"*.¹⁴ *Quelque 704 démolitions sont prévues et 248 requalifications de logements.*

Selon la SPL, ce futur projet permettra *"le retournement d'image et le désenclavement" du quartier*. Ça sera également l'occasion de le raccrocher aux *"dynamiques des grands pôles métropolitains environnants"*¹⁵.

¹⁴ Exposition -Concorde Maison du projet, SPL Euralille <https://www.spleuralille.fr/app/uploads/2020/11/Expo-Concorde-Maison-du-Projet.pdf>

¹⁵ Euralille, Eurasanté, EuraTechnologies

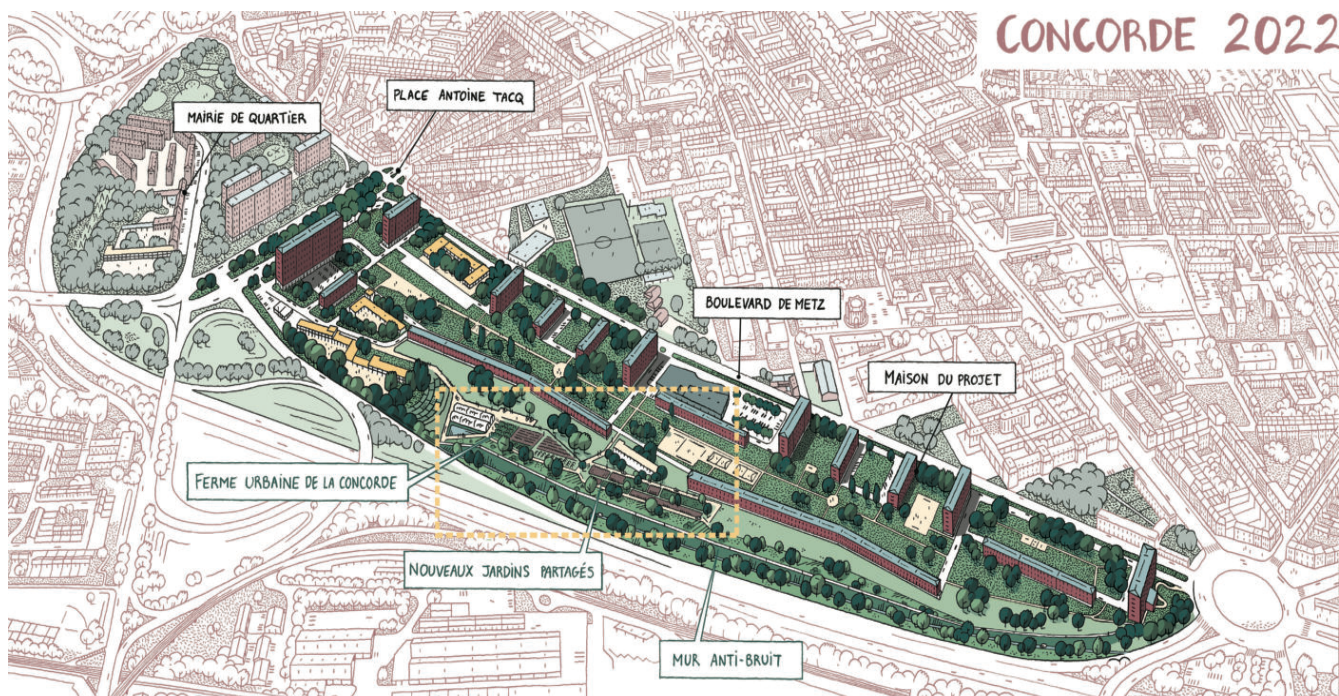


Figure 6 - schéma Concorde - SPL Euralille. (2024, août 8). Concorde - SPL Euralille. <https://www.spl-euralille.fr/projets/concorde/>

La liste des enjeux pour la SPL Euralille¹⁶ s'allonge

- Proposer une offre de logements de qualité et diversifiée, pour tous
- Ouvrir le quartier sur le reste de la ville en le connectant aux quartiers voisins de Vauban-Esquermes et de Wazemmes ;
- Concevoir ce quartier de manière innovante, par l'intégration de la santé et de l'environnement dans toutes les étapes du projet, de sa conception à sa réalisation, pour en faire un quartier à santé positive ;
- Proposer un quartier animé et attractif, riche en équipements, services et commerces
- Améliorer la situation sociale des habitants, par un accompagnement adapté.

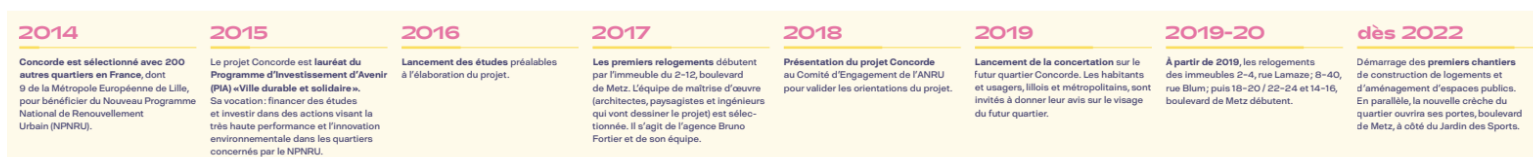


Figure 7 - Frise chronologique - Extrait de l'expo-Concorde Maison du projet, SPL Euralille

¹⁶ SPL Euralille. (2024, août 8). Concorde - SPL Euralille. <https://www.spl-euralille.fr/projets/concorde/>

Échéances supplémentaires,

2023 : inauguration de la nouvelle crèche

2024 : lancement des premiers travaux de viabilisation et aménagement du parc
attenant à la nouvelle crèche,

2025 : instructions des premiers permis de construire pour un démarrage des travaux

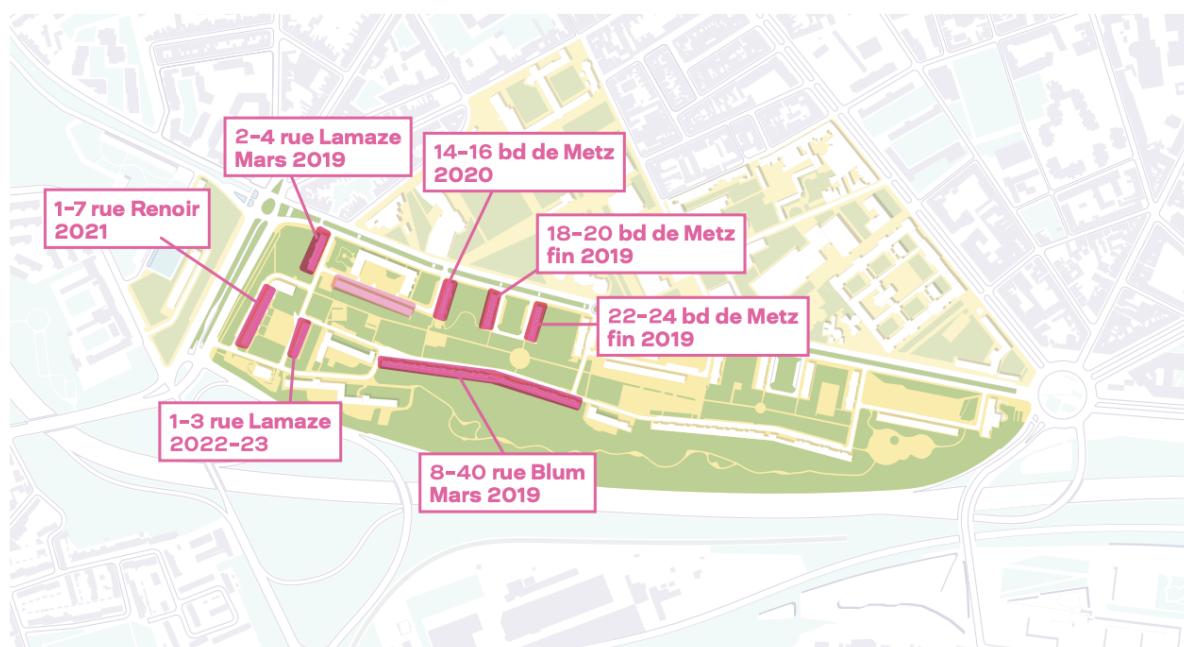


Figure 8 - Schéma - Prévisionnel des relogements - SPL Euralille. (2024b, août 8).

L'attractivité du quartier repose sur la forte présence de végétation, 3 hectares précisément. Et son potentiel de transformation en "écoquartier". C'est une identité sur laquelle il est possible de capitaliser, en créant une trame urbaine et paysagère non seulement protectrice (réduction de la pollution sonore et atmosphérique liée à la proximité des axes routiers) mais aussi fédératrice, par le biais de la ferme urbaine.

Cette ferme urbaine est un des premiers projets de transformation du quartier, concentrant beaucoup d'énergie et d'acteurs du quartier (maison du projet, associations, centre social).

C'est en partie par ce projet que le paradoxe survient : d'un côté, la nécessité de faire vivre le quartier par un projet citoyen et de l'autre, la réalité d'un quartier qui se vide de ses habitants au fil des années.

De nombreux efforts sont faits pour animer ce quartier, mais une question se pose aux habitants : Pourquoi s'investissent-ils dans un quartier où ils ne sont pas sûrs de pouvoir rester ?

Les relogements se déroulent sur des temps longs, étalés sur plusieurs années, mais aujourd'hui en 2024, le délai arrive à sa fin et plusieurs familles n'ont toujours pas de solutions.

Ce que nous pouvons constater c'est qu'au contraire de l'Alma, le projet Concorde suscite des réactions moins vives, que ce soit de la part des habitants comme des professionnels de l'urbain.

Ce projet semble presque se dérouler sans encombre. Pourtant, toujours accompagnés des Ateliers Populaire d'Urbanisme, les derniers résidents en attente de relogement se battent pour un logement salubre le temps de l'attente.

L'investissement financier de l'ANRU est tel que le projet "d'écoquartier" apparaît comme un projet nécessaire pour atteindre les objectifs écologiques que la France doit atteindre pour faire face au changement climatique. Mais dans ce cas, pourquoi adopter une stratégie de démolition, bien plus impactante pour l'environnement que faire le choix de la réhabilitation ?

Le renouvellement urbain va-t-il de pair avec renouvellement de la population ? N'est-il pas possible de changer l'image d'un quartier en maintenant sur place la population actuelle ? Ici, le projet s'impose à l'habitant, sans qu'il ait de moyen d'agir contre.

L'exemple de l'Alma-Gare comme celui de Concorde sont donc témoins de deux grandes questions dans le monde de l'urbanisme et de l'architecture :

1) Pourquoi défaire pour refaire "mieux" quand on pourrait "réparer" ? De nombreux territoires sont en pénurie de logements sociaux accessibles, il est indispensable de s'interroger davantage sur la pertinence des démolitions.

2) Quelle place est véritablement donnée à l'habitant dans la création de son environnement ?

Dans le rapport aux ministres¹⁷ nommé *Démocratie participative et quartiers prioritaires : réinvestir l'ambition politique des conseils citoyens*, Ilaria Casillo et Daniel Rousseaux analysent le rapport complexe des élus avec la participation citoyenne.

¹⁷ Jacqueline Gourault (Membre du Conseil constitutionnel de France depuis 14 mars 2022) et Julien Denormandie (nommé auprès de la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, en charge de la ville et du logement le 16 octobre 2018)

Pour certains, laisser la place aux savoirs habitants c'est fragiliser le pouvoir politique mais ils craignent surtout que les instances de décisions collective ne deviennent des "*structures d'opposition à ce qu'on fait au niveau municipal (...), que ça parte un peu dans tous les sens, que ce soit des personnes qui puissent communiquer (...), que ça crée une sorte de contre-pouvoir*".¹⁸ Or, le but n'est pas de délégitimer la position d'un élu mais d'obtenir un projet cohérent avec le souhait des habitants ou du moins, avec leur mode de vie et de la vie de quartier.

Pour la mise en place de vraies démarches inclusives et participatives, il est nécessaire d'inclure également les détenteurs de pouvoir politique dans le processus. Il ne s'agit pas "*d'éduquer*" la population sur le devenir de leur quartier ou de leur inculquer des savoirs techniques et théoriques.

Mais il s'agit de changer de vision sur les expertises d'usages et connaissances des habitants. Il semble pertinent de dissocier les expertises techniques des expertises d'usages, mais pas de les hiérarchiser.

¹⁸ https://www.debatpublic.fr/sites/default/files/2021-04/rapport_conseils_citoyens.pdf

POUR UNE VRAIE CO-ÉLABORATION DES PROJETS URBAINS

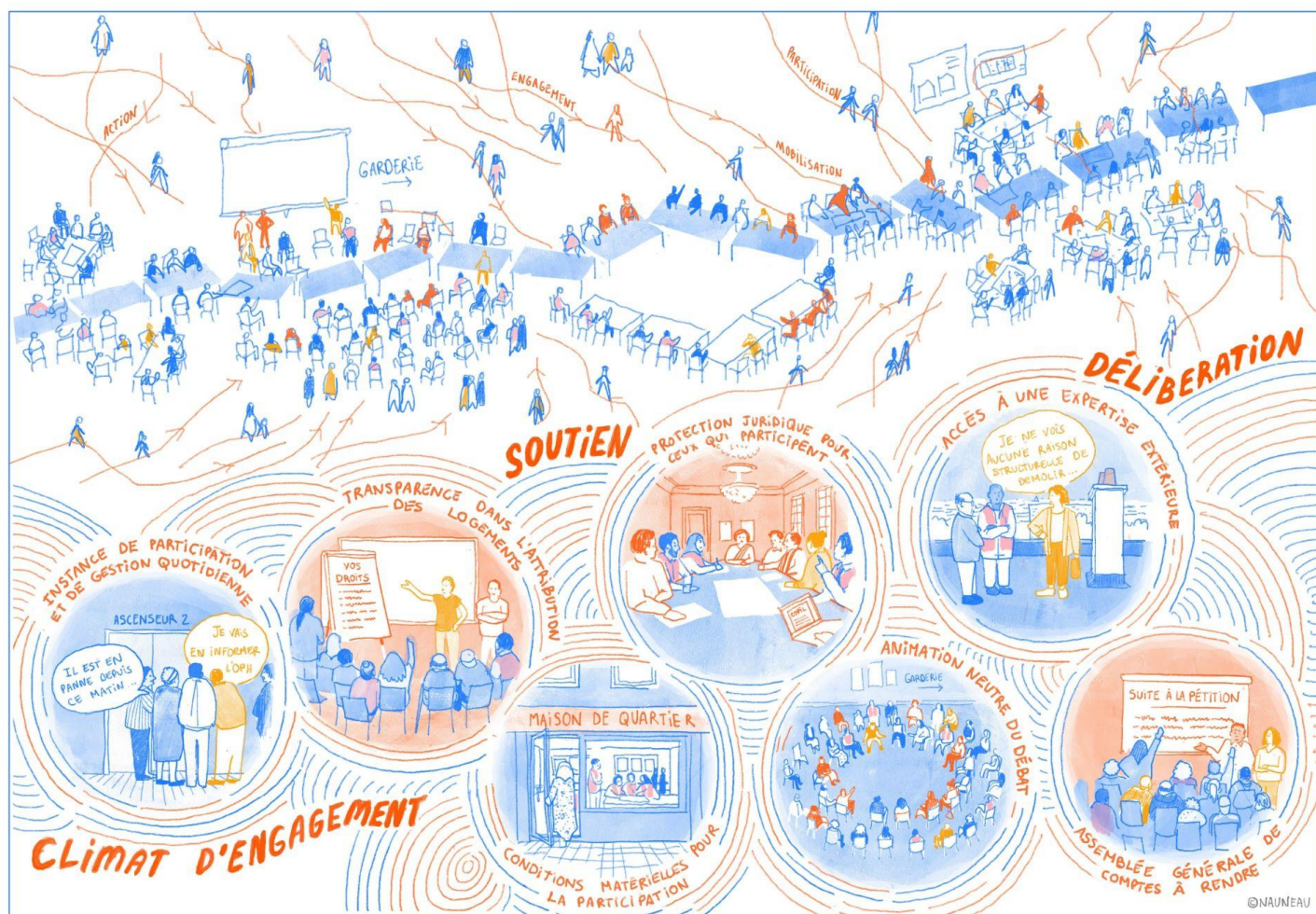


Figure 9 - Schéma - Pour une vraie co-élaboration des projets urbains - Extrait rapport n°1 de l'APPUII - "Vous allez devoir nous écouter", Février 2024

Qui plus est, les réflexions associatives s'emparent des grandes questions d'urbanisme. L'échelle prend de l'ampleur, les réflexions ne sont plus menées sur un logement, ou bien un quartier.

Les organismes se mobilisent en faveur de nouvelles propositions de mesures nationales, comme l'APPUII et ses 4 propositions phares en faveur de la démocratisation de la rénovation urbaine et du logement social, portée par d'autres collectifs et fondations.



Mémo à destination des équipes de campagne

Démocratiser la rénovation urbaine et le logement social

Les projets de rénovation urbaine ont un coût économique, social et écologique important. Il est possible de les diminuer significativement en assurant la participation effective des habitant.e.s et en privilégiant la réparation à la démolition afin de réduire l’empreinte carbone et écologique des projets.

Nos 4 propositions phares :

- **Proposition 1 :** Créer un « fonds pour une démocratie d’initiative citoyenne » pour permettre de financer l’organisation collective des citoyens et des possibilités de contre-expertise indépendante
- **Proposition 2 :** Garantir le droit à l’information et d’initiative des habitants en matière d’urbanisme pour co-construire les politiques de rénovation urbaine
- **Proposition 3 :** Garantir une animation neutre de la concertation, équitable et indépendante
- **Proposition 4 :** Organiser à la demande des citoyen-ne-s, des « *assemblées de comptes à rendre* » durant tout le processus de rénovation urbaine

Ces propositions à destination des candidats aux élections présidentielle et législatives ont été rédigées par l’association APPUI, la Coordination nationale Pas sans Nous, la fondation Abbé Pierre, l’Alliance citoyenne, et la Commission rénovation urbaine d’Etouvie (CRUE).

Figure 10 - Texte - Extrait proposition mesures sur la rénovation urbaine et logement social

Mais des mouvements européens voient également le jour comme le projet *House Europe !* qui milite pour que la législation européenne rende la rénovation plus avantageuse que la démolition. Mais aussi pour que le procédé devienne également plus social, alors qu’actuellement celui-ci se fait au détriment des habitants¹⁹.

¹⁹ HouseEurope! our goal. (s. d.). <https://www.houseeurope.eu/fr/157-objectif>

II. La culture de l'urbain, un enjeu de société.

a. Un modèle associatif singulier

Le WAAO (**We Are Archi Open**) centre d'architecture et d'urbanisme, et maintenant de plus en plus tourné vers le design, est une association loi 1901. C'est un organisme reconnu d'intérêt public, né en 2006. Depuis sa création, l'association met en place une programmation culturelle tournée vers la sensibilisation à l'architecture et à l'urbanisme.

Ses activités se développent sur 4 axes majeurs :

- Réseau professionnel (Archi-apéros mensuels, concours d'architecture, conférences, workshops)
- Événements culturels (expositions, festival de cabanes, braderie de l'architecture)
- Pédagogie (Ateliers Graines d'architectes, stages adolescents, mallette pédagogique, bibliothèque, centre de ressources, ateliers péri scolaires)
- Edition (collection de livrets-guides sur l'architecture, ouvrages pédagogiques sur l'architecture, la ville et le paysage, livres d'exposition)



Figure 11 - Champs d'actions du WAAO - WAAO

Le WAAO est également Maison de l'architecture, une appellation libre mais liée au statut associatif de l'organisme. Le WAAO se distingue de plusieurs maisons de l'architecture par son axe pédagogique fort. Les différents ateliers ou moments de médiation sont en priorité tournés vers des publics extra-scolaires, ce qui n'est pas monnaie courante pour les structures culturelles. Ce choix dans son public cible force l'association à s'ancrer territorialement, en créant un lien avec le réseau associatif existant, mais aussi aux structures socio-culturelles et éducatives de proximité, comme les centres sociaux.

Cette ligne de conduite est une décision pensée collectivement avec les membres actifs de l'association. C'est une association à taille humaine, avec deux employées Léonie Debrabandère, directrice de l'association et Faustine Horgnies, architecte médiatrice responsable des activités pédagogiques. L'équipe est complétée par un directeur technique et une alternante responsable de communication.

La Présidence de l'association, soit le visage et rôle politique, est assurée par Frédérique Delfanne, architecte et maîtresse de conférence à l'école d'architecture et de paysage de Lille.

Le conseil d'administration est constitué en majeure partie d'architectes, mais d'autres corps de métiers y ont trouvé leur place.

Le conseil d'administration 2023-2027

- **Antoine BISBROUCK**, directeur général associé chez Edwood construction bois - Membre bienfaiteur
- **Marie BLANCKAERT**, architecte et urbaniste, fondatrice BLAU - Membre bienfaiteur
- **Sylvain BLOND**, paysagiste Slap Paysage - Membre actif
- **Frédérique DELFANNE**, architecte et urbaniste, maîtresse de conférences à l'EN-SAP Lille, fondatrice de l'atelier Kantwerk - Membre actif
- **Geoffrey GALAND**, architecte et associé atelier 9.81- Membre actif
- École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage, représentée par **Pablo LHOAS**, son directeur - Membre actif
- **Edouard ROBIC**, architecte, gérant Redcat Architecture - Membre bienfaiteur
- **Thibaut VULLIN**, urbaniste et géographe, fondateur ExpliCités - Membre actif
- **Martine SAM**, architecte co-gérante sam. banchet studio d'architecture - Membre actif
- **Frédérique SEELS**, directrice générale du CD2E - Membre actif
- **Caroline SENEZ** - Membre actif
- Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Hauts-de-France, représenté par **Marie STEENKISTE**, présidente - Membre bienfaiteur
- **Marguerite WABLE** - Atelier Powa - Membre actif
- **SPL Euralille**, représenté par **David WAUTHY**, urbaniste - Membre actif

Figure 12 - composition Conseil d'administration - extrait bilan d'activités 2023 - WAAO

Au-delà de son Bureau et conseil d'administration le WAAO fonctionne avec d'autres collaborateurs mais aussi partenaires associés, qu'ils soient publics ou privés, entreprises ou associations.

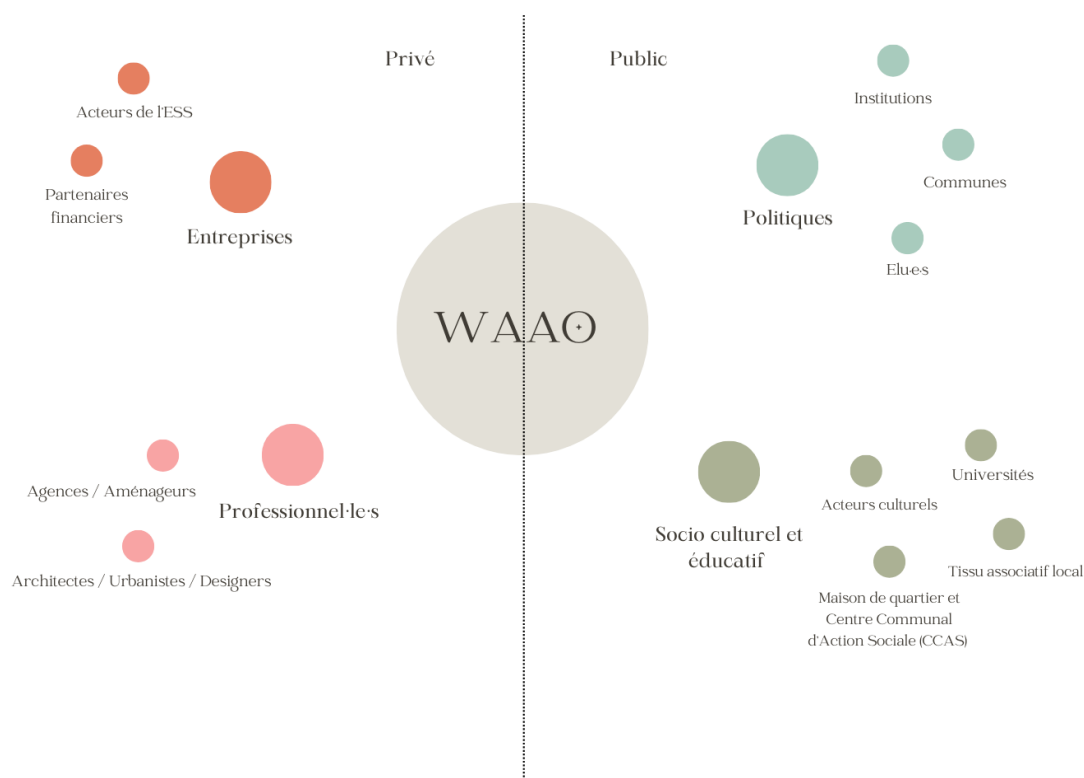


Figure 13 - Schéma acteurs associés au WAAO - production personnelle source : bilan activité 2023 - Réalisation : Lucie Cambianica

Au fil des semaines et mois passés, j'ai pu constater un lien fort, ou à minima une volonté de création de liens avec les structures sociales locales, qu'elles soient de quartier lillois ou métropolitain. A cela s'ajoute une connexion vers le grand public et l'habitant via les structures relais sur les périmètres d'interventions. Lien essentiel pour promouvoir une culture plus horizontale.

De plus, la localisation du WAAO concorde avec leurs ambitions puisque c'est la seule maison de l'architecture dans un lieu partagé. Les bureaux de l'association se trouvent au 292 rue Camille Guérin à Lille, au Bazaar St-So, un projet d'un lieu polyvalent et ouvert, qui a vu le jour entre 2018 et 2020.

Au départ gare de fret, l'ancien entrepôt de St-Sauveur inclut des bureaux, des espaces de coworking, des restaurants, et des espaces événementiels, soit plus de 200 résidents. L'ensemble St-Sauveur est devenu au fil des années un pôle attractif, culturel, mais aussi offrant un lieu de travail alternatif.

Cette implantation permet d'ouvrir la réflexion sur l'accessibilité et la diffusion des informations. Puisque dans ce domaine, il ne s'agit pas seulement de se rendre physiquement accessible, il faut également se rendre visible médiatiquement et psychologiquement. Avant même de pouvoir rentrer dans un lieu, il est nécessaire de pouvoir s'y sentir à sa place.

La pluralité d'usages du Bazaar St So induit par sa nature une utilisation plurielle du lieu et donc un public divers. C'est un lieu avec différentes temporalités, différentes offres événementielles souvent tournées vers la gratuité, avec différents acteurs. Par exemple des associations non-résidentes du Bazaar, peuvent tout de même utiliser les lieux ouverts, comme l'association Utopia 56 qui fait son accueil de jour au sein du Bazaar.

Il est donc évident et nécessaire que ce foisonnement apparaisse dans la programmation. Les événements, particulièrement les expositions *hors-les-murs* sont un réel moyen d'amener l'information au plus proche des habitants. Ce procédé est un levier vers la création d'une culture collective de l'urbain in situ. Partout en ville et pas uniquement dans les centres concentrés habituels. Rendre une exposition itinérante prend également son sens puisqu'il ne s'agit pas seulement de faire parler de Lille, du Nord ou de la Région mais bien de faire rayonner les questionnements et les réponses qui y sont apportés, les impasses et les solutions autour de thèmes contemporains touchant à la ville.

La culture et sa diffusion sont un reflet sociétal, d'autant plus sur les sujets touchant à la fabrique de la ville. La volonté de décroisonner les discussions sur ces thèmes et la création d'un dialogue montre une volonté de création d'une culture commune et horizontale.



Figure 14 - Engagements du WAAO - Extrait du Bilan WAAO 2023

Les engagements du WAAO sont explicitement décrits dans leur manifeste qui a été rédigé dans le cadre de leur exposition *La Ville Tourne en rond ?* de la saison 2023. La nécessité de décloisonner les conversations sur l'architecture et l'urbanisme transparaissent dans ces propos "*La transmission des sujets liés à l'architecture et à l'urbanisme pourrait faire partie intégrante de l'éducation à la citoyenneté*", "*Nous souhaitons nourrir une pensée collective autour de sujets sociétaux et environnementaux contemporains. C'est donc naturellement que nous invitons le grand public, mais aussi les professionnels à expérimenter, imaginer, rendre possibles et accessibles les codes des territoires, leur fabrication et leur fonctionnement.*"(Annexe 1)

Les actions du WAAO, portées par la directrice Léonie Debrabandere, se placent dans une ligne politique définie, si on ne dit pas militante. Une attention particulière est portée sur la sélection des sujets traités, le médium pour les aborder et les stratégies pour les financer.

Tous les projets ne reçoivent pas la même opportunité de financement ; c'est pourquoi il est nécessaire de varier les médiums pour s'emparer d'un sujet.

Un des exemples les plus parlants pour le WAAO est celui du genre. Effectivement, c'est une association actuellement majoritairement féminine, les visages de l'association, présidence et direction, sont exclusivement féminins. On peut donc s'attendre à une aisance de l'association et une bonne réception de son public pour parler des sujets du genre et de la ville. Or, lors d'un *Archi-apéro*²⁰, événement mensuel basé sur le modèle d'une conférence organisé par le WAAO et animé par les architectes-urbaniste de l'atelier POWA²¹, la sociologue Maya Leclerc et Bénédicte Tillard de la Métropole Européenne de Lille. L'événement est sur le thème de la ville inclusive sous le prisme du genre, qu'une question s'est posée : Qui était présent.e ce soir-là ?

Alors que l'événement a reçu une bonne audience, c'est lors d'une prochaine conférence²² sur le genre, que POWA confie qu'à leur sortie de *l'Archi-Apéro*, ces dernières ont croisé des membres du public habituel du WAAO. Ces derniers auraient déclaré ne pas s'être senti concernés ou ne pas avoir été intéressé par le sujet.

Cela peut paraître anecdotique, mais montre en réalité que le public d'un même lieu, friand du même type d'événements et en provenance d'un même milieu professionnel, n'est pas un groupe homogène.

Ce cas met en évidence la difficulté de mettre en place un événement qui nécessite plus d'investissement, humain ou financier, pour aborder des sujets qui ne font pas consensus. Alors, sur un événement plus grand, quel risque prend-on ? Le risque de ne pas trouver de financeurs ? Si on s'autofinance, il y a-t-il le risque de perdre une partie de son public habituel ? Mais n'y a-t-il pas aussi une possibilité d'en gagner un nouveau ? Au final une autre question se pose : qui acceptons nous d'exclure le temps d'une soirée ? d'une exposition ? d'une saison ?

C'est sur cette même base de réflexion que se pose la question de l'entre soi professionnel. Le CA a été renouvelé, dans une volonté de parité et un manifeste a été rédigé dans sa continuité. Un moment de rupture nécessaire pour créer un nouveau chapitre du WAAO. Le CA est majoritairement composé d'architectes, on pourrait alors le qualifier d'endogame. Quid des autres disciplines de l'urbain, qu'en est-il des urbanistes, des designers, des chercheurs, des sociologues, des professionnels des sciences humaines et même des artistes ? Néanmoins, c'est une situation qui est vouée à changer puisque la directrice, à travers plusieurs conversations, admet vouloir diversifier cet organe.

²⁰ Archi-Apéro 5 -Octobre 2023 - Genre et espaces publics - Atelier POWA, Sociotopie, MEL et Strategic Design Scenarios

²¹ Atelier d'architecture et d'urbanisme collaboratif tenu par Lisa Poletti-Clavet et Marguerite Wable

²² Cycle de conférence Émergences du 27 au 30 novembre 2023 - promotion COMUA 2022-2024 - Genre et la ville - Atelier POWA et Sociotopie.

Dans l'intention de sortir de l'entre soi, de manière relative, et d'apporter au CA un axe de réflexion différent mais complémentaire.

En revanche, c'est une mission à part entière de penser le lien vers le monde extérieur à l'architecture et l'urbanisme. Des liens multiples sont à créer par le choix des intervenants, des parrains de l'association et des membres du conseil d'administration.

Hormis par sa composition, le lien avec l'extérieur est bien évidemment pensé par les événements organisés par le WAAO.

Durant ce stage, j'ai eu l'opportunité de travailler sur plusieurs projets, mais un s'est dénoté par son ampleur.

Le Festival Microtopies, aurait tort d'être résumé à un simple festival de micro-architectures ou de cabanes, puisque cet événement met en son cœur la réflexion sur le réemploi des matériaux, nerf de la guerre dans le monde de l'architecture et de la construction moderne.

Cette édition 2024 est une invitation à reconsidérer la place de l'imaginaire et du réemploi dans nos paysages urbains et ruraux, de manière collective.

L'événement permet de connecter différents acteurs du territoire, collectivités, associations, professionnels et publics autour de la conception, construction et implantation des cabanes. Ce festival est aussi un parcours, une invitation à découvrir ou redécouvrir des espaces au fil de l'eau.

Fête de lancement
Vernissage, dj sets, animations
au Bazaar St-So

Festival

WAAO
CENTRE D'ARCHITECTURE
ET D'URBANISME

Microtopies

saison
2024

saison
 20
 24

Lomme, Lambersart, Saint-André-lez-Lille,
La Madeleine, Marquette-lez-Lille, Roubaix,
Bois Grenier, Péronne-en-Mélantois,
Sainghin-en-Mélantois,
Dunkerque, Lallaing.

06 - 07 juillet
Chantiers publics

Toute l'année
Animations autour des cabanes

Un parcours de cabanes pour révéler des lieux et partager des imaginaires




































Figure 15 - Affiche Microtopies Édition 2024 - Waao et atelier Bienvu



Figure 16 - Parcours des sites d'implantation des installations Microtopies édition 2024 - Waao et atelier Bienvu

Le cadre d'ensemble offre à la jeune génération d'architecte-paysagiste mais aussi designers, d'expérimenter des nouveaux modes de conception et construction. Comme précédemment précisé, le réemploi est au cœur de la réflexion, le sourcing des matériaux s'aligne donc avec cette philosophie en interrogeant les notions d'économie circulaire, de réemploi et de ville recyclée.

Cet événement se doit de ne pas être hors sol et doit respecter un cahier des charges dessiné par le WAAO. Il y a un réel souhait de répondre aux besoins et usages des habitants en les "intégrants dès l'acte de construire".

V. Cahier des charges

01. Critères environnementaux - réemploi

Pour chaque installation, une réflexion devra être menée sur le **choix des matériaux** (diversité des matériaux, réemploi, recyclage, dons d'une entreprise, déchets de chantier, ...) et sur **l'usage futur de ces cabanes à la fin de l'édition** (don à des associations, don à la commune, vie future des matériaux, remontage dans un autre lieu ...).

Les équipes devront faire usage autant que possible de matériaux de réemploi afin d'apporter une réflexion sur l'économie de la construction. Ils pourront se rapprocher des entreprises partenaires ou d'autres structures pour récupérer des matériaux existants, déchets, etc.

Critère > Utilisation de matériaux de réemploi et seconde vie des cabanes

02. Critères sociaux - implication des habitants

Les propositions incluront une réflexion sur le **lien avec les associations locales et la dimension inclusive : associations, structures et habitants du quartier**. Un travail sera mené afin d'évaluer les besoins et envies du territoire d'implantation. **Un temps d'inauguration ou d'animation spécifique de la cabane sera également à construire**, afin d'inviter les habitants à fêter l'arrivée de la nouvelle infrastructure ou à s'y réunir. Les chantiers pourront faire des habitants.

Critère > Temps d'animation avec les habitants pour inaugurer ou faire vivre la cabane

03. Critères territoriaux - usages et fonctionnalités

Les cabanes devront devenir des **espaces intermédiaires, ouverts sur le paysage, aux fonctionnalités multiples créées pour les habitants et s'adaptant aux usages urbains et paysagers**. La conception des cabanes doit donc s'inscrire dans une réflexion autour des usages qui seront fait de celles-ci. L'expérience a montré que la cabane est un outil indispensable pour sensibiliser à l'architecture, à l'urbanisme et au paysage pour tous les publics.

Un **repérage de terrain** est vivement recommandé pour s'imprégner du quartier et collecter les informations relatives au territoire d'implantation. Les propositions amèneront une réflexion sur le site sur lequel elles prennent place et devront prendre en compte les spécificités de leur environnement.

Critère > usages et compréhensions du territoire

04. Critères techniques - sécurité

Les cabanes devront **respecter des règles de sécurité** :

- stabilité à froid
- absence de volume permettant à quelqu'un de s'y enfermer
- visibilité à l'intérieur de la cabane

En lien avec le directeur technique du WAAO et des communes, les équipes devront assurer la gestion de leur chantier : demandes d'occupation des espaces publics, barriérage, sécurisation du chantier, etc

Critère > sécurité et règles

Figure 17 - Cahier des charges du concours Microtopies édition 2024 - Waao

Les Microtopies étant un concours, chaque cabane construite a été choisie par un jury de professionnels, architectes et paysagistes.

La grille de notation de ce jury est basée sur ce même cahier des charges, ci-dessus, cependant les discussions s'accordent différemment en fonction des critères.

La forme architecturale se retrouvait souvent comme premier argument pour délaissé le projet social associé à la cabane, et ce, peu importe sa pertinence.

Chaque cabane était pré-associée à une commune et à un site d'implantation. Parmi ces communes on retrouve un mix entre des sites urbains et d'autres plus ruraux :

- Bois Grenier - Autour de Complexe sportif "Gérard Charlet"
- La Madeleine - Guinguette de la Madeleine
- Marquette lez Lille - Jardin des Sens
- St - André Lez Lille - Place Basse
- Lambersart - Plaine du Colysée
- Lomme - Parc du Rossignol
- Roubaix - Avenue Nations Unies
- Roubaix - Canal Quai de Brest
- Péronne en Mélançois - Marais de la Marque
- Sainghin-en-Mélançois - Bois de la Noyelle
- Lallaing - Parvis de la mairie de Lallaing
- Dunkerque - Parvis Halle aux Sucres - Mole 1

Ces sites ont été en amont sélectionnés par les communes, avec les conseils du WAAO.

Durant l'édition 2023, le WAAO a privilégié des sites d'implantations dans les Quartiers Politique de la Ville (QPV), c'est pourquoi il était important pour elles de sélectionner des sites QPV pour l'édition 2024.

Édition 2023

les cabanes dans Lille et Roubaix



Mille Plateaux - Collectif Mezza / Parc Barbusse, Faubourg de Béthune



Starship - Duatrine + Atelier Post + la Condition Publique / Condition Publique



Le Barrioptère - Les Saprois + Université Catholique de Lille
Croisement rue du Port et bd Vauban, Vauban Esquermes



Latitude 50.62° - Atelier LMA + Compagnons du devoir et du tour de France / Bazaar-St-So



Le Toit Commun - Collectif Mulo / Jardin des plantes

17 | Microtopies 2024 - WAAO

Figure 18 - Édition 2023 Festival Microtopies - Bilan WaaO 2023

Ils ont été moins nombreux que l'année précédente, en raison de plusieurs facteurs, dont le climat politique.

En effet, l'un des élus a préféré modifier le site d'implantation d'une cabane prévue en QPV, sans concertation préalable avec le WAAO, au vu du climat politique français à partir du 9 juin 2024 (résultat des élections européennes et dissolution de l'assemblée nationale par Emmanuel Macron). Le festival s'étendant sur un temps long, on peut donc comprendre ce changement décrit comme stratégique pour garder la cabane intacte.

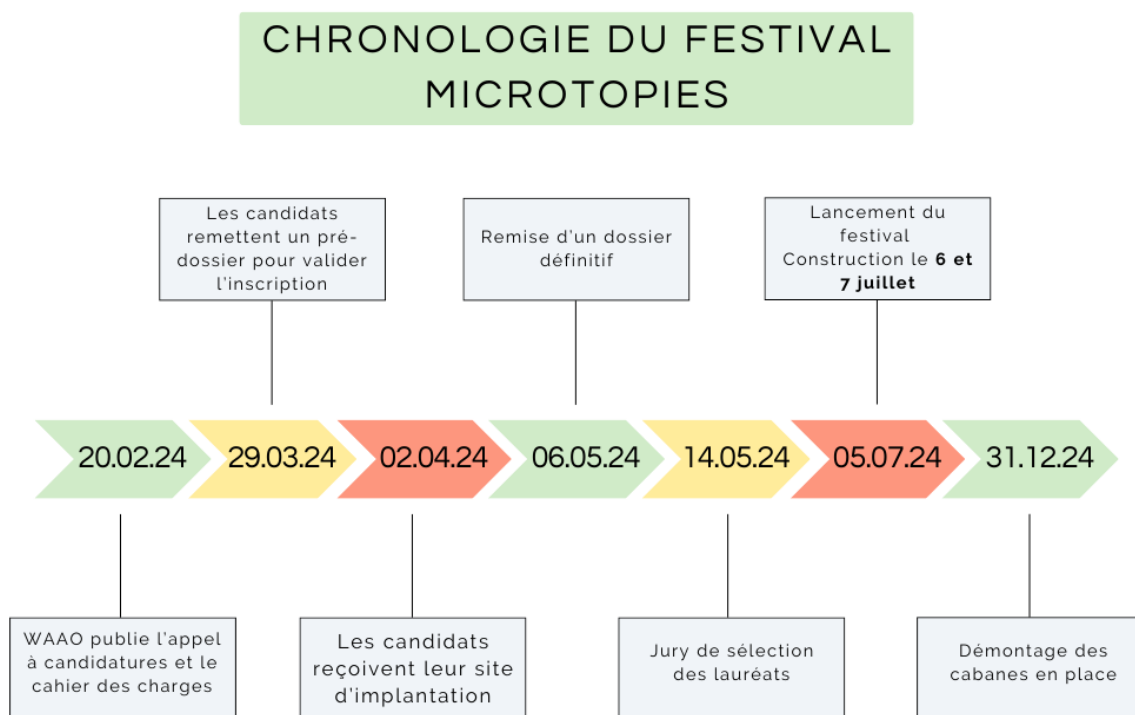


Figure 19 - Schéma - Frise chronologique de Microtopies 2024

Pour ce festival j'ai été en partie missionnée pour le volet "mobilisation des publics", soit assurer le volet social. Complexe avec l'idée du concours car le choix revenait au lauréat, je me devais d'être de conseil, intermédiaire auprès des équipes lauréates et ré-orienter vers des projets plus faisables, réalistes et surtout plus inclusifs. Cette mission devait être réalisée en amont du lancement du festival, le 5 juillet, et donc en simultané des rendez-vous techniques pour la faisabilité de la cabane.

Le contexte général offrait peu de place à la réflexion pour les lauréat.e.s qui réalisaient ce concours en plus de leur travail quotidien. C'est pourquoi, il était important de les orienter vers des actions simples et participatives, ou bien de créer des liens avec les structures intéressées, notamment les centres de loisirs pour continuer de faire vivre les cabanes l'été. Cette mission m'a permis d'être au plus près des équipes, mais aussi de suivre les échanges avec les élus et structures, de voir les obstacles rencontrés et les solutions mises en place. Un poste parfait pour la réalisation de la seconde mission, auprès de Victoria Sachsé (chercheuse et coordinatrice de la chaire Métro Forum) dans la réalisation d'un ouvrage, guide méthodologique, sur l'aventure Microtopies. A travers ce projet, le WAAO relie avec son volet édition et offre un autre moyen de médiation et diffusion de l'architecture en rendant compte de l'expérience, par étape et par point clef, allant de l'aspect juridique, en passant par le politique et le créatif.

Pour contribuer à cet ouvrage j'ai réalisé des observations "post-construction" de différents lieux, assister au rendez-vous avec les élus en amont des constructions et échanger, de manière plus informelle avec les personnes présentes sur les sites des cabanes, afin de recueillir leur perception sur ce projet.

Au-delà de Microtopies, j'ai également pu travailler sur un complément d'exposition demandé par la Halle aux Sucres à Dunkerque à l'occasion de l'itinérance de l'exposition La ville tourne en rond ? produite par le WAAO en 2023. Cette dernière reprend le chapeau de commissaire d'exposition pour une production centrée sur la Communauté urbaine de Dunkerque (CUD) et ses projets innovants.

L'objectif clairement expliqué par les commanditaires de cette exposition est de rassurer les habitants de la CUD vis-à-vis des capacités de résilience du territoire face au changement climatique.

Ce projet permet de poser de nombreuses questions au WAAO, que ce soit les médiums choisis pour l'exposition comme la tenue de leur ligne politique. Comment raconter un territoire sans tomber dans la promotion de ce dernier ? Comment rassurer et exposer des idées politiques derrière un projet sans tomber dans la "propagande" ?

Ces questions sont intimement liées à la démocratisation de la culture de l'urbain et encore plus à l'instrumentalisation de la culture. Quels projets mettent en valeur et à quelle fin ? Comment rendre un projet politique et aux termes jargonneux, accessible pour le grand public ? Comment rendre compte de l'histoire d'un territoire pour que chacun se sentent représentés dans ce portrait ?

En effet, la majorité de la population ne vit pas dans des centres historiques, dans des bâtiments classés et pourtant ces bâtiments font partie de la Ville au même titre que ceux avec un "intérêt patrimonial".

Alors si on doit démocratiser la culture de l'urbain, est-il nécessaire de désacraliser le patrimoine ? Ou bien faut-il simplement redonner sa place au quotidien ?

b. Lutter contre la fabrique de l'indifférence, la culture comme levier

“Notre sens du réel dépend entièrement de l'apparence, et donc de l'existence d'un domaine public où les choses peuvent apparaître en échappant aux ténèbres de la vie cachée”

²³Hannah Arendt

Comment créer un lien entre commun, le quotidien disons même banal et étonnement. Est-il encore possible de s'intéresser à ce qui ne nous surprend plus ou sommes-nous devenus indifférents ?

On entend souvent parler de fabrique de l'ignorance, un processus de détournement de l'utilisation de la science contre elle-même, et de la méthode scientifique, par un trop plein d'informations. Toutefois l'ignorance est communément définie comme un défaut de connaissances ou un manque d'expérience portant sur un domaine donné.

Entre trop plein et manque d'informations, il est peut-être plus juste de parler de désinformations ou mésinformations. Ici, on rapporte cette définition à la culture de l'urbain par l'exemple des quartiers en renouvellement urbain. Les informations communiquées à leur sujet sont rarement positives, elles sont aussi très factuelles voire impersonnelles.

Les habitants sont peu mentionnés ou alors comme un groupe homogène. Les articles se rapportent uniquement au projet bâti. Les informations “essentiels” sont diffusées, comme le calendrier du projet ou bien les avancées. Mais on parle rarement du processus vécu par les habitants.

La ZAC Concorde, le renouveau tant attendu du boulevard de Metz à Lille

Vendredi 11 décembre 2020, le conseil municipal de Lille a adopté deux délibérations en vue de la création de la ZAC Concorde, qui doit signer le renouveau d'un quartier sinistré.

Figure 20 - Une journal - Bouteiller, J. (2020, 14 décembre). La ZAC Concorde, le renouveau tant attendu du boulevard de Metz à Lille. actu.fr.²⁴

²³ Pingeot, M. (s. d.). Pour mieux saisir la post-vérité, relire Hannah Arendt. The Conversation. <https://theconversation.com/pour-mieux-saisir-la-post-verite-relire-hannah-arendt-71518>

²⁴ https://actu.fr/hautes-de-france/lille_59350/la-zac-concorde-le-renouveau-a-venir-du-boulevard-de-metz-a-lille_38091719.html

Lille : les dernières heures pour la barre des numéros 2 et 4, boulevard de Metz

Dans le cadre de la vaste réhabilitation du secteur Concorde, les engins de chantier achèvent cette semaine la destruction d'une des grandes tours du boulevard de Metz à Lille. Les images sont impressionnantes.

Figure 21 - Une journal - Dufresne, P. A. (2024, 15 février). Lille : les dernières heures pour la barre des numéros 2 et 4, boulevard de Metz. La Voix du Nord.²⁵

À Lille, une cité à l'horizon barré

Logements insalubres, chômage et solidarité : bienvenue boulevard de Metz, sixième quartier le plus pauvre de France.

Figure 22 - Une journal - 'ESJ Lille, L. É. (2018, 12 mars). À Lille, une cité à l'horizon barré. Les Jours²⁶

Pourtant d'autres articles sont publiés adressant le contexte, les témoignages et les raisons des résistances au projet.

²⁵ <https://www.lavoixdunord.fr/1430634/article/2024-02-15/lille-les-dernieres-heures-pour-la-barre-des-numeros-2-et-4-boulevard-de-metz>

²⁶ <https://lesjours.fr/obsessions/lille-concorde/ep1-pauvrete-concorde/>

Quitter les « tours dégueulasses » du quartier Concorde à Lille? Pas si simple pour les habitants qui restent à reloger

Depuis que le projet de renouvellement urbain a démarré dans cette cité du faubourg de Béthune, plus des deux tiers des foyers ont été relogés. Mais 291 sont encore en attente d'une solution. Entre attachement au quartier, difficultés à satisfaire les habitants et manque de logements sociaux... Comment se passent ces relogements ?

Figure 23 - Une journal - Fournier, L. (2024, 8 mars). Quitter les « tours dégueulasses » du quartier Concorde à Lille ? Pas si simple pour les habitants qui restent à reloger. Mediacités²⁷

Alors avec l'ensemble de ces informations pourquoi assistons-nous à une indifférence vis-vis du sort de ces quartiers et de leurs habitants ?

L'indifférence est définie par l'état, le sentiment de quelqu'un qui ne se sent pas concerné, touché par quelque chose, ou qui n'accorde aucune attention, aucun intérêt à quelqu'un, à quelque chose.

En effet, lorsque l'on communique sur un projet par le seul angle de démolition d'un immeuble pour la création d'un futur écoquartier, il est difficile d'être pris d'émotion face à un tel événement.

Le projet Concorde à Lille en est le parfait exemple, l'opinion publique et les professionnels s'accordent sur la vétusté et l'insalubrité des bâtiments.

Nombreux, communiqués, extraits de presses, retour des habitants, parlent même du lieu comme devenu insécurisant.

Il est donc nécessaire de *“redorer l'image du quartier”*. Mais quid de l'après projet, parle-t-on réellement de l'après des familles délogées ? De qui revient vivre dans le quartier ?

Si pour certains philosophes il est impossible d'être indifférent puisque cela reviendrait à se méconnaître et se trouver dans un état apathique total. Il est intéressant de se pencher sur le questionnement général autour de l'indifférence dans l'actualité.

Que ce soit au sujet de la biodiversité qui disparaît, du rapport à la politique des citoyens, de bombardements ou bien de familles non relogées. La question demeure pourquoi n'y a-t-il pas plus de réaction et surtout collective ?

²⁷ <https://www.mediacity.fr/enquete/lille/2024/03/07/quitter-les-tours-degueulasses-du-quartier-concorde-a-lille-pas-si-simple-pour-les-habitants-qui-restent-a-reloger/>

Guerre. Gaza : “À partir de combien de morts passe-t-on de l’indignation à l’indifférence ?”

Figure 26 - Une journal - Haddad, E. (2024, 15 juillet). Gaza : “À partir de combien de morts passe-t-on de l’indignation à l’indifférence ? ” Courrier International.

Les requins-baleines sont en train de disparaître dans l'indifférence

Figure 25 - Une journal - Tom Peschak, National Geographic Image Collection. (2024, 29 mai).

L’apathie, un danger pour la démocratie

Figure 24 - Une journal - Le Devoir. (2023, 12 juillet). L’apathie, un danger pour la démocratie. Le Devoir.

Le traitement médiatique est un premier élément de réponse, face à cette question. Quand on communique sur une actualité par des chiffres, il est plus compliqué d’y accrocher une réalité, une distance est mise entre l’information et ceux qui la reçoit.

De même, si on parle uniquement du matériel, du bâti et d’un bienfait pour une grande cause commune, on soustrait l’individu.

Ces dynamiques sont relatives aux questions sociales. On retrouve des similarités dès que l’on aborde la question du genre. Il est fréquent de voir une mise en contradiction de l’intérêt général avec celui d’un intérêt spécifique. C’est un paradoxe important qu’on retrouve dans les argumentaires, qu’il soit des politiques ou des habitants, en lien avec la fabrique de la ville : l’intérêt des hommes est considéré comme étant l’intérêt général, la norme, comparé à celui des femmes qui est considéré comme étant d’intérêt spécifique, relevant du détail, donc prompt à la discréditation. Alors que pour rappel, les femmes sont 2 millions de plus que les hommes en France.

Ce sont des procédés à interroger puisqu’il nie une partie du vécu des habitants et qu’il véhicule une fausse idée de ce qu’est la représentativité.

Avec ces nouveaux éléments, il est plus judicieux de parler de fabrique de l’indifférence comme un ensemble de mécanismes, stratégies, et pratiques qui visent à maintenir ou amplifier l’ignorance dans un domaine particulier.

Cela peut inclure la désinformation, la manipulation des faits, le contrôle des sources d'information, et la diffusion sélective de connaissances.

Dans le cas de la fabrique de la ville, l'indifférence peut se manifester par un manque de réaction face aux injustices ou aux problèmes sociaux, ce qui peut contribuer à l'inaction ou à la stagnation sociale. Lutter contre la fabrique de l'indifférence, c'est aussi la lutte contre une vision de la ville impersonnelle. Un bâtiment n'est jamais vide, aborder la question autour d'un bâtiment, c'est comprendre et prendre en compte le tout, soit le bâtiment, ses résidents, son histoire, l'histoire du quartier et de la ville.

Le biais de l'action culturelle semble être un axe facilitateur pour aborder ces questions. Dans un premier pas en créant l'occasion de s'intéresser à ces questions le temps d'une discussion, d'une balade thématique, d'une exposition etc. C'est tout autant un moyen de tisser des liens avec un lieu, de montrer un potentiel ou simplement de le découvrir.

L'action culturelle est aussi vectrice de rencontres, un moyen d'humaniser un projet, un quartier, une habitation. On retisse alors un autre lien avec l'espace que celui fait par le quotidien, par les médias, par nos aprioris. L'action culturelle peut permettre d'aller au-delà de sa propre conception et de découvrir notre environnement sous un jour nouveau.

III. Vers un développement culturel et urbain sensible.

*« La Culture est un instrument manié par les professeurs pour fabriquer des professeurs, lesquels, à leur tour fabriqueront des professeurs »
Simone Weil, L'Enracinement - 1943*

a. Les conditions de déploiement de l'action culturelle, un climat restrictif.

Le lien entre culture et ville, au-delà de sa dimension historique et philosophique, est désormais assumé dans son approche aménagiste et transformatrice (Grésillon, 2014). La culture devient un pilier pour l'attractivité des territoires. Ce qui est confirmé par la mise en place de label comme celui de *Capitale Européenne de la culture* (Label européen, qui se traduit pour les villes détentrices par un projet de territoire renforçant les connexions entre ses différentes communautés et l'Europe par le prisme de la culture et des arts) qui permet l'expansion culturelle d'un territoire et d'un gain de notoriété de la ville hôte. Ces programmes visent à une meilleure "représentation" de la culture sur le territoire mais ce n'est pas sans conséquences (métropolisation de la culture).

C'est Mariette SIBERTIN-BLANC dans *Territorialisation et décroisement de l'action culturelle en faveur du développement sensible des territoires*, évoque un nouvel angle d'analyse territoriale des dynamiques culturelle. La chercheuse suggère d'analyser "la contribution de l'action culturelle à des stratégies de développement territorial moins axées sur les objectifs économiques, moins orientées sur les infrastructures et davantage portées sur l'enrichissement des individus, privilégiant l'émancipation des populations, valorisant les temps de partage des émotions." Selon elle, ces projets se caractérisent par "une préoccupation renforcée pour la qualité de vie dans les territoires" tout en intégrant les dimensions qui touchent à la vie quotidienne des habitants et aux lieux du collectif. Toujours selon M. Sibertin-Blanc, dans ce cas l'action culturelle contribue à un "développement territorial sensible"

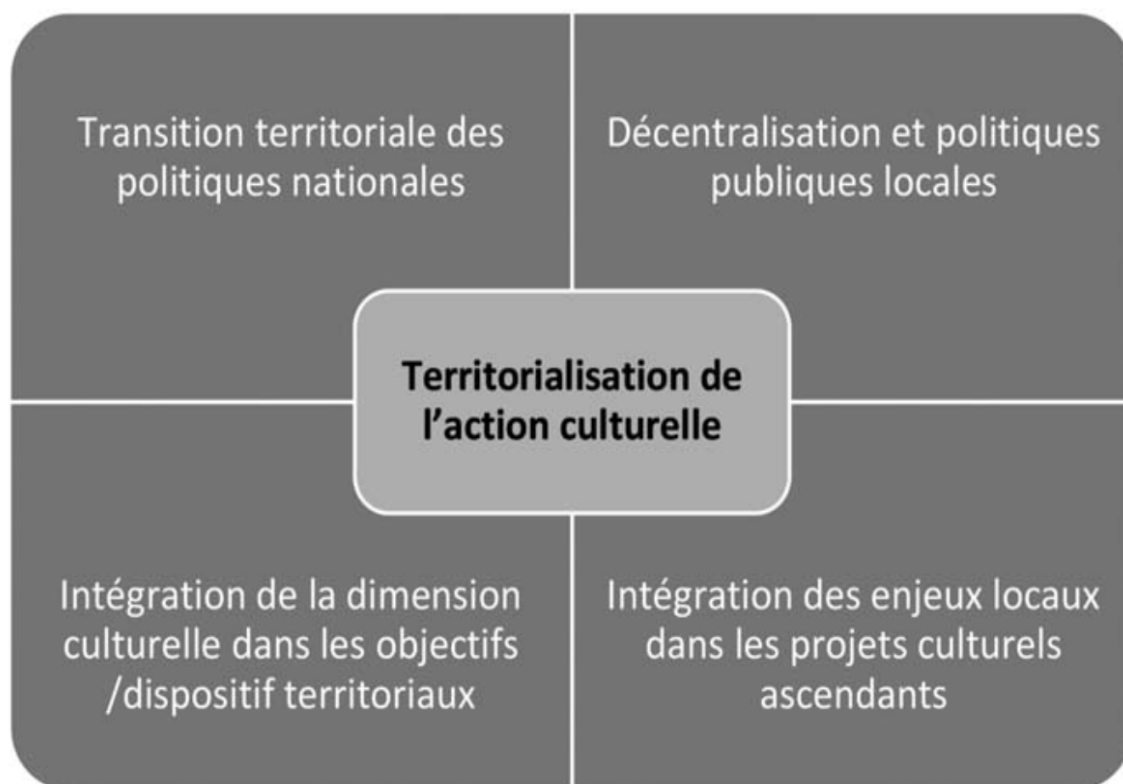


Figure 27 - Schéma – La territorialisation de l'action culturelle, une combinaison de quatre processus, Mariette Sibertin-Blanc

On définit l'action culturelle par l'ensemble d'activités et de programmes conçus pour promouvoir, développer, et enrichir la culture au sein d'une communauté ou d'une société. Cette notion englobe une variété d'initiatives visant à rendre la culture accessible, à encourager la participation culturelle, et à renforcer le lien entre les individus et les pratiques culturelles. C'est donc un outil fort pour la création de lien social, pour la création d'espaces de rencontre et d'échanges, mais surtout un outil contre l'exclusion culturelle, puisque les structures culturelles avec un ancrage territorial permettent une accessibilité aux différents événements mais aussi à l'informations, que l'on soit dans un quartier politique de la ville ou non, dans une zone rurale ou urbaine.

Cependant, il est difficile de ne pas parler de culture et de territoire sans parler des financements qui permettent de déployer ces actions. Alors que le budget national consacré à la culture est en hausse, notamment avec le développement et le maintien du pass culture.

Les fonds dédiés à la création et au patrimoine eux sont mis à mal, avec 100 millions en moins pour le patrimoine et 96 millions en moins pour le domaine de la création.

Le monde du théâtre est plus que impactés par ces décisions gouvernementales dans une interview pour Libération Nicolas Dubourg, président du Syndicat des entreprises artistiques et culturelles, déclare que *“les services publics de ce pays sont en train de disparaître. L'école, l'hôpital, la culture. Tout ça est en train d'être cassé”*. Les grandes infrastructures parisiennes comme les plus petites structures locales sont touchées, le monde culturel est un vaste écosystème. Fragiliser une composante de ce monde revient à fragiliser l'équilibre entier. De même pour le monde associatif, mettre en difficulté les actions d'une association revient à réglementer l'ensemble du corps associatif. Ces deux mondes sont les branches d'un même arbre ou du moins les arbres d'une même forêt.

Ici on parle du monde culturel et des structures subventionnées par l'Etat. C'est une réalité applicable à l'ensemble du monde associatif, culturel ou non. Les structures dépendent de leur commune et/ou de leur métropole, qui eux aussi perdent des subventions, de leur programme politique et de leur mise en application. D'autres solutions s'offrent pour ne pas uniquement dépendre des fonds publics, car au-delà de l'instabilité des revenus, s'en affranchir offre une plus grande liberté d'actions. Puisque les financements s'accordent au respect d'une charte de *“bonne conduite”* de l'association et dans la continuité du programme du représentant politique en place, il peut être intéressant pour les associations de se tourner vers le secteur privé. Les financements privés, le mécénat, les contributions en nature font de plus en plus sens pour certaines structures, pour les raisons précédemment énoncées, puisque cela permet un plus grand nombre de solutions et plus de souplesse d'actions, notamment dans un climat de censure et répression de libertés associatives. Ces dernières mesures gouvernementales entravent la liberté d'actions des associations qu'elles soient économiques ou politiques. Tout cela est cristallisé par la loi surnommée *“séparatisme”*.

Cette loi, supposée uniquement viser les activités potentiellement terroristes, touche en réalité aux libertés associatives. Dans une tribune signée par des universitaires, avocats et une multitude d'associations, ces derniers s'offusquent car *“contrairement à ce qui est avancé par ses promoteurs, ce nouveau texte liberticide ne concerne pas seulement les associations culturelles et celles qui perçoivent des fonds publics, mais constitue une menace très grave pour l'ensemble des associations françaises.”*

Par cette loi, chaque association demandant des fonds publics devra signer un contrat d'engagement républicain (CER) et s'engager au respect de 6 engagements développés dans le texte.

Dès sa mise en vigueur, bon nombre d'associations écologistes se sont senties en insécurité sur les éventuels abus et détournement de cette loi.

C'est alors que l'Observatoire des libertés associatives qui rassemble une coalition d'acteurs associatifs dont les représentants siègent dans un comité d'animation aux côtés d'un comité scientifique composé de chercheurs, a mis en place une carte afin de signaler les différentes entraves, généralement en lien avec la loi séparatisme faite sur le territoire national ; le territoire métropolitain lillois en compte 13.

Dans un climat comme celui-ci il est difficile de mettre en place des actions engagées puisque la menace de la sanction est réelle. Les combats contre ces restrictions sont récents puisqu'un vide juridique entoure la question. Il n'est donc pas étonnant de voir les associations mettre en place des stratégies pour respecter leur ligne éthique et politique sans risquer de sanction économique voire la dissolution.

b. Actions culturelles et justice sociale

Toujours selon Mariette Sibertin-Blanc, intégrer la culture dans les dispositifs territoriaux visent à mobiliser les actions culturelles au service de problématiques de développement local et d'aménagement. Il émerge alors une critique sur cette utilisation et instrumentalisation de la culture au service du social et de l'urbanisme. Comment l'action culturelle peut rester neutre tout en étant financée par une institution publique qui veut parler d'un de ses projets ? On peut voir le risque d'une perte d'autonomie des associations et de la création de leurs objectifs, non plus définis par elles-mêmes, mais par l'État.

Cette méthode permet tout de même de financer des projets d'actions culturelles et d'accompagner des projets urbains, pour une meilleure ouverture au public. Dans ce cas, l'action culturelle peut se révéler être un moyen d'atteindre les objectifs de cohésion urbaine, d'appropriation de l'espace urbain et du renforcement des liens entre un quartier et le reste de la ville.

Autrefois, l'analyse de l'action publique culturelle locale s'est faite par un mode quantitatif, en comptant le nombre de structures actives sur un territoire donné. Puisque qu'avec la création du ministère de la Culture français en 1959 vient une politique de décentralisation de la culture et de "*démocratie culturelle*". Amener la culture au plus proche de la population telle est la mission de cette politique. Toutefois, il est essentiel de trouver un équilibre pour développer une offre cohérente avec le territoire, ce qui n'a pas toujours été le cas.

La démocratie culturelle passe par une égalité d'accès géographique théorique : " s'il y a des structures culturelles sur l'ensemble du territoire français alors tout le monde a accès à la culture de la même manière." Or, l'égalité à la culture n'est pas seulement un enjeu géographique, mais aussi un enjeu social.

Les dynamiques institutionnelles tendent à sélectionner les formes de cultures et patrimonialiser les formes les plus "*nobles*" puis rendre les rendre accessibles à un large public pour en assurer la diffusion. La tendance s'est inversée, l'État apporte à la population une culture qu'elle saura apprécier afin de garantir une fréquentation des établissements culturels. Dans ces deux dynamiques le public est simple destinataire, littéralement spectateurs de l'offre culturelle proposée.

C'est dans ce contexte que se développe le principe de démocratisation culturelle, qui donnera naissance à la médiation culturelle, qui vise non pas à assimiler une culture mais bien d'intégrer différentes strates sociales à la Culture. En effet il s'agit d'assurer au plus grand nombre, et sans distinction sociale un accès à la culture. Qu'il soit à la fois physique par la décentralisation des institutions culturelles, et psychique par l'éducation et la

transmission des savoirs pour la compréhension. C'est une méthode qui permet de lutter contre l'auto-stigmatisation, notamment liée à sa classe sociale et donc l'auto-exclusion d'événements culturels.

A l'échelle locale, chaque acteur semble chercher à répondre à ses propres enjeux, sans pour autant s'ancrer dans une réalité territoriale et en faire découler une stratégie.

Or le WAAO, par ses actions, tente de s'insérer dans les interstices accessibles de la stratégie métropolitaine en place. Ces actions sont facilitées par le domaine d'action du WAAO, l'architecture et l'urbanisme. En effet, il est plus accessible de s'ancrer territorialement quand on raconte des projets urbains locaux.

De plus, c'est par des projets comme Microtopies que le WAAO se démarque. Puisque la mise en place de ce festival crée elle-même un maillage de commune sur l'échelon métropolitain. L'événement se tourne aussi vers les quartiers politiques de la ville, qui sont généralement exclus de programmes d'actions culturelles immédiates, sauf si ce dernier est inscrit dans une dynamique de gestion transitoire.

En analysant les champs d'actions de l'association, 3 catégories en découlent, les 3 degrés d'action du WAAO :

- **Semer** : représente le premier degré d'action du WAAO. Lorsque l'association se place en tant que facilitatrice, médium de communication sur un sujet. Le WAAO possède un certain nombre de savoir-faire, mais aussi un large réseau de connaissances dans la fabrique de la ville. C'est par ces actions que l'association peut vendre un service immatériel, une expertise sur un sujet ou bien sur le médium pour l'aborder. Par exemple, les workshops organisés avec le bailleur Lille Métropole Habitat ont eu pour but de **créer un espace de réflexion** pour les employés de l'entreprise sur différents thèmes, comme la place de la biodiversité dans l'habitat. C'est un niveau d'action essentiel pour le monde professionnel.

- Accueillir : ce second degré d'action, met le WAAO dans un **rôle d'interface**, de scène, presque neutre. Accueillir permet de diffuser le savoir notamment sur des projets urbains, dans un espace physique mais aussi mental, reconnu. Les événements forts de ce volet sont les *Archi-Apéro qui permettent une "désacralisation" de l'idée de la conférence type. De créer des moments semi-informels pour la communication sur un projet. Ce format rend possible l'intervention d'acteurs divers aux sujets divers, passant du genre à la place de l'eau en ville.*
- Relayer : ce dernier volet d'action, incarne l'ensemble de la **stratégie pédagogique**. C'est un volet transversal à l'ensemble des actions du WAAO. C'est un champ plus descendant dans sa mise en pratique. Puisqu'il ne s'agit pas seulement de relayer l'information mais, bien de se placer comme structure-étape, dans un la démocratisation de la culture de l'urbain. En créant des liens avec les publics minorisés et éloignés des politiques publiques culturelles. Cette partie est incarnée par le lien du WAAO avec les QPV.

Malgré un programme d'action riche, l'association se retrouve face à des impasses et/ ou dans l'impossibilité d'agir, surtout faute de moyens humains.

Il est tout de même intéressant de proposer une mise en lumière de pistes d'approfondissement de ces actions.

Particulièrement sur la stratégie hors les murs, et plus précisément par le biais de structures plus locales et plus ancrées dans leur territoire. Aujourd'hui nous avons connaissance de la complexité des rapports entre les secteurs en politique de la ville et les institutions culturelles, représentante de l'État. C'est pourquoi il est nécessaire, surtout quand on fait le choix d'intervenir dans ces secteurs, d'être conscient des frontières induites par la Culture elle-même.

Le Ministère de la Culture et de la Communication mène en 2008 une étude qui démontre qu'à partir de douze minutes du domicile, une frontière physique mais aussi psychologique se dresse entre l'individu et une offre culturelle. Cela renforce l'idée que l'offre culturelle ne leur est pas destinée, vu qu'elle se situe hors d'un certain périmètre.

Se lier à des structures locales permet également d'humaniser le rapport à la culture. Ce n'est plus l'État mais un visage familier. C'est un travail de longue haleine, puisque cela nécessite de tisser un lien social avec les habitants, pour se faire reconnaître en tant que médiateur dans le quartier.

Dans un second temps, il est possible d'imaginer un volet d'éducation populaire, clé pour franchir un cap plus descendant dans la pédagogie. Il ne s'agit pas de créer un poste pour l'éducation populaire, mais de créer un lien avec des structures qui ont cette compétence et savoir-faire.

C'est un volet qui s'inscrit dans le champ d'action "*accueillir*" et "*relayer*" puisque c'est un moyen de faire place à d'autres acteurs en lien avec la culture de l'urbain. Mais aussi de faire place aux savoirs non-techniques et professionnels.

Nos voisins belges parlent d'éducation permanente, pour désigner ce que nous, français.e.s appelons éducation populaire. Sémantiquement différents, les deux mots reposent sur l'idée d'une éducation accessible à tous et surtout en continu. La sémantique belge renvoie à l'idée d'une éducation universelle et continue, peu importe sa classe sociale. Alors que celle de la France, semble plus connotée vers un groupe social éloigné des pratiques éducatives institutionnelles ou bien d'un contenu éducatif créer indépendamment d'objectifs nationaux.

L'éducation populaire est une pratique qui vise à développer les capacités critiques, et la conscience sociale en mettant l'accent sur l'accès à la culture et la formation continue. L'éducation populaire ce n'est pas "*éduquer le peuple*". C'est favoriser une compréhension d'ensemble de la société, des origines des inégalités sociales et de sa condition. La connaissance de la société, comme vecteur d'émancipation.

Dans les deux cas, ce sont deux initiatives qui décroissent l'art et la culture, notamment la culture urbaine.

La culture urbaine doit aussi laisser sa place aux sciences humaines, un secteur souvent éloigné du milieu professionnel, et de la composition du WAAO. Ce domaine et ces professionnels permettent une approche sociologique et sensible du territoire.

Cette science permet d'identifier les dynamiques urbaines dans leurs aspects sociaux. Voir d'un autre œil ou peut-être même comprendre l'aspect systémique des discriminations quotidiennes vécues, et donc de légitimer des revendications auprès d'un public loin de ce vécu.

Conclusion

Les actions en faveur de la démocratisation de la culture de l'urbain représentent une avancée significative vers une meilleure inclusion et une plus grande équité dans la conception et la gestion des villes. En rendant ces disciplines plus accessibles aux citoyens et en intégrant leurs voix et besoins dans le processus décisionnel, le cadre de vie qui est favorisé reflète davantage les réalités et aspirations de toutes les couches sociales.

L'action culturelle tient une place clef dans cette démarche, c'est une approche qui favorise la reconnaissance et la valorisation des identités locales, par exemple par la mise en valeur du patrimoine matériel ou immatériel lié à une commune. Cependant, la culture, l'architecture et l'urbanisme ne sont pas simplement liés dans un objectif artistique ou patrimonial.

Nous avons pu voir par l'exemple de l'Alma-Gare à Roubaix que même si la population possédait cette culture de l'urbain, donc une connaissance de la ville, de ses bâtiments et du patrimoine, le programme urbain ne changeait pas. Le cas de Concorde est d'autant plus complexe. Si à l'Alma la mobilisation peut être diverse, sociale, patrimoniale et écologique, à Concorde, les moyens d'interpellation sont plus maigres. Il n'est possible d'interpeller que dans le processus même du renouvellement urbain. Une mobilisation donc bien plus vaste et complexe dans son appropriation. Ici, il est plus efficace de comprendre pour relayer, pour d'obtenir une scène d'écoute, et ainsi mettre en place une stratégie.

Le lien entre action culturelle et culture de l'urbain s'exerce également dans la médiation autour des sujets discutés. Il ne s'agit pas pour l'association de prôner et d'inculquer la culture et les codes du dominant (l'architecte, l'urbaniste et l'ingénieur). Mais il s'agit bien d'aider les habitants à s'approprier une partie des savoirs et surtout d'apprendre à reconnaître la valeur réelle de ses propres savoirs en temps qu'utilisateur d'un espace. Notamment pour les classes populaires qui depuis des années subissent bien plus les grands programmes urbains qu'ils n'en sont de réels acteurs.

La tâche reste complexe, les initiatives culturelles peuvent parfois manquer de coordination avec les acteurs locaux ou bien être une dans une trop forte continuité des politiques publiques, valorisant alors au moins symboliquement l'action de l'État (c'est-à-dire, une forme d'instrumentalisation de la culture). Ce qui peut conduire à des projets qui, bien que enrichis culturellement, ne répondent pas toujours aux besoins pratiques ou aux réalités sociales des communautés.

Le WAAO apporte une partie de solutions dans les différentes strates de ses actions. En créant un espace de discussion sur les projets en cours, avec les *Archi-Apéro*. En s'efforçant de créer un lien avec les secteurs QPV de la métropole lilloise, que ce soit par le volet pédagogique (actions avec les centres sociaux) ou bien par le projet *Microtopies*.

Avec *Microtopies*, notamment, l'association s'est créé une place réelle dans un écosystème d'acteurs locaux, qu'ils soient institutionnels, culturels, socio-éducatifs et même politiques, offrant alors un programme d'action culturelle cohérent avec les enjeux de transformations métropolitains. C'est un acteur singulier du territoire.

En prenant l'axe du champ culturel, le WAAO se différencie en particulier des ateliers populaires d'urbanisme métropolitain, qui eux tiennent une ligne militante et informent et accompagnent les citoyens dans l'application et respect de leurs droits, notamment en matière de logement.

Bien que différents, il est utile d'avoir une diversité d'acteurs dans l'écosystème de la démocratisation de la culture urbaine, afin de toucher les différentes strates sociales.

D'autant plus qu'il faut bien relever un entre-soi professionnel fort, dans le public du WAAO. Ce qui représente certainement une limite psychologique et un frein à l'appropriation des lieux par des non professionnels de l'urbain. On retrouve une problématique similaire lors des réunions de concertation publique : bien que ouvertes a priori à tous les publics, ces moments tendent à être symboliquement hermétiques aux citoyens "*profanes*" de l'urbanisme.

Bibliographie

Livres

- Adam Matthieu, Delfini Antonio, Epstein Ariela, Mariani Américo, Collectif Asphalte (2023). *Tenir la ville : luttes et résistances contre le capitalisme urbain*. Éditions Les Étaques.

Articles scientifiques

- Balteau, É. (s. d.). *Bonjour–bonsoir. Des habitants face à la rénovation urbaine*. Métropolitiques. <https://metropolitiques.eu/Bonjour-bonsoir-Des-habitants-face-a-la-renovation-urbaine.html>
- Bellanger, E. (s. d.). *Rénovation urbaine. L'espace comme remède à la question sociale ?* <https://metropolitiques.eu/Renovation-urbaine-L-espace-comme-remede-a-la-question-sociale.html>
- Berry-Chikhaoui, I. (s. d.). *Faire face au renouvellement urbain - Retour sur dix ans de recherche coopérative dans le centre-ville de Marseille*. <https://metropolitiques.eu/Faire-face-au-renouvellement-urbain.html>
- Bonheur, C. R. (s. d.). *La mécanique à ciel ouvert - Un travail de subsistance dans les quartiers populaires*. <https://metropolitiques.eu/La-mecanique-a-ciel-ouvert.html>
- Carrel, M. (s. d.). *Discriminations et politisation ordinaire dans les quartiers populaires - Une absence de débouchés hautement inflammable*. <https://metropolitiques.eu/Discriminations-et-politisation-ordinaire-dans-les-quartiers-populaires.html>
- Carriou, C. (s. d.). *L'École de la rénovation urbaine : un nouveau bricolage idéologique ?* <https://metropolitiques.eu/L-Ecole-de-la-renovation-urbaine.html>
- Chognot, C. (2020). 2. Rôle politique ou rôles politiques des associations ? Dans : C. Chognot, *Le sens de l'action dans les associations* (pp. 37-59). Toulouse : Éres.

- Cugno, A. (2005). De notre indifférence. *Études*, 402, 761-770. <https://doi.org/10.3917/etu.026.0761>
- Delpirou, A. (s. d.). *Pour une approche contextualisée de la rénovation urbaine*. Métropolitiques. <https://metropolitiques.eu/Pour-une-approche-contextualisee-de-la-renovation-urbaine.html>
- Frétigny, R. (s. d.). *Peut-on réussir la rénovation urbaine ? - Concilier logiques financières et urbaines : la piste de la santé publique*. <https://metropolitiques.eu/Peut-on-reussir-la-renovation-urbaine.html>
- Germain-Thomas, P. (2020). La démocratisation culturelle, illusion ou utopie en devenir ? *Quaderni*, 99-100, 81-95. <https://doi.org/10.4000/quaderni.1557>
- Lafore, R. (2010). Le rôle des associations dans la mise en œuvre des politiques d'action sociale. *Informations sociales*, 162, 64-71. <https://doi.org/10.3917/inso.162.0064>
- Lelévrier, C. (s. d.). *Rénovation urbaine et trajectoires résidentielles : quelle justice sociale ?* <https://metropolitiques.eu/Renovation-urbaine-et-trajectoires-residentielles-quelle-justice-sociale.html>
- Pinget, M. (s. d.). *Pour mieux saisir la post-vérité, relire Hannah Arendt*. The Conversation. <https://theconversation.com/pour-mieux-saisir-la-post-verite-relire-hannah-arendt-71518>
- Piron, F. (2003). La production politique de l'indifférence dans le Nouveau management public. *Anthropologie et Sociétés*, 27(3), 47-71.
- <https://doi.org/10.7202/007924ar>
- Romainville, C. (2016). Les dissonances entre démocratisation et démocratie culturelle dans le droit des Centres culturels. *Droit et société*, 92, 53-73. <https://doi.org/10.3917/drs.092.0053>
- Sen, M., & Sen, M. (2022, 7 Avril). La démocratisation culturelle, échec ou réussite ? - Le Temps des Ruptures. *Le Temps des Ruptures* -. <https://letempsdesruptures.fr/index.php/2022/04/05/la-democratisation-culturelle-echec-ou-reussite/>

- Talpin, J. (s. d.). *Une répression à bas bruit. Comment les élus étouffent les mobilisations dans les quartiers populaires*. <https://metropolitiques.eu/Une-repression-a-bas-bruit-Comment-les-elus-etouffent-les-mobilisations-dans.html>
- Valencia, R. (2022, 9 juin). Peut-on encore distinguer haute et basse culture ? *Courrier International*. <https://www.courrierinternational.com/article/2010/09/09/peut-on-encore-distinguer-haute-et-basse-culture>
- Worms, F., Duault, V. L., & Pivin, C. (2024, 11 Avril). Pourquoi faut-il refuser l'indifférence ? *France Culture*. <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-pourquoi-du-comment-philosophie/pourquoi-ne-doit-on-pas-etre-indifferent-7584390>
- Zask, J. (2016). *De la démocratisation à la démocratie culturelle*. *NECTART*, 3, 40-47. <https://doi.org/10.3917/nect.003.0040>

Articles de presse

- Belgacem, P. I. (s. d.). *Les habitants de l'Alma s'organisent pour que leur quartier soit rénové*. *Street Press*. <https://www.streetpress.com/sujet/1668613873-habitants-l-alma-roubaix-organisent-quartier-renovation-destruction-demolition-abandon-pouvoirs-publics>
- Bindé, J. (2024, 1 mars). Adieu la hausse : le budget de la Culture perd 200 millions d'€ ; euros. *Beaux-Arts*. <https://www.beauxarts.com/grand-format/adieu-la-hausse-le-budget-de-la-culture-perd-200-millions-deuros/>
- Bouteiller, J. *La ZAC Concorde, le renouveau tant attendu du boulevard de Metz à Lille*. (s. d.). *actu.fr*. https://actu.fr/hauts-de-france/lille_59350/la-zac-concorde-le-renouveau-a-venir-du-boulevard-de-metz-a-lille_38091719.html
- Clerc, L. (2024, 8 avril). Budget 2024 : les économies dans le spectacle vivant engendreront une baisse de 54 % de représentations l'an prochain. *Libération*. https://www.liberation.fr/culture/scenes/budget-2024-les-economies-dans-le-spectacle-vivant-engendreront-une-baisse-de-54-de-representations-lan-prochain-20240408_EY3ESNSU4NGDLKGZDSGYWH6UHM/#:~:text=Une%20enqu%C3%AA

[te%20confirme%20les%20cons%C3%A9quences,le%20minist%C3%A8re%20de%20la%20Culture](#)

- Couvelaire, L. (2023, 15 décembre). Rénovation urbaine : dans le quartier de l'Alma-Gare à Roubaix, un chantier sous haute tension. *Le Monde.fr*. https://www.lemonde.fr/societe/article/2023/12/15/renovation-urbaine-dans-le-quartier-de-l-alma-gare-a-roubaix-un-chantier-sous-haute-tension_6205934_3224.html
- Deleurence, G. (2023, 28 novembre). *Roubaix : la bataille de; Alma*. POLITIS. <https://www.politis.fr/articles/2023/11/roubaix-la-bataille-alma-gare/>
- Delfini, A et Le Roulley, S pour l'observatoire national du droit à la ville. (S. d.). *Le mur de la colère*. CQFD, Mensuel de Critique et D'expérimentation Sociales. <https://cqfd-journal.org/Le-mur-de-la-colere>
- Fournier, L. (2024, 8 mars). Quitter les « tours dégueulasses » du quartier Concorde à Lille ? Pas si simple pour les habitants qui restent à reloger. *Mediacités - Média Indépendant À Lille, Lyon, Nantes et Toulouse*. <https://www.mediacites.fr/enquete/lille/2024/03/07/quitter-les-tours-degueulasses-du-quartier-concorde-a-lille-pas-si-simple-pour-les-habitants-qui-restent-a-reloger/>
- Gayot, J., Azimi, R., & Blanchard, S. (2024, 1 mars). Le ministère de la culture puise dans ses crédits de réserve pour faire face aux coupes budgétaires. *Le Monde.fr*. https://www.lemonde.fr/culture/article/2024/02/29/face-aux-coupes-budgetaires-le-ministere-de-la-culture-puise-dans-ses-credits-de-reserve_6219297_3246.html
- L. É. De L'ESJ Lille (2018, 12 mars). *À Lille, une cité à l'horizon barré*. Les Jours. <https://lesjours.fr/obsessions/lille-concorde/ep1-pauvrete-concorde/>
- Morvan, P. I. B. Y. (s. d.). *Le quartier de l'Alma, utopie ratée de Roubaix*. Street Press. <https://www.streetpress.com/sujet/1548864957-quartier-alma-utopie-ratee-roubaix>
- Slisse, M., (2023, 18 décembre). Démolitions à l'Alma : « Penser qu'en rasant on va régler tous les problèmes, c'est une utopie ». *Mediacités - Média Indépendant À Lille, Lyon, Nantes et Toulouse*. <https://www.mediacites.fr/urbanisme/lille/2023/12/18/demolitions-a-lalma-penser-que-n-rasant-on-va-regler-tous-les-problemes-cest-une-utopie/>

- Soudais, M. (2024, 9 février). « *Quand on démolit des logements, la vie disparaît* ». POLITIS. <https://www.politis.fr/articles/2024/02/quand-on-demolit-des-logements-la-vie-disparait-alma-gare-roubaix/>

Sitographie

- APPUII. *Proposition de loi : démocratiser la rénovation urbaine et le logement*. (2022, 10 juillet). <https://appuii.wordpress.com/proposition-de-loi-democratiser-la-renovation-urbaine-et-le-logement/>
- Coalition, *La MRES de Lille mise en garde par la préfecture pour l'accueil de collectifs de désobéissance civile* - L.A. Coalition. (S. d.). <https://www.lacoalition.fr/La-MRES-de-Lille-mise-en-garde-par-la-prefecture-pour-l-accueil-de-collectifs?view=liste>
- *Financement de la culture*. (S. d.). <https://www.culture.gouv.fr/themes/Financement-de-la-culture#:~:text=Sur%20ces%2017%20milliards%20de,l'industrie%20culturelle%20en%20France>
- Lille Métropole, *Le nouveau Programme national de renouvellement urbain (NPNRU)*. (S. d.). <https://www.lillemetropole.fr/le-nouveau-programme-national-de-renouvellement-urbain-nprnu>
- Lille Métropole, *Renouvellement urbain : quartiers de l'Alma, de l'Épeule, du Pile et des Trois Ponts à Roubaix*. (S. d.). <https://www.lillemetropole.fr/renouvellement-urbain-quartiers-de-lalma-de-lepeule-du-pile-et-des-trois-ponts-roubaix>
- *Periferia, Faisons le point. . . ça vaut le coup de participer ?* – Periferia. (S. d.). <https://periferia.be/faisons-le-pointca-vaut-le-coup-de-participer/>
- *Observatoire des libertés associatives* - L.A. Coalition. (S. d.). <https://www.lacoalition.fr/Observatoire-des-libertes-associatives>
- Sourice, B. (s. d.). *Loi séparatisme / Contrat d'engagement républicain* - L.A. Coalition. <https://www.lacoalition.fr/Loi-separatisme-Contrat-d-engagement-republicain>

- SPL Euralille. (2024, août 8). *Concorde* - SPL Euralille. <https://www.spl-euralille.fr/projets/concorde/>

Podcast et vidéos

- *Épisode d'introduction : Droit de cité.* (s. d.). SoundCloud. https://soundcloud.com/user-863116894/episode-dintroduction-droit-de-cite?utm_source=clipboard&utm_campaign=wtshare&utm_medium=widget&utm_content=https%253A%252F%252Fsoundcloud.com%252Fuser-863116894%252Fepisode-dintroduction-droit-de-cite
- *La défense du quartier populaire de l'Alma-Gare à Roubaix en 1978.* (s. d.). ina.fr. <https://www.ina.fr/ina-eclaire-actu/quartier-ouvrier-populaire-alma-gare-roubaix-citoyens-mobilisation>
- Lille Métropole Habitat. (2021, août 10). *NPNRU : Déconstruction Lille 2 boulevard de Metz - quartier Concorde* [Vidéo]. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=meoi84pwHY0>

Table des figures

FIGURE 1 - ÉCHELLE PARTICIPATION DU VERBE À L'ACTION, LA PARTICIPATION AU-DELÀ DE L'ÉCHELLE D'ARNSTEIN ? REVUE SUR-MESURE. (2020, 1 JANVIER). REVUE SUR-MESURE.....	10
FIGURE 2 - CARTE DES SITES NPRU DE LA MEL - LE NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN (NPNRU).....	11
FIGURE 3 - FIGURE 3 - PHOTO - RÉNOVATION DE L'ALMA GARE - BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE DE ROUBAIX.....	13
FIGURE 4 - SCHÉMA- ÉCHELLE DE L'IMPOSITION - EXTRAIT RAPPORT N°1 DE L'APPUII - "VOUS ALLEZ DEVOIR NOUS ÉCOUTER", FÉVRIER 2024.....	15
FIGURE 5 - QUARTIER DE L'ALMA- PHOTO : LUCIE CAMBIANICA - AOÛT 2024.....	16
FIGURE 6 - SCHÉMA CONCORDE - SPL EURALILLE. (2024, AOÛT 8). CONCORDE - SPL EURALILLE. HTTPS://WWW.SPL- EURALILLE.FR/PROJETS/CONCORDE/	19
FIGURE 7 - FRISE CHRONOLOGIQUE - EXTRAIT DE L'EXPO-CONCORDE MAISON DU PROJET, SPL EURALILLE.....	19
FIGURE 8 - SCHÉMA - PRÉVISIONNEL DES RELOGEMENTS - SPL EURALILLE. (2024B, AOÛT 8)......	20
FIGURE 9 - SCHÉMA - POUR UNE VRAIE CO-ÉLABORATION DES PROJETS URBAINS - EXTRAIT RAPPORT N°1 DE L'APPUII - "VOUS ALLEZ DEVOIR NOUS ÉCOUTER", FÉVRIER 2024.....	23
FIGURE 10 - TEXTE - EXTRAIT PROPOSITION MESURES SUR LA RÉNOVATION URBAINE ET LOGEMENT SOCIAL.....	24
FIGURE 11 - CHAMPS D' ACTIONS DU WAAO - WAAO.....	26
FIGURE 12 - COMPOSITION CONSEIL D'ADMINISTRATION - EXTRAIT BILAN D'ACTIVITÉS 2023 - WAAO.....	27
FIGURE 13 - SCHÉMA ACTEURS ASSOCIÉS AU WAAO - PRODUCTION PERSONNELLE SOURCE : BILAN ACTIVITÉ 2023 - RÉALISATION : LUCIE CAMBIANICA.....	28
FIGURE 14 - ENGAGEMENTS DU WAAO - EXTRAIT DU BILAN WAAO 2023.....	30
FIGURE 15 - AFFICHE MICROTOPIES ÉDITION 2024 - WAAO ET ATELIER BIENVU.....	33
FIGURE 16 - PARCOURS DES SITES D'IMPLANTATION DES INSTALLATIONS MICROTOPIES ÉDITION 2024 - WAAO ET ATELIER BIENVU.....	34
FIGURE 17 - CAHIER DES CHARGES DU CONCOURS MICROTOPIES ÉDITION 2024 - WAAO.....	35
FIGURE 18 - ÉDITION 2023 FESTIVAL MICROTOPIES - BILAN WAAO 2023.....	37
FIGURE 19 - SCHÉMA - FRISE CHRONOLOGIQUE DE MICROTOPIES 2024.....	38
FIGURE 20 - UNE JOURNAL - BOUTEILLER, J. (2020, 14 DÉCEMBRE). LA ZAC CONCORDE, LE RENOUVEAU TANT ATTENDU DU BOULEVARD DE METZ À LILLE. ACTU.FR.....	40
FIGURE 21 - UNE JOURNAL - DUFRESNE, P. A. (2024, 15 FÉVRIER). LILLE : LES DERNIÈRES HEURES POUR LA BARRE DES NUMÉROS 2 ET 4, BOULEVARD DE METZ. LA VOIX DU NORD.....	41
FIGURE 22 - UNE JOURNAL - 'ESJ LILLE, L. É. (2018, 12 MARS). À LILLE, UNE CITÉ À L'HORIZON BARRÉ. LES JOURS.....	41
FIGURE 23 - UNE JOURNAL - FOURNIER, L. (2024, 8 MARS). QUITTER LES « TOURS DÉGUEULASSES » DU QUARTIER CONCORDE À LILLE ? PAS SI SIMPLE POUR LES HABITANTS QUI RESTENT À RELOGER. MEDIACITÉS.....	42
FIGURE 24 - UNE JOURNAL - LE DEVOIR. (2023, 12 JUILLET). L'APATHIE, UN DANGER POUR LA DÉMOCRATIE. LE DEVOIR.	43
FIGURE 25 - UNE JOURNAL - TOM PESCHAK, NATIONAL GEOGRAPHIC IMAGE COLLECTION. (2024, 29 MAI)......	43
FIGURE 26 - UNE JOURNAL - HADDAD, E. (2024, 15 JUILLET). GAZA : "À PARTIR DE COMBIEN DE MORTS PASSE-T-ON DE L'INDIGNATION À L'INDIFFÉRENCE ?" COURRIER INTERNATIONAL.....	43
FIGURE 27 - SCHÉMA – LA TERRITORIALISATION DE L'ACTION CULTURELLE, UNE COMBINAISON DE QUATRE PROCESSUS, MARIETTE SIBERTIN-BLANC.....	47

Annexes

Sommaire des Annexes

Bilan WAAO 2023.....	1
Dossier Microtopies 2023.....	54
Grille du jury Microtopies édition 2024.....	79
Rapport n°1 APPUI, “Vous allez devoir nous écouter”, 44 exemples de mobilisations pour des projets urbains co-construits.....	81

Annexe 1 - Bilan WAAO 2023



Rapport d'activité 2023

W

A

A



CENTRE
D'ARCHITECTURE
ET D'URBANISME



Sommaire

<i>Chiffres clés</i>	03
<i>Manifeste</i>	04
<i>La vie du Waa</i>	05
Conseil d'administration 2023-2027	05
Équipe et collaborateurs	06
Partenaires	07
Engagements et convictions	08
Actions	09
<i>La thématique du réemploi</i>	10
<i>Programmation</i>	12/27
<i>Réseau professionnel</i>	28
<i>Édition</i>	29/30
<i>Transmission</i>	31/43
<i>Presse et communication</i>	44/48
<i>Identité visuelle</i>	49
<i>Remerciements</i>	50
<i>Contacts</i>	51

2023

En quelques chiffres

Diffuser

au plus grand nombre

20.000 visiteurs
1000 professionnel · le · s
61 nouveaux · elles adhérent · e · s
1500 nouveaux · elles abonné · e · s
20 parutions presse
4000 flyers
2000 affiches
1500 journaux
1500 ouvrages
10 nouveaux partenariats structurants
3 interventions universitaires

Transmettre

la qualité architecturale et urbaine

1 nouvelle exposition
3 itinérances d'exposition nationales et internationales
5 cabanes
1 braderie
6 archi-apéros
3 conférences
1 visite de chantier
2 balades urbaines
1 spectacle vivant
20 ateliers jeune public
5 stages de découverte
5 ateliers scolaires et hors les murs
30 ateliers graines d'architectes
2 nouvelles éditions



Manifeste du WAAO

« La **transmission des sujets liés à l'architecture et à l'urbanisme** pourrait faire partie intégrante de l'éducation à la citoyenneté. La préservation de nos ressources naturelles, de nos territoires et de notre patrimoine, n'est plus une option mais bien une **nécessité immédiate**.

Comment nous y prendre ? Quels sont nos moyens d'actions ?

Nous sommes persuadé-es que l'étonnement est le point de départ d'une meilleure compréhension de nos espaces quotidiens, de nos espaces de vie. Seule cette prise en considération amènera à agir pour **concevoir et habiter nos villes de manière plus respectueuse, précautionneuse et attentionnée**. C'est par le biais d'**expositions, de rencontres, d'ateliers et d'autres outils pédagogiques** que nous cherchons ensemble des solutions, des dénouements aux maux de la ville. Nous souhaitons nourrir une **pensée collective autour de sujets sociétaux et environnementaux contemporains**. C'est donc naturellement que nous invitons **le grand public, mais aussi les professionnels** à expérimenter, imaginer, rendre possibles et accessibles les codes des territoires, leur fabrication et leur fonctionnement.

58 % des français considèrent que l'architecture est un domaine réservé aux professionnels. **42 %*** affirment que l'utilité d'une « meilleure connaissance en architecture »* servirait principalement à éviter l'intervention d'un architecte lors de la construction ou de l'aménagement d'un logement. **L'architecture, le paysage et l'urbanisme sont d'ordre d'intérêt commun**. Ils ne sont pas seulement définis par les actions de construire des bâtiments, planter des arbres et aménager des rues. Ces domaines convoquent des enjeux sociaux : nous vivons ensemble, avec des modes de vie et des cultures différentes. **L'aménagement de nos lieux de vie, de nos espaces traversés quotidiennement influence les qualités du vivre ensemble**. Nous devons développer ensemble des **clés de compréhension et des clés de lecture de notre environnement** pour être capable de s'adapter, d'évoluer avec la société. Explorons ici des manières de faire la ville sur la ville en bonne compagnie ! »

« Le véritable voyage de découverte ne consiste pas à chercher de nouveaux paysages mais d'avoir de nouveaux yeux » – Marcel Proust

*Roberta Ghelli & Guy Tapie, « Éduquer les enfants à l'architecture », Éd. Le Bord de l'eau

LA VIE DU WAAO

Le conseil d'administration 2023-2027

- **Antoine BISBROUCK**, directeur général associé chez Edwood construction bois – Membre bienfaiteur
- **Marie BLANCKAERT**, architecte et urbaniste, fondatrice BLAU – Membre bienfaiteur
- **Sylvain BLOND**, paysagiste Slap Paysage – Membre actif
- **Frédérique DELFANNE**, architecte et urbaniste, maîtresse de conférences à l'ENSAP Lille, fondatrice de l'atelier Kantwerk – Membre actif
- **Geoffrey GALAND**, architecte et associé atelier 9.81- Membre actif
- École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage, représentée par **Pablo LHOAS**, son directeur – Membre actif
- **Edouard ROBIC**, architecte, gérant Redcat Architecture – Membre bienfaiteur
- **Thibaut VULLIN**, urbaniste et géographe, fondateur ExpliCités – Membre actif
- **Martine SAM**, architecte co-gérante sam.banquet studio d'architecture – Membre actif
- **Frédérique SEELS**, directrice générale du CD2E – Membre actif
- **Caroline SENEZ** – Membre actif
- Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Hauts-de-France, représenté par **Marie STEENKISTE**, présidente – Membre bienfaiteur
- **Marguerite WABLE** – Atelier Powa – Membre actif
- **SPL Euralille**, représenté par **David WAUTHY**, urbaniste – Membre actif

L'équipe



Léonie Debrabandere
Directrice



Faustine Horgnies
Responsable des activités
pédagogiques



Léa
Stagiaire - chargée de
projets

Collaborateurs

Stéphane André - Directeur technique
Thomas Pinte - Communication et web
Laurent Paingault - Technicien
David Bousmaha - Technicien

Les partenaires

Entreprises

- Edwood
- Ateliers des Façadiers
- Réempro
- Ramery
- Lille Métropole Habitat
- Ileo
- Vandersanden
- Myral
- Nacarar
- Eiffage
- Caisse des Dépôts

Communes

- Ville de Lille
- Dunkerque
- Lambersart
- La madeleine
- Lomme
- Roubaix
- Tourcoing
- Lallaing
- Loos en Gohelles
- Bohain
- Ville de Turin
- Ville de Nice

Lieu d'accueil et partenaire

- Bazaar St-So

Institutions publiques

- Ministère de la Culture
- Direction régionale des affaires culturelles Hauts de France
- Région Hauts-de-France
- Métropole européenne de Lille
- Espaces naturels Métropolitains
- Communauté Urbaine de Dunkerque
- Ministère de la Transition Écologique et de la cohésion des territoires
- Institut Français

Partenaires culturels

- Musée de l'Hospice comtesse
- La Condition Publique
- Maison de l'habitat durable
- Scène nationale de la Rose des Vents
- Archives départementales de la Ville de Lille
- Ville d'arts et d'Histoire
- Maison Natale Charles De Gaulle
- Urban Lab Torino
- Le Pavillon de Caen
- Le Forum de Nice

Acteurs du territoire

- Réseau des maisons de l'architecture
- Maisons de l'architecture
- CAUE
- Conseil National de l'ordre des architectes
- Conseil Régional de l'ordre des architectes
- La Fabrique des Quartiers
- SPL Euralille
- ADULM
- Urbanis
- CD2E
- AMO Hauts de France
- Sem Ville Renouvelée
- Soreli
- EPF

Structures socio-éducatives

- Centre social du Chemin Rouge
- Centre social de L'Arbrisseau
- Association Paroles d'Habitants
- Centre social Godeleine Petit
- Association au Coeur des habitants
- Ecole Quinet rolland
- Ecole de marquette
- Collèges du Canton Lille 1

Professionnelles

- Architectes
- Urbanistes
- Paysagistes
- Graphistes
- Designers
- Artistes
- Artisans

Universités

- ENSAPL
- Université de Lille
- Sciences po Lille
- Chaire Metroforum
- IAUGL
- Université Catholique de Lille
- EJM
- ISEFAC
- Compagnons du devoir et du tour de France

Nos engagements

Diffuser

la culture architecturale et urbaine dans sa dimension active dans la transition écologique et sociétale.

Faire rayonner

les projets architecturaux et urbains du territoire à l'échelle nationale et internationale.

S'engager

pour la parité et la diversité dans l'architecture et l'urbanisme.

Valoriser

une jeune génération qui conçoit et expérimente de nouvelles manières de faire la ville.

Intégrer

l'économie circulaire dans l'ensemble de ses événements, actions, exposition.

Nos convictions

Une diversité des métiers

Croiser les approches et disciplines de la ville : paysage, urbanisme, architecture, sociologie, design, anthropologie,...

Une diversité des publics

Faire se rencontrer les habitants, les quartiers prioritaires, les étudiants, les familles, les professionnels, et les touristes.

Une diversité des médiums

Développer des nouveaux formats d'action : ouvrages, ateliers, stages, cabanes, visites, formations, rencontres, ...

Une diversité des échelles

Agir à différents niveaux du territoire : local, national, européen, international.

Notre champs d'actions

Réseau professionnel

- Archi apéros mensuels
- Concours d'architecture
- Conférences
- Tables rondes
- Workshops
- Séminaires
- Formations

Evénements culturels

- Expositions
- Festival de Cabanes
- Braderie de l'architecture
- Démarches urbaines
- Animations culturelles
- Itinérances

Pédagogie

- Ateliers Graines d'architectes
- Stages adolescent.e.s
- Mallettes pédagogiques
- Centre de ressources
- Bibliothèque
- Ateliers scolaires
- Ateliers péri scolaires

Edition

- Collection de livrets-guides sur l'architecture
- Ouvrages sur l'architecture, la ville et le paysage
- Ouvrages pédagogiques
- Livres d'exposition
- Journal du WAAO

La ville circulaire

La notion de ville circulaire exprime l'idée qu'elle puisse se construire sur elle-même, à partir des **ressources existantes**. Pourtant, la ville semble aussi tourner en rond, reproduisant depuis de nombreuses années les mêmes pratiques anthropocentrées et productivistes. La fabrique de la ville tend à **produire toujours plus, et cela malgré une prise de conscience accrue de l'état d'urgence de notre planète**. En France, nous artificialisons entre 20 000 et 30 000 hectares par an, soit 4 fois plus vite que la hausse de la population.

Nos villes, et en particulier l'industrie et le secteur du bâtiment, sont en grande partie **responsables de l'épuisement des ressources naturelles de notre planète**.

Comment faire pour que cette prise de conscience bascule vers **un véritable changement de paradigme** ?

Il devient impératif de faire preuve de **créativité et de sobriété** pour faire la ville sur la ville au lieu de s'étendre sur les terres agricoles. Imaginée comme une série de modes d'emploi à la portée de tou-t-es, cette exposition aborde **le ré-emploi sous différents prismes** : les matériaux, les espaces, la nature, les bâtiments, les usages, les filières...

Chaque notice se propose de décoder des méthodes et pratiques, d'identifier des constats et points bloquants et présente des **initiatives concrètes illustrées de témoignages, maquettes, photos, vidéos, artefacts**. Ces modes de ré-emploi ne sont pas « exhaustifs » mais « exhausteurs ». Ils cherchent à **révéler le sensible**, à susciter la curiosité, à dépasser les idées reçues, à toucher du doigt les habitudes de ceux qui font et habitent nos villes, leurs manières d'appréhender les espaces, leurs visions du territoire.



Christine Leconte, présidente du Conseil National de l'ordre des architectes, s'est portée marraine de cette saison thématique avec l'écriture d'un texte manifeste marquant l'engagement de la profession sur ces sujets.



Le WAAO en 2023 c'était...

Une année d'exploration sur le réemploi, le déploiement d'un programme d'actions régionales, nationales et internationales, un attention particulière aux habitants des quartiers prioritaires, de nombreux nouveaux partenaires, de l'accompagnement, de la transmission, des rencontres, de la joie...

Retrouvez rapidement
les informations à l'aide des
étiquettes

Temps fort

Bénéficiaires

Rayonnement

*Habitants des
quartiers prioritaires*

Focus

ER LES FRICHES

é pour qualifier certains espaces urbains, portuaires, paysagers, abandonnés. Le plus souvent, les friches témoignent du passé. Comment leur donner une seconde vie ?

nécessaire de les réhabiliter car elles représentent des espaces à investir au regard de la densification de certaines villes. La réhabilitation de ces grands espaces profite au dynamisme des villes, et nécessitent une prise en compte de nos besoins actuels : logements, espaces de rassemblement, lieux de culture... Comment les réhabiliter pour des usages spécifiques et uniques en des lieux adaptés aux modes de vie actuels ?

entre 1960 et 2015 dans la métropole lilloise

Estimation du nombre de friches en France



Le risque d'engendrer des effets négatifs, notamment sur le plan économique et environnemental, est à éviter.

Les bâtiments industriels ont été réhabilités pour devenir des logements. Les matériaux ont été réutilisés pour construire de nouveaux bâtiments. Le recyclage des déchets est une priorité. Le projet a été financé par le conseil régional de Lille.

Les architectes ont travaillé en étroite collaboration avec les habitants et les entreprises pour concevoir des projets innovants et durables.



Programmation Régionale

Exposition La ville tourne en rond ?

Date - du 06 juillet 2023 au 17 septembre 2023

Lieu de réalisation/exposition : Bazaar-St-So - 292 rue Camille Guérin

Fréquentation : 6000

Imaginée comme une série de modes d'emploi à la portée de tous, cette exposition présente le ré-emploi sous différents prismes : les matériaux, les espaces, la nature, les bâtiments, les friches, les usages, les filières... Chaque notice vise à décoder des méthodes et pratiques, identifier des points bloquants et y répondre par de nombreuses initiatives concrètes illustrées de témoignages, maquettes, photos, vidéos et autres artefacts.

Ces modes de ré-emploi ne sont pas "exhaustifs" mais "exhausteurs". Ils cherchent à révéler le sensible, à développer notre curiosité, à dépasser les idées reçues, à toucher du doigt les habitudes de ceux qui font et habitent nos villes, leurs manières d'appréhender les espaces, leurs visions du territoire. Ils mettent en pratique l'idée que pour faire la ville de demain, il est nécessaire de réparer celle qui existe déjà.

Partenaires associés : Exposition marrainée par Christine Leconte, présidente du Conseil National de l'Ordre des Architectes Ministère de la Culture, la Ville de Lille, la Métropole Européenne de Lille, la région HdF, Myral, Vandersanden, Ramery, Eiffage, Nacarat, Veolia, Edwood, Red Cat architecture, Réempro, Frugalité Heureuse et Créative, Compagnons du devoir et du tour de France, Atelier des Façadiers, la Fresque de la Construction, Pic Bois, Conseil de l'Ordre des Architectes des HdF, le Réseau des Maisons de l'Architecture, AMO, architectes et maîtrises d'ouvrages. Polygraphix, Pauline Malras, Morgane Courrier et Thierry Girard

Programmation

Régionale

Habitants des
quartiers prioritaires

Festival Cabanes sur l'île 2023

Date - du 6 juillet 2023 au 31 décembre 2023

Lieux de réalisation :

- Ville de Lille
- Jardin des cultures, Lille Sud
- Parc Barbusse, Faubourg de Béthune
- Parvis St Sauveur, Lille Moulins
- Boulevard Vauban, Lille Centre
- Roubaix
- Quartier du Pile, toit de la Condition Publique

Nombre de bénéficiaire QPV : 850 (dont 40% de 12 à 25 ans)

Architectes/paysagistes : Atelier LMA, Slap Paysage, Plan B, Collectif Mezza, les Sapros, Atelier Post, les Quatre

Bilan de l'action : Cabanes sur l'île est la première manifestation d'architecture éphémères en ville avec des matériaux recyclés, mettant en avant des jeunes collectifs d'architectes qui expérimentent de nouvelles méthodes de conception et permettant de répondre à des usages et besoin d'animation dans les quartiers prioritaires de la ville.

Partenaires associés : Ville de Lille, Association Paroles d'habitants, association Au Cœur des Habitants, école Quinet Rollin, Centre social Larbrisseau, Edwood Construction, Ramery, l'Atelier des Façadiers, Reempro, Les Compagnons du devoir et du tour de France, la Condition Publique, l'Université catholique de Lille, Hémisphaire



Focus

Le festival des Cabanes sur l'île

Le WAAO à fait appel à des jeunes professionnels pour réaliser des interventions éphémères dans la ville autour de la thématique de la cabane, conçue en matériaux de réemploi, avec les habitants des quartiers dans lesquels elles s'implantent. Cette année, le projet a permis d'aborder la question du réemploi avec de l'utilisation des matériaux mis à disposition par nos structures partenaires (leurs performances structurelles, leur disponibilités, leur stockage...).

L'appropriation de l'espace

La localisation des cabanes est dans les quartiers prioritaires de la ville. Chaque cabane a été imaginée en lien avec une association locale ou centre social. Les habitants des quartiers ont demandé la pérennisation des cabanes et se

sont appropriés les espaces (fête de quartier, anniversaire, inaugurations, ...). La temporalité éphémère pousse les candidats à identifier les besoins des habitants vivants dans les quartiers d'implantation des cabanes et à produire une installation qui correspond aux usages du quartier.

Les matériaux de réemploi

Une attention particulière a été accordée à l'utilisation de matériaux de réemploi pour la construction des architectures éphémères. (construction 80 % en matériaux de réemploi) Certaines cabanes n'ont pas été réalisées (le secteur Moulins - alors que le site avait été sélectionné (Jardin de Trévise).

Réalité et difficultés

Les sites du vieux Lille (avenue du peuple belge et quartier Churchill) et de Moulins (Trévise) ont été retirés des sites répertoriés dans le cahier des

charges lors du lancement du projet pour des raisons de sécurité à la demande de la Ville de Lille malgré le travail préparatoire en amont. Le festival permet également d'introduire la réalité et les difficultés d'occupation de l'espace public : dialogue avec les communes, validation de la commission sécurité, responsabilité des architectes.

Une prochaine édition

En 2024, le festival va être déployé à l'échelle métropolitaine en partenariat avec 10 communes associées le long de l'eau. Un concours va être lancé à l'échelle nationale. Nous travaillons à la rédaction d'une charte avec de responsabiliser les architectes lors du chantier de montage et démontage afin qu'ils se passent dans les règles établies avec les communes associées (transmission des dates de démontage, DOP, etc.). Un ouvrage qui présente la démarche de ce festival des cabanes va être réalisé avec le soutien financier et technique de la Fondation de l'Université de Lille et de nos autres mécènes.



Le festivals des Cabanes sur l'île

Focus

Le Barrièroptère des jardins de Grana

Par l'association Les SaproS et les étudiant.e.s de Uschool

L'événement déclencheur du projet est l'éveil du lieu par la reconnaissance, l'identification des végétaux et la mise en couleur des éléments à réemployer. C'est cet événement qui déclenche l'éveil de l'attention des étudiant.e.s, passant.e.s et habitant.e.s à propos des ressources du site et de leur valeur.

Par la prise de conscience de l'intérêt de la présence du vivant, l'on met en valeur son importance et sa capacité à nous accueillir.

Le récit qu'évoque la cabane découle de cette mise en valeur du vivant, où les ressources du lieu constituent un être transportant une feuille et sous laquelle nous sommes invités à nous abriter, nous retrouver. Les couleurs sélectionnées évoquent un coléoptère aux teintes vives accrochant le regard et ressortant sur le vert de la végétation.





Le festival des cabanes sur l'île

Focus
Habitants des
quartiers prioritaires

L'atITUDE

Par Atelier LMA et les compagnons du devoir et du tour de France L'atITUDE

Une cabane peut permettre de s'isoler le temps d'une pause comme un refuge, mais aussi de se réunir à plusieurs pour échanger, s'abriter, manger et pourquoi pas y travailler puisque la cabane « Latitude 50.62° » est implantée sur le site du Bazaar St So, espace de coworking, qui réunit plusieurs centaines de personnes.

La cabane est implantée face à la Halle B de l'ancienne Gare St So, construite après la grande guerre et inspirée du modèle de la halle Freyssinet. Cette grande halle est construite sur l'axe Est/Ouest. Entre la cabane et la halle se trouve un espace libre, pavé de 10 m de large, sur lequel on peut observer les ombres des candélabres effectuer une révolution tout au long de la journée. La cabane, quant à elle, est implantée suivant l'axe Nord-Sud ce qui permet de voir son ombre également évoluer sur le sol. Alors pourquoi le nom « Latitude 50.62° », parce que ce chiffre correspond à la latitude de l'emplacement de la cabane mais surtout parce que c'est aussi l'angle du Gnomon, élément métallique placé sur le haut de la cabane et dont l'ombre indique l'heure solaire, et non l'heure légale. Il vous est alors possible de convertir l'heure solaire en heure légale grâce à l'équation qui vous est donnée d'utiliser : $TL = TS + ET + 1h$ «heure hiver» (et si «heure d'été» $+2h$) + CL. Vous pourrez ainsi savoir combien de temps vous avez passé dans la cabane sur l'assise circulaire de la table. Cette géométrie du cercle vous invite à échanger et vous centrer vers un même point central.

Le festivals des cabanes sur l'île

Focus
Habitants des
quartiers prioritaires

Starships

par Atelier POST & Quatrine

Postée sur la toiture de l'emblématique Condition Publique de Roubaix, la Starships nous invite à nous projeter dans la nécessité du monde d'aujourd'hui : celle où le réemploi doit devenir opportunité. Implantée sur la toiture verdoyante d'un bâtiment historique, ces planches de bois percées et assemblées tel un collier de perles, offrent un panorama sur la construction d'hier, d'aujourd'hui et de demain. C'est l'opportunité de prendre du recul sur la ville et son mode constructif. Intégralement constituée de matériaux de réemploi, cette « cabane » est le phénix qui renaît de deux interventions urbaines éphémères : l'œuvre artistique Feu de Vie de Sylvain Ristori pour le bois et l'installation Le Kiosque, réalisée par le même collectif d'architectes pour le festival des cabanes en l'île de 2022. Pour faciliter la pratique du réemploi et l'encourager, les fixations mécaniques sont réduites au maximum. Entièrement démontable, son système constructif se compose d'un « enfilage » de planches en bois autour d'une barre d'acier au faîtage et deux câbles sous tension en partie basse. L'ondulation est quant à elle lui assurée par un système de contrepoids.





Le festivals des cabanes sur l'île

Focus

*Habitants des
quartiers prioritaires*

Léonard

Par B+ et Thierry Terril

La cabane proposée répond aux envies et besoins des habitants tels que : se réunir, danser, échanger, s'ombrager, se poser, jouer... C'est donc un lieu adaptable selon les usages, selon les saisons. La cabane est conçue comme un carrousel de bois et de matériaux de réemploi. Auparavant un kiosque existait à proximité du site. La cabane réinterprète donc ses codes: un espace scénique pour diverses représentations, avec un accès à 360 degrés sur la plateforme, pour pouvoir voir et être vues, tel un signal dans le quartier.

Le temps du chantier a permis l'appropriation de la cabane par ses habitants. Ils ont participé activement à sa construction, au levage de la structure préfabriquée en atelier et ont mis en place un atelier broderie qui ondulent et soulignent la prise au vent de la coupole.

Le festival des cabanes sur l'île

Focus

Mille plateaux

Par le collectif Mezza

Postée sur la toiture de l'emblématique Condition Publique de Roubaix, la Starchips nous invite à nous projeter dans la nécessité du monde d'aujourd'hui : celle où le réemploi doit devenir opportunité. Implantée sur la toiture verdoyante d'un bâtiment historique, ces planches de bois percées et assemblées tel un collier de perles, offrent un panorama sur la construction d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

C'est l'opportunité de prendre du recul sur la ville et son mode constructif. Intégralement constituée de matériaux de réemploi, cette « cabane » est le phénix qui renaît de deux interventions urbaines éphémères : l'œuvre artistique Feu de Vie de Sylvain Ristori pour le bois et l'installation Le Kiosque, réalisée par le même collectif d'architectes pour le festival des cabanes en l'île de 2022.

Pour faciliter la pratique du réemploi et l'encourager, les fixations mécaniques sont réduites au maximum. Entièrement démontable, son système constructif se compose d'un « enfilage » de planches en bois autour d'une barre d'acier au faîtage et deux câbles sous tension en partie basse. L'ondulation est quant à elle assurée par un système de contrepoids.





Exposition Villes Vivantes

Programmation

Nationale et internationale

Exposition Villes Vivantes - à Nice

Date - du 17 juillet 2023 au 14 octobre 2023

Lieu d'exposition : Forum d'Urbanisme et d'Architecture. Le 109 - 89, route de Turin - Nice

Fréquentation : 7000

Partenaires associés : Nomos Architectes, Ville de Nice, Ville de Turin, Agence TER,

Exposition Villes Vivantes - à Caen

Date - du 12 octobre 2023 au 28 janvier 2024

Lieu d'exposition : Le Pavillon. Presqu'île de Caen, 10 quai François Mitterrand - Caen

Fréquentation : 5000

Partenaires associés : Agence TER, Ville de Caen, le Pavillon de Caen (la Biennale de Caen)

Exposition Villes Vivantes - à Turin

Città Viventi Storie di riconciliaz tra città e natura

Date - du 23 novembre au 18 janvier 2024

Lieu d'exposition : Torino Urban Lab - Piazza Palazzo di Città, 8/f, 10122 Torino TO, Italie

Nombre de bénéficiaire :

Fréquentation : 8000

Partenaires associés : Institut Français, Ville de Lille, Ville de Turin, Ville de Nice, Urban Lab

Programmation

Temps fort
Grand public

12ème Braderie de l'architecture

Date - 10 juin 2023

Fréquentation : 1500 visiteurs

L'évènement incontournable du WAAO depuis 12 ans, la Braderie de l'architecture réunit chaque année plus de 50 stands : vente, ateliers, informations, animations, ... Tous les professionnels qui travaillent de près ou de loin sur les sujets de l'architecture et la ville sont invités à participer et à échanger avec le public.

Partenaires associés : B pictures, Conseil Régional de l'Ordre des architectes, SORELI, Frugalité Heureuse et Créative Hauts de France, Maurice Barbier, Maison Totem, Innocentes., Michel Bonard, Andrée Sorant, Seb Espace Bois, Les Conceptions du Dahut, Lille sud insertion, bicloubook, Studio_ald maisonpaille, choiseunghee, Sandra Vairo, campinkcosmos, SPL Euralille, DDDXIE, Atelier Plumentête, Association Urbanistes des Hauts-de-France, Architectuelles HdF, Emeline Perrin, MDW Architecture, Lydie Majcherczyk, Elsa Dupont, Nicals Quenson, Laetitia Carré Cossart, Cœur paillettes, 15 Alors, SPLA Fabrique des Quartiers, Brigitte Marquet, Atelier POWA, Kapetto, Soy Boy, Ilyas Chaoui, Passeur d'objets, E SAPL, simplement objet, Bénédicte Maerteen, Respinov, Designme



Programmation

Temps fort

Grand public

Visite du ShAke

Date - 12 mai 2023

Fréquentation : 62

Visite du bâtiment récemment livré, une occasion de rencontrer les acteurs du projet, les concepteurs, initiateurs, et utilisateurs – Au croisement de la gare Lille-Flandres et du périphérique, la silhouette élancée de ShAke fait signal, en proie du quartier Euralille. Son socle ouvert sur le parvis en fait un véritable lieu de vie, de brassage de communautés et de services : crèche, espaces sportifs, restaurant avec terrasse panoramique, sont ouverts à tous. Les différents espaces du socle sont desservis par une place du village, carrefour de flux et d'usages.

Ses terrasses arborées assurent la continuité entre nature et bâti, créant un corridor écologique ouvert sur le Parc des Dondaines. Véritable bâtiment-promenade, ShAke allie qualités environnementales, accessibilité au public et intégration à son contexte urbain local.

Partenaires associés : La Caisse d'Epargne Hauts de France - PCA-STREAM - Laura et Antonin architectes, en charge respectivement de la conception et de la réalisation du ShAke





Programmation

Temps fort

Habitants des
quartiers prioritaires

Grand public

Parcours du festival des cabanes

Date - 16 septembre 2023

Fréquentation : 25

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, la cabane du Barioptère était mise en avant. Le rendez-vous donné au croisement de la rue du port et du boulevard Vauban, a permis d'introduire l'histoire du quartier Vauban/Esquermes, son évolution, et ses enjeux au sein de la ville de Lille. Les concepteurs/réalisateurs de l'installation éphémère étaient présent.es pour raconter en détails le projet, le chantier et la collaboration avec les étudiant.es de l'université catholique en partenariat.

Partenaires associés : Ministère de la Culture, l'association les Sapros, l'Université Catholique de Lille (Hémisphère)

Programmation

Temps fort
Grand public

7 jours - représentation de théâtre vivant

Date - 28 septembre 2023

Fréquentation : 60

La dernière sortie de résidence du spectacle 7 JOURS présentée pour la première fois en plein air. Première représentation en plein air, l'occasion de récolter les avis sur la perception de la mise en scène, l'histoire développée à l'occasion de la résidence du spectacle vivant. Cette pièce explore la représentation de nos paysages urbains à travers la montée et descente d'un terril du Bassin Minier pendant 7 jours.

Partenaires associés : Compagnie Adèle Bazar, le Bazaar-St-So, la Chambre d'eau



Programmation

Nationale Temps fort
Grand public

Conférence de Christine Leconte - Faire la ville sur la ville

Dans le cadre du lancement du week-end des JEP 2023

Date - 15 septembre 2023

Fréquentation : 200

La conférence de Christine Leconte, marraine de l'exposition La ville tourne en rond? et présidente du conseil National de l'Ordre des Architectes a permis de lancer le weekend de clôture de l'exposition, et également les Journées Européennes du Patrimoine 2023. La présidente de l'ordre a présenté l'ouvrage co-écrit avec Sylvain Grisot (Réparons la ville) pour appuyer ses constats de l'urbanisme contemporain et les pistes d'actions possibles pour éviter l'artificialisation des sols, pour soutenir l'utilisation de matériaux innovants et biosourcés...

Partenaires associés : le Bazaar-st-so, l'ordre des architectes des HdF





Programmation

Temps fort

Pro

Soirée partenaires

Date - 16 mai 2023

Nombre de bénéficiaire : 150 participants

Le WAAO a réuni l'ensemble de ses partenaires à l'occasion d'une soirée, conjointement organisée pour le lancement de l'ouvrage 20 exemples inspirants des Hauts-de-France. Un événement qui permet de remercier les partenaires, mécènes, donateurs du WAAO, et d'impulser une dynamique de réseau entre tous les acteurs.

Partenaires associés : Bazaar-St-so, Ministère de la culture, Ville de Lille, Métropole Européenne de Lille, région Hauts-de-France, Myral l'enveloppe du bâtiments, Vandersanden, Ramery, Eiffage construction, Nacarat, Veolia, edwood, Redcat, Réempro, Frugalité heureuse et créative, les compagnons du devoir, Atelier des Facadiers, Fresque de la Constuction, Pic Bois, Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, Ordre des architectes, Réseau des maisons de l'Architecture, AMO Architecture et Maîtres d'Ouvrage.

Programmation

Temps fort
Grand public

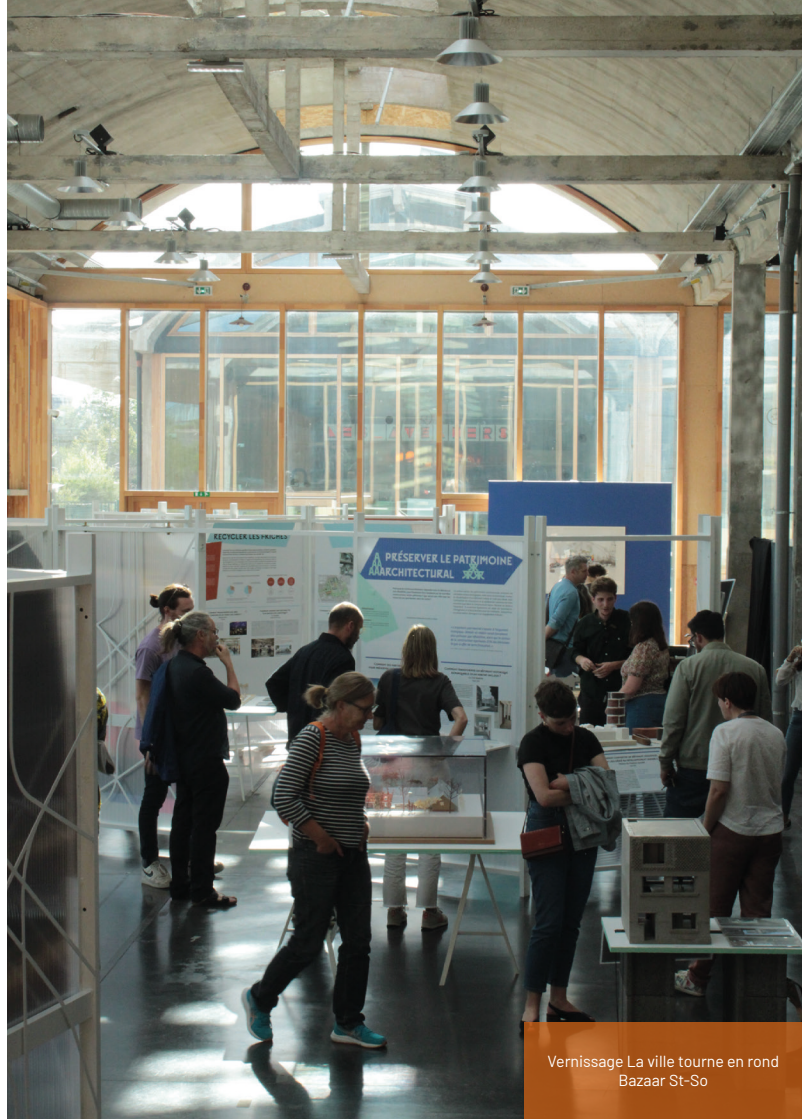
Vernissage de l'exposition - La ville tourne en rond ?

Date - 6 juillet 2023

Nombre de bénéficiaire : 200 participant.es

Le vernissage de l'exposition La ville tourne en rond ? a permis de rassembler tous les acteurs qui gravitent autour du WAAO. L'exposition a rassemblé plus de 50 projets portés par différentes structures, allant des collectivités, en passant par des associations, des entreprises... Cet événement était également l'occasion d'inaugurer la cabane du Nord implantée sur le parvis de notre structure d'accueil le Bazaar-St-So, réalisée par l'architecte Lydie Majcherczyk en collaboration avec les compagnons du Devoir et du tour de France.

Partenaires associés : Bazaar-St-so / Les Compagnons du devoir et du tour de France +
tout.es les contribut.ices de l'exposition



Vernissage La ville tourne en rond
Bazaar St-So



Réseau professionnel

Grand public

Les Archi-apéros

#1 - Lancement - Découverte du programme 2023 du WAAO - le 26.01.23

#2 - "Habiter" en partenariat avec l'Université de Lille - 02.03.2023

#3 - "L'habitat de demain" / présentation sur l'habitat collectif innovant lancé par la MEL avec Lille Métropole Habitat et SEM Ville Renouvelée - 04.05.2023

#4 - La rentrée - avec les étudiants entrants de l'ENSAPL - 07.09.2023

#5 - Le genre dans l'espace public - MEL - Sociotopie, STRATEGIC DESIGN SCENARIOS et Atelier POWA - 26.10.2023

#6 - Archi-Ciné - collaboration avec la MAHdF - en parallèle conférence du Mater COMMUA encadré par Frédérique Delfanne (partenariat avec l'ENSAPL)(collaboration Université de Lille et ENSAPL)

Fréquentation : 2000

Né d'un besoin et d'une envie commune de créer un temps commun et un espace de rencontre convivial entre les professionnels de la ville, de l'architecture et du bâtiment, le WAAO a initié les archi-apéros. Un jeudi soir par mois, l'association propose de se réunir autour d'une thématique qui sera discutée de manière informelle autour d'un pot en lien avec ses partenaires. Les thématiques déjà abordées sont le logement social, le genre dans l'espace public, le réemploi des matériaux... Il s'agit également d'une occasion pour les étudiants et jeunes sortis d'étude de rencontrer les professionnels et de consolider le réseau d'acteurs.

Édition
Régionale

Architecture frugale, 20 exemples inspirants des Hauts-de-France

Date - lancement de l'ouvrage le 16 mai 2023

Diffusion : 1500 ouvrages

Le collectif de la Frugalité Heureuse & Créative et le WAAO ont initié un travail autour de la réalisation d'un ouvrage consacré à l'« Architecture Frugale ». A la suite des premiers volets de la collection édités dans le Grand Est ou en PACA, le livre propose de découvrir 20 exemples inspirants de réhabilitations frugales dans les Hauts-de-France.

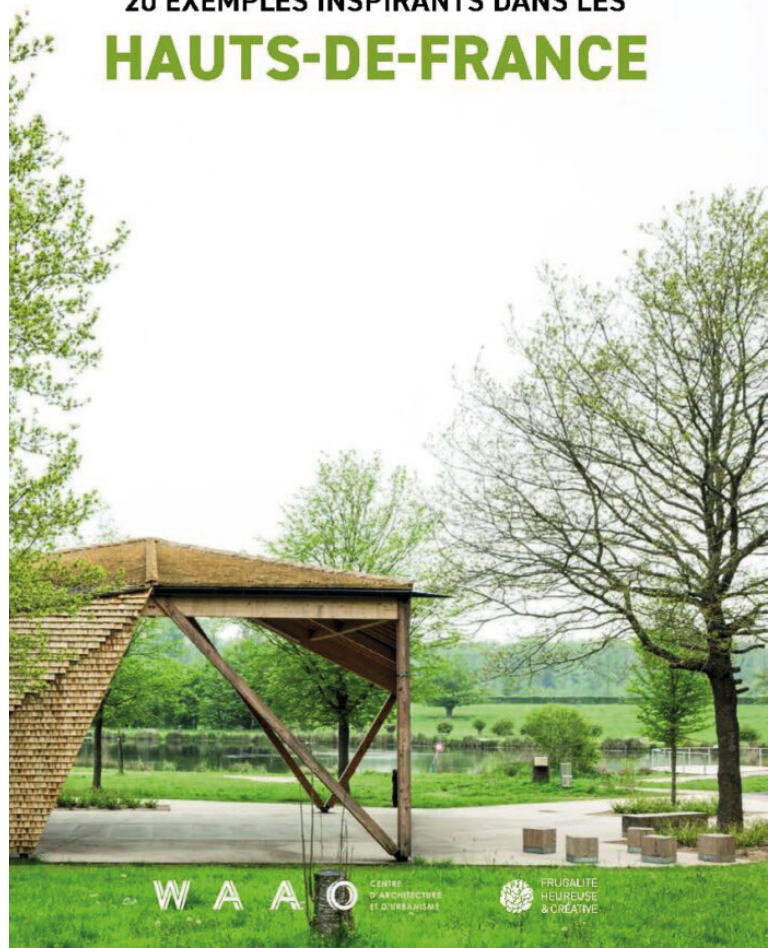
Riches en diversité, les projets présentés ont en commun leur respect du « déjà-là ». Ils apportent des réponses empreintes de bon sens, sobres et pertinentes face aux enjeux actuels. A destination de tous les acteurs de l'acte d'aménager et de construire, cet ouvrage alterne visuels, textes descriptifs et témoignages des jeux et un agenda du WAAO.

Partenaires associés : Coproduit avec le Collectif de la Frugalité Heureuse et Créative
Collection sous la direction de Dominique Gauzin Muller avec le soutien - Ordre des Architectes des Hauts-de-France, le CAUE Hauts-de-France, le CD2E, Fibois, Junia, Réseau des Maisons de l'architecture, le Forum Bois Construction, Edwood construction

ARCHITECTURE **FRUGALE**

20 EXEMPLES INSPIRANTS DANS LES

HAUTS-DE-FRANCE



Journal du WAAO - été 2023

La ville tourne en rond ?

Architecture, ville et paysage : modes de (ré)emploi

RÉCONCILIER



WAAO

Édition Régionale et nationale

Journal du WAAO - La ville tourne en rond ?

Date - lancement du journal le 06 juillet 2023

Diffusion : 1500 journaux

Le WAAO a initié un nouveau format de diffusion de la culture architecturale et urbaine, celui d'un Journal. La première édition était le support de médiation de l'exposition.

Elle s'articule en plusieurs catégories : un éditо thématique, une revue de projets du territoire, des tribunes manifestes, un regard d'artiste invité, des parcours de visites, des jeux et un agenda du WAAO.

Partenaires associés : Polygraphik, Pauline Malras et Morgane Courrier, Thierry Girard et tous contributeurs de l'exposition



Transmission et accompagnement Enfants

Ateliers jeune public

Fréquentation : 150

Des ateliers gratuits à destination du jeune public ont été proposés pour rythmer et animer l'exposition en cette période estivale. (à l'occasion de l'exposition la ville tourne en rond ?)

Différents sujets ont été abordés, en rapport avec les thématiques développées dans l'exposition - la renaturation des espaces urbains, la dépollution des sols, le réemploi des matériaux ...

26/07 - Réparation dans la maison, en collaboration avec les compagnons bâtisseurs - Amelio/Urbanis

30/08 - Comment dépolluer les sols?, avec la chercheuse Mathilde Betremieux

09/09- Jeu de 7 familles de la seconde main, avec Pousses d'Artisan

17/09 - Fresque graphique du réemploi, par Faustine Horgnies

Partenaires associés : Bazaar-St-So, Ministère de la Culture (été culturel 2023) + les intervenant.es des ateliers pédagogiques

Transmission et accompagnement

Habitants des
quartiers prioritaires

Enfants

Jeu de Piste

Date - 29 juillet 2023

Fréquentation : 50 participant.es

Le jeu s'articule autour de trois lieux, le Bazaar St-so, le Cours St-so et le Bistrot St-so. Les participants ont résolu des énigmes variées, retrouvé des éléments caractéristiques du patrimoine architectural / paysager, et ont fait preuve d'imagination et d'inventivité pour retracer l'évolution de ce lieu emblématique: le site Saint-Sauveur. Une occasion unique de découvrir ce lieu empreint d'histoire. La restitution autour d'un goûter a permis de partager l'expérience et se rafraîchir en cette période estivale.





Transmission et accompagnement

Habitants des
quartiers prioritaires

Enfants

Stage kids - L'architecture en terre crue

Date - Vacances scolaires du 13 au 17 février 2023

Fréquentation : 12 participant.es

Animé par Mikaella Rossi

Les stages enfants sont l'occasion de créer des ateliers complémentaires des autres événements du WAAO en s'appuyant sur les thématiques abordées (construire en terre suite à la sortie de l'ouvrage de la Frugalité Heureuse et Créative, création de cabanes en réemploi suite à la saison 2023 et à la seconde édition du Festival des Cabanes...) ou d'approfondir un sujet apprécié du jeune public sur une période plus intensive que les séances hebdomadaires.

Les mains pleines de terre, ils ont pu exprimer leur créativité et se sensibiliser aux enjeux environnementaux de la construction en terre. Objectif final : devenir familier de la technique et repartir à la maison avec leurs expérimentations.

Transmission et accompagnement

Habitants des
quartiers prioritaires

Enfants

Stage kids - La cabane, un rêve d'enfant ?

Date - Vacances scolaires du 10 juillet au 14 juillet 2023

Bénéficiaire : Jeune public 7-13 ans - 5 participant.es

Animé par Mikaella Rossi

Les stages enfants sont l'occasion de créer des ateliers complémentaires des autres événements du WAAO en s'appuyant sur les thématiques abordées (construire en terre suite à la sortie de l'ouvrage de la Frugalité Heureuse et Créative, création de cabanes en réemploi suite à la saison 2023 et à la seconde édition du Festival des Cabanes...) ou d'approfondir un sujet apprécié du jeune public sur une période plus intensive que les séances hebdomadaires.

Après la découverte du festival des «Cabanes sur l'île» et d'exemples à travers le monde, les enfants ont pu imaginer leurs cabanes de rêve, d'abord en dessins puis en maquettes.

Les enfants ont adoré travailler en volume, ils étaient tellement inspirés par leurs projets qu'ils n'ont pas vu passer les 4 après-midi.





Transmission et accompagnement

Habitants des
quartiers prioritaires

Enfants

Ateliers hebdomadaires - Graines d'Architectes

Trimestre 1 - du 28 septembre au 14 décembre 2022, la ville selon Michel Gondry - confection d'une maquette en matériaux recyclés

Trimestre 2 - du 4 janvier au 22 mars 2023

Trimestre 3 - du 29 mars au 14 juin 2023, ateliers autour des thématiques développées dans l'exposition La ville tourne en rond?

Fréquentation : 34

Animé par Bénédicte Maertens

Par des observations et des références concrètes attachées à la thématique annuelle du Waao, les enfants abordent les notions d'espaces, de structure, de ville, d'habitat, de mobilité, et de design. Grâce à une approche par maquettes, collages, dessins, jeux, visites, les enfants développent des thèmes variés tout en laissant libre court à leur imagination et à leur créativité.

Transmission et accompagnement **Enfants** Habitants des quartiers prioritaires

Atelier avec le centre social de l'Arbrisseau

Date - les matinées du 25 au 29 avril (vacances scolaires)

Nombre de bénéficiaire (par type de publics-cibles) : 15

Après discussion avec l'équipe pédagogique du centre social, il était convenu que les ateliers de la semaine soient tournés vers les cabanes. Il était convenu que les enfants fassent le déplacement 2 jours, pour découvrir un autre environnement que celui de l'Arbrisseau, et que le reste des séances se déroulent dans leur locaux pour implanter leur cabanes imaginées dans leur quartier. Ces séances au Bazaar-St-so ont permis de leur faire découvrir la friche, de leur faire visiter le bâtiment, d'introduire le contexte du lieux et son histoire. Avec la découverte du vocabulaire et des cabanes échelles 1 disposées devant les halles du Bazaar, les enfants *devaient développer la leur et la confectionner en maquette*.

Partenaires associés : L'arbrisseau (centre social situé à Lille Sud)



Transmission et accompagnement

Enfants

Archiversaires

Date - samedi 4 mars de 14h30 à 16h

Nombre de bénéficiaire (par type de publics-cibles) : 13 enfants

Partenaires associés : Ophélie Stévant (bénévole)

L'association propose d'encadrer à l'occasion de l'anniversaire d'un-e participant-e un atelier autour des sujets abordés pendant l'année. Ce jour-là les enfants ont réalisé des cabanes à l'aide de patrons et ont défini leur lieux d'implantation





Transmission et accompagnement

Habitants des
quartiers prioritaires

Scolaires

Atelier Hors-les-murs - Rénoves ta maison

Date - vendredi 22 septembre 2023 de 15h à 16h30

Bénéficiaires (par type de publics-cibles) : le public scolaire - élèves de Quinet Rollin (une classe de CM2 divisée en deux groupes pour deux activités en simultanée - 15 élèves)

À l'occasion des 10 ans de la Maison de l'habitat durable, lieu emblématique qui accompagne le grand public à la rénovation de leur logement, l'équipe a proposé un programme dense ponctué de conférences, d'interventions innovantes, de stands associatifs, et d'ateliers. Certains ateliers concernaient le jeune public et le WAAO a créé un atelier pour sensibiliser les enfants au champ de la rénovation énergétique. Avec la confection de patrons, les enfants pouvaient choisir différents isolants naturels ou recyclés comme le chanvre, la fibre de bois ou la métisse, et imbriquaient différentes formes de toits, de couleurs, décidaient de remplacer des fenêtres existantes ou d'en rajouter...

Partenaires associés : Maison de l'Habitat Durable (ville de Lille et MEL) + équipe pédagogique de l'école élémentaire de Quinet Rollin

Transmission et accompagnement

Scolaires

Atelier Scolaire - avec l'École Jeannine Manuel

Date - mardi 2, 9 et 16 mai 2023

Nombre de bénéficiaire (par type de publics-cibles) : 3 classes de 28 élèves de cycle 4 - (collège 5ème) - élèves internationaux - explications en anglais

Les classes ont eu l'occasion de découvrir le site Saint-Sauveur et son histoire. La situation géographique du site Saint-Sauveur a permis d'introduire de nombreux sujets abordés dans les programmes des élèves. L'atelier se décomposait en trois temps: une introduction de l'histoire de Lille et du poids stratégique de l'ancienne gare de Fret. Les questions posées et la balade sur le site du Bazaar et du Cours-St-So permettaient de faire réagir les élèves et de les guider pour observer les alentours de la friche (importance et évolution de l'essor industriel de la ville, la relation aux espaces naturels, les plans d'aménagement des projets urbains/architecturaux/paysages à grande échelle, relation entre les quartiers...). Dans un second temps, les élèves étaient amenés à proposer des solutions d'aménagement de la friche (en plan/maquette) à travers un axe fort (les espaces naturels, la place de l'eau, les logements, les divertissements, l'agriculture...). Le dernier temps était consacré à la restitution, qui permettait aux élèves d'échanger leurs points de vue et leurs préoccupations.

Partenaires associés : Équipe enseignante de l'École Jeannine Manuelle (Histoire Géographie)





Transmission et accompagnement Scolaires

Atelier Scolaire - avec l'École Saint Joseph de Marquette

Date - le 15 juin 2023 de 9h30 à 12h

Nombre de bénéficiaire (par type de publics-cibles) : 1 classe CE2/CM1 de

Partenaires associés : Laurie Lefevre professeure - à l'école Saint-Joseph de Marquette (Marquette-lez-Lille) + accompagnateur.ices + Tiphaine Persello (Red Cat Architecture)

Les notions abordées pendant l'atelier permettaient de compléter le programme du cycle 3 « mieux habiter » qui questionne la place de la nature en ville, la construction et signification des écoquartiers... La situation géographique du site Saint-Sauveur était idéale ! L'atelier se décomposait en trois temps : une introduction de l'histoire de Lille et du poids stratégique de l'ancienne gare de Fret. Les questions posées et la balade sur le site du Bazaar et du Cours-St-So permettaient de faire réagir les élèves et de les guider pour observer les alentours de la friche (importance et évolution de l'essor industriel de la ville, la relation aux espaces naturels, les plans d'aménagement des projets urbains/architecturaux/paysages à grande échelle, relation entre les quartiers...). Dans un second temps, les élèves étaient amenés à proposer des solutions d'aménagement de la friche (en plan/maquette) à travers un axe fort (les espaces naturels, la place de l'eau, les logements, les divertissements, l'agriculture...). Le dernier temps était consacré à la restitution, qui permettait aux élèves d'échanger leurs points de vue et leurs préoccupations.



Transmission et accompagnement Adolescents

Habitants des
quartiers prioritaires

Stage adolescent - Vers les métiers de l'architecture

Les stage adolescent.es, Vers les métiers de l'architecture, permettent d'approcher les différents métiers qui composent le domaine de la construction. Pendant une semaine, les adolescent.es sont emmenés au coeur du fonctionnement d'un chantier pour rencontrer des professionnels, aussi bien les architectes, que les paysagistes, les designers, les constructeurs, que les entreprises; et découvrent les environnements de travail de chacun (agences, entrepôts, locaux, ateliers de conception et de construction...). Un fil rouge est décidé pour la semaine de stage, ce qui permet de diriger l'exercice pratique de la réalisation d'une maquette sur les sujets de l'habitat et de la fabrique de la ville avec l'existant.

Le WAAO propose de découvrir la notion de ville recyclée, fil rouge de cette saison 2023. Au cours de ces ateliers, les adolescents vont questionner le réemploi et le recyclage autour de différents sujets : espaces publics, friches, biodiversité, matériaux, ... Ces ateliers permettront de découvrir les manières de faire et penser la ville à partir de l'existant. Le stage s'articule autour d'un exercice pratique, une intervention d'un ou une professionnelle (urbaniste, architecte, paysagiste), de la visite d'un chantier, et de la visite d'une agence d'architecture.

Date - Vacances scolaires du 17 au 21 avril 2023

Adolescent.es 14/17 ans

Fréquentation : 12 participant.es

Partenaires associés : le Bazaar-St-So + intervenant.es - Atelier Powa - Lisa Poletti-Clavet et Marguerite Wable (intervention) / Jérémie Bèle - directeur de travaux chez Saison Menu Architectes Urbanistes (chantier de l'ancien collège Jean-Macé Lille) / Orlando Tabbi et Neta Deberaldini architectes de l'agence Tandem+ (visite d'agence)

Date - Vacances scolaires du 21 août au 25 août 2023

Adolescent.es 14/17 ans

Fréquentation : 8 participant.es

Partenaires associés : le Bazaar-St-So + intervenant.es - Atelier LMA Lydie Majcherczyk (intervention) + TAG architecture (visite d'agence) - Sam Banchet studio d'architecture (visite de chantier)

Date - Vacances scolaires du 23 octobre au 27 octobre 2023

Adolescent.es 14/17 ans

Fréquentation : 8 participant.es

Partenaires associés : le Bazaar-St-So + intervenant.es - Atelier POWA, Association Seed, Studio Cailloux (intervention + visite d'agence) - RED CAT Architecture (visite de chantier)

Transmission et accompagnement

Etudiants

Intervention auprès des étudiants entrants de l'ENSAPL

Date: 7 septembre 2023 (de 14 à 18h)

Nombre de bénéficiaire (par type de publics-cibles) : 160 étudiant.es

A l'occasion de la rentrée 2023/2024 des étudiant.es à l'ENSAPL, le WAAO à accueilli les 160 futur.es architectes, paysagistes pour leur faire découvrir le site du Bazaar-St-So, l'exposition La ville tourne en rond?, et les faire participer à des tables-rondes/débats autour des métiers du domaine de l'aménagement des territoires, de la préservation du patrimoine et des méthodologies de relevé, des enjeux et visions de l'architecture/paysage/urbanisme, ainsi que sur la communication de l'architecture. Un temps d'échange prolongé était prévu lors de l'archi-apéro, qui permettait de rassembler étudiant.es et professionnel.les autour de sujets communs.

Partenaires associés : ENSAPL / Atelier Carbon 14/Atelier Sauvegarde (Rémi Basson et Valentin Gouverneur) / Camille Viala





Transmission et accompagnement *Etudiants*

Intervention auprès de l'ISEFAC

Date: 29 septembre 2023

Nombre de bénéficiaire (par type de publics-cibles) : 30 étudiant.es en 3ème année

Dans le cadre d'un programme orienté sur la scénographie, et l'exploration des nouveaux lieux de la ville, les enseignant.es à l'initiative de la démarche voulaient donner à voir l'éventail des possibles dans un seul et même lieu, le Bazaar-St-So. L'intervention était également l'occasion d'expliquer le fonctionnement du WAAO et les différentes actions menées au sein de l'association. Il été demandé également que la méthodologie sur le montage de l'exposition La ville tourne en rond? (alors démontée depuis le 17 septembre dernier) soit explicitée. Il est important pour les membres du WAAO de sensibiliser les jeunes générations au réemploi, dans tous les domaines, également celui de la scénographie. La mixité des usages était également au sujet mis en avant lors de l'intervention.

Les objectifs de l'action ont-ils été atteints ?

Oui - L'enthousiasme des enseignant.es et des étudiant.es. Plusieurs posts LinkedIn ont été fait pour expliciter l'intervention auprès du réseau de chacun.es

Indicateurs d'évaluation

Les différentes demandes de différentes établissements pour des interventions similaires

Partenaires associés : La boîte à histoire, ISEFAC



Presse et communication

Mention spéciale dans le Lonely Planet

Date - 20 juillet 2023

Nombre de bénéficiaire (par type de publics-cibles)
grand public national / international

Inscription du WAAO dans le parcours "Lille en quelques jours". L'association était déjà répertoriée dans le guide (à l'époque de nos anciens locaux place Mitterand)

Partenaires associés : Bazaar-St-So (lieu d'accueil)



LILLE

EN QUELQUES JOURS





jigsaw BAZAAR ST SO production en ? ≡
image transmission



Bazaar St So - WAAO, La ville tourne en rond ? + Usus et fructus, Jachères - Vuos in situ © Estelle Delattre

6/14

Lille
archive

Presse et communication

JigSaw

Date: début des discussions/rencontre avril/ mai 2023

Bénéficiaire (par type de publics-cibles) : le grand public et le réseau professionnel / national/ international

Afin de donner davantage de visibilité à l'exposition, un communiqué de presse à été rédigé, en collaboration avec le Bazaar-st-so pour rendre visible l'exposition présentée par Jachères Mondes Nouveaux sur les halles hautes et notre exposition La ville tourne en rond ? dans les halles basses. Le but étant de rassembler les informations des deux événements dans une seule production de communication, pour une même saison : l'été au Bazaar. À l'occasion des thèmes abordés, le nom "la ville recyclée" à été choisi pour qualifier ce temps estival.

La production d'une affiche commune à permis de pointer les deux événements dans la campagne d'affichage dans la ville de Lille opérée par Shaddok.

<https://www.jigsaw.family/fr/projet/bazaar-st-so>

Partenaires associés : JigSaw + Bazaar-St-So, Shaddok (affichage)

Les articles mentionnés ci-dessous ont fait l'objet d'autres publications (instagram/Linkedin)

ARTICLES POUR LA VILLE TOURNE EN ROND ?

BatiActu

Date - 17 juillet 2023 - 17h

Bénéficiaire (par type de publics-cibles) : la communauté des professionnels du bâtiments
Partenaires associés : BatiActu (actualité du BTP, portail d'information - construction- architecture-immobilier)

Reportage de l'exposition La ville tourne en rond ? qui explique en détail, à travers des exemples présentés, les différentes thématiques abordées. L'article référence également le planning des activités proposé au grand public-jeune public pendant la période d'exposition.

> [Voir l'article](#)

Le Moniteur

Date - 05 juillet 2023 - 14h10

Bénéficiaire (par type de publics-cibles) : la communauté des professionnels du bâtiments
Partenaires associés : Le Moniteur (revue pour l'actualité et les services du BTP et la construction / référencements des projets/démarches d'architecture, de paysage et d'urbanisme)

> [Voir l'article](#)

59. Agenda culturel.

Date - du 15 au 17 septembre

Bénéficiaire (par type de publics-cibles) : le grand public / jeune public
Partenaires associés : 59. Agenda Culturel (site / page de référencement des activités, événements culturels dans le Nord)

> [Voir l'article](#)

IREV

Date -

Bénéficiaire (par type de publics-cibles) : le grand public / jeune public

Partenaires associés : IREV - centre de ressources politique de la ville / Groupement d'intérêt Public

Relais de communication pour l'exposition La ville tourne en rond ?

> [Voir l'article](#)

IREV

Date -

Bénéficiaire (par type de publics-cibles) : le grand public / jeune public / communauté enseignant.es et étudiant.es JUNIA

Partenaires associés : IREV - centre de ressources politique de la ville / Groupement d'intérêt Public

Relais de communication pour l'exposition La ville tourne en rond ? - avec une photo et le texte du communiqué de presse. Mention spéciale pour le travail de Mathilde Brémieux, enseignante-chercheuse au sein du Teaching and Research Department « Building & Urban Environment » de JUNIA. Son sujet de recherche était exposé dans l'exposition, pour appuyer les démarches de dépollution des sols. Mathilde à également animé un atelier de sensibilisation auprès du grand public un mercredi après-midi dans le cadre du programme des activités de l'exposition.

> [Voir l'article](#)

Nord Évasion

Date -

Bénéficiaire (par type de publics-cibles) : grand public (de la région)

Partenaires associés : Nord Évasion (site internet de référencement des événements de la région du Nord)

Reprise du texte du communiqué de presse pour indiquer l'événement des Journées Européennes du Patrimoine 2023.

> [Voir l'article](#)

Topophile

Date -

Bénéficiaire (par type de publics-cibles) : grand public / professionnels, chercheur.ses, enseignant.es et étudiant.es

Partenaires associés : Topophile (revue des espaces heureux / architecture et paysage - Voir la revue des idées / Faire, la revue des réalisations/ Rendez-vous la revue des événements)

> [Voir l'article](#)

VOZER

Date -2 août 2023

Bénéficiaire (par type de publics-cibles) : grand public / jeune/ados/étudiant.es

Partenaires associés : VOZER (média digital sur l'actualité lilloise)

REubrique Culturons nous> c'est green

> [Voir l'article](#)

VOZER

Date -

Bénéficiaire (par type de publics-cibles) : professionnel.les / étudiant.es / chercheur.ses/ grand public

Partenaires associés : ADULM (Agence Développement d'Urbanisme de la Métropole de Lille)

Invitation pour le vernissage de l'exposition + mention de leur participation au contenu avec la présentation de leur cartographie interactive et collaborative de l'urbanisme transitoire à l'échelle du territoire de la MEL.

> [Voir l'article](#)

VIDEO PCA Stream

Date -

Bénéficiaire (par type de publics-cibles) : professionnel.les / étudiant.es / chercheur.ses/ grand public

Partenaires associés : PCA Stream (Philippe Chiambaretta Architecte) agence d'architecture avec pôle urbanisme, recherche et innovation

Vidéo / interview de Léonie Debrabandère - Rubrique : Article>vidéos> podcasts

Léonie Debrabandère est Directrice du WAAO, Centre d'architecture de Lille et curatrice de l'exposition «La ville tourne en rond ?». Comment sortir des logiques anthropocentrées et productivistes et penser une ville qui s'autorégule, se régénère et se recycle ? L'exposition nous propose une exploration à la fois sémantique et concrète de la notion de ville circulaire, pour un réemploi accessible à tous et à toutes les échelles.

> [Voir l'article](#)

VIDEO PCA Stream

Date -

Nombre de bénéficiaire (par type de publics-cibles) : grand public / jeune public

Partenaires associés
la Métropole Européenne de Lille

> [Voir l'article](#)

AMC

Date - le 13 juillet 2023 à 7h00

Bénéficiaire (par type de publics-cibles) : professionnel.les / étudiant.es / chercheur.ses/ grand public

Partenaires associés : AMC - (magazine d'architecture et de la conception)

Texte rédigé par Sarah-Mineraud, parallèle entre l'exposition des "objets trouvés" à la Cité de l'Architecture à Paris. Point de vue tourné en faveur du choix de la thématique d'exposition.

> [Voir l'article](#)

Fresque de la Construction

Date -

Bénéficiaire (par type de publics-cibles) : professionnel.les / étudiant.es / chercheur.ses/ grand public / maîtrise d'ouvrage

Partenaires associés : Fresque de la Construction (association de sensibilisation autour des domaines du BTP)

Mention de l'exposition et de la collaboration entre leur structure et le WAAO. Nombre de données ont été collectées pour l'exposition de la part des contenus de la Fresque de la Construction. Une manière de sensibiliser le plus nombre aux questions du secteur du bâtiment.

> [Voir l'article](#)

Trait urbains x2

Date - 11.09.2023 / 22.09.2023

Bénéficiaire (par type de publics-cibles) : professionnel.les / étudiant.es / chercheur.ses/ grand public / maîtrise d'ouvrage

Partenaires associés : Traits Urbains (magazine de l'immobilier et de la ville)

Deux articles :

- 1- promotion de l'exposition et de la conférence : "Conférence : réparer la ville avec Christine Leconte"
- 2 "Oui à la réhabilitation, au réemploi et à l'intelligence collective" - article concernant la conférence de Christine Leconte le 15 septembre 2023.

> [Voir l'article](#)

> [Voir l'article](#)

ARTICLES POUR L'OUVRAGE DE LA FRUGALITÉ

Sortie de l'ouvrage des 20 exemples inspirants des Hauts-de-France

Date -

Bénéficiaire (par type de publics-cibles) : professionnel.les / étudiant.es / chercheur.ses/ grand public / maîtrise d'ouvrage

Partenaires associés : La Frugalité Heureuse et Créative - dans l'architecture et le ménagement des territoires (mouvement architectural et des territoires)

Explication de la sortie de l'ouvrage, et condition d'achat (point vente à la Lison et au WAAO)

> [Voir l'article](#)

Programme de l'événement Forum Bois

Date -

Nombre de bénéficiaire (par type de publics-cibles) professionnel.les / étudiant.es / chercheur.ses/ maîtrise d'ouvrage

Partenaires associés : La Frugalité Heureuse et Créative - dans l'architecture et le ménagement des territoires (mouvement architectural et des territoires)+Forum Boi construction - neutralité carbone (événement du 12 au 14 avril)

Explication de la sortie de l'ouvrage, en papule de l'Atelier A3, architecture frugale: visions européennes

> [Voir l'article](#)

Visite Déco

Date -

Bénéficiaire (par type de publics-cibles) : grand public/ professionnel.les / étudiant.es / chercheur.ses/ maîtrise d'ouvrage

Partenaires associés : La Frugalité Heureuse et Créative avec Marie Blanckaert et Florine Wallyn - dans l'architecture et le ménagement des territoires (mouvement architectural et des territoires) + magazine Visite Déco

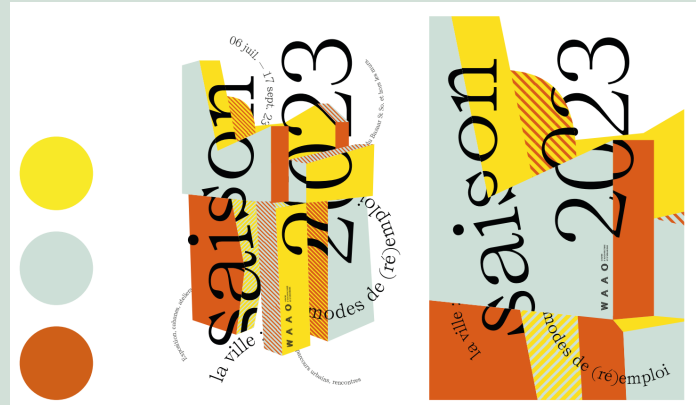
Entretien croisé autour du mouvement architectural animé par Lina Tchalabi + promotion de l'ouvrage

> [Voir l'article](#)

Identité visuelle

Nouvelle charte graphique

Renouvellement de la charte graphique avec l'agence Bien vu



Remerciements

Le WAAO remercie l'ensemble de ses partenaires institutionnels, culturels, sponsors et mécènes qui soutiennent ces actions engagées dans la diffusion de la culture urbaine et architecturale.



Vous souhaitez nous contacter ?

Léonie Debrabandère

Directrice

leonie.debrabandere@waao.fr

+33.6.98.07.21.53

Faustine Horgnies

Architecte responsable des actions pédagogiques

faustine.horgnies@waao.fr

+33 7 49 28 47 52

www.waao.fr



CENTRE
D'ARCHITECTURE
ET D'URBANISME

Annexe 2 - Projet Microtopies 2024

Microtopies Parcours de cabanes

2024
*Festival d'architecture,
de paysage et de design*



CENTRE
D'ARCHITECTURE
ET D'URBANISME

Sommaire

<i>Présentation du WAAO</i>	03
<i>2024</i>	06
<i>Les Microtopies c'est quoi?</i>	07
<i>Parcourir la région...</i>	08
<i>Projet à impact</i>	09
<i>Programmation pédagogique</i>	14
<i>Festival Microtopies édition 2022</i>	16
<i>Festival Microtopies édition 2023</i>	17
<i>Festival Microtopies édition 2024</i>	18
<i>Jury</i>	19
<i>Publication d'un ouvrage</i>	21
<i>Valorisation, diffusion et presse</i>	22
<i>Rétroplanning</i>	23
<i>L'équipe</i>	24
<i>Partenaires</i>	25



PROMOUVOIR TRANSMETTRE SENSIBILISER INITIER PARTAGER

Le WAAO est une association créée en 2006 dont la mission est de sensibiliser le grand public à la culture architecturale et urbaine: expositions, conférences, ateliers, visites urbaines, outils pédagogiques, etc.

Le programme de la WAAO agit comme une plate-forme de valorisation de rayonnement, de dialogue et de collaboration à l'échelle métropolitaine, nationale et internationale.

Il est un « forum » qui présente les projets influents sur la compréhension et l'avenir des villes et des territoires.

La transmission des sujets liés à l'architecture, au paysage et à l'urbanisme fait partie intégrante de l'éducation à la citoyenneté.

Le WAAO cherche à rendre accessible à tou.tes les codes de la ville, des territoires, leur fabrication et leur fonctionnement.

Le WAAO

Nos engagements

Diffuser

la culture architecturale et urbaine dans sa dimension active dans la transition écologique et sociétale.

Faire rayonner

les projets architecturaux et urbains du territoire à l'échelle nationale et internationale.

S'engager

pour la parité et la diversité dans l'architecture et l'urbanisme.

Valoriser

une jeune génération qui conçoit et expérimente de nouvelles manières de faire la ville.

Intégrer

l'économie circulaire dans l'ensemble de ses événements, actions, exposition.

Nos convictions

Une diversité des métiers

Croiser les approches et disciplines de la ville : paysage, urbanisme, architecture, sociologie, design, anthropologie,...

Une diversité des publics

Faire se rencontrer les habitants, les quartiers prioritaires, les étudiants, les familles, les professionnels, et les touristes.

Une diversité des médiums

Développer des nouveaux formats d'action : ouvrages, ateliers, stages, cabanes, visites, formations, rencontres, ...

Une diversité des échelles

Agir à différents niveaux du territoire : local, national, européen, international.

Notre champs d'actions

Réseau professionnel

- Archi apéros mensuels
- Concours d'architecture
- Conférences
- Tables rondes
- Workshops
- Séminaires
- Formations

Evénements culturels

- Expositions
- Festival de Cabanes
- Braderie de l'architecture
- Démarches urbaines
- Animations culturelles
- Itinérances

Pédagogie

- Ateliers Graines d'architectes
- Stages adolescent.e.s
- Mallettes pédagogiques
- Centre de ressources
- Bibliothèque
- Ateliers scolaires
- Ateliers péri scolaires

Edition

- Collection de livrets-guides sur l'architecture
- Ouvrages sur l'architecture, la ville et le paysage
- Ouvrages pédagogiques
- Livres d'exposition
- Journal du WAAO



Le WAAO à décidé de structurer ses programmes annuels en alternants année thématique et année d'ouverture. L'année 2024 est propice au développement des sujets abordés lors de la saison 2023 sur le emploi. Une année de déploiement qui permet de renforcer les partenariats hors-les-murs.

Une ouverture autant sur les sujets abordés que sur les territoires approchés.

2
0
2
4

Le Festival des cabanes édition 2024

Microtopies est un festival de cabanes invitant à reconsidérer la place de l'imaginaire, de l'utopie dans nos paysages urbains. Cet événement est l'occasion de mettre en lien les habitants, collectivités, associations, architectes, paysagistes, urbanistes et concepteurs autour de l'installation de micro-architectures sur différents sites de la métropole lilloise reliés par l'eau.

Penser Microtopies c'est :

- Permettre à la jeune génération d'architecte-paysagiste **d'explorer, d'expérimenter** de nouvelles méthodes de conception.
- **Accompagner les filières** et nouveaux métiers de la construction et du réemploi.
- **Interroger** les notions d'économie circulaire, de réemploi, de ville recyclée.
- **Activer et faire vivre** des espaces de nature métropolitains.
- Répondre aux **besoins et usages des habitant·es** en les intégrant dès l'acte de construire.
- Permettre **d'éveiller les imaginaires**, questionner notre environnement naturel quotidien.
- **Valoriser les entreprises et les savoir-faire locaux** à travers des projets engagés.

Une prise en compte de l'existant

Les installations des cabanes permettent une nouvelle approche des communes de la MEL, d'apporter un nouveau regard sur les différents espaces publics et de les amener pendant la période estivale.

Elles peuvent dévoiler des parcours de mobilités à travers la MEL, pour souligner certains territoires: à pieds, à vélo...

Parcourir la métropole - au fil de l'eau

Les cabanes seront installées dans **différentes communes urbaines ou rurales situées dans la métropole lilloise** ayant chacune une proximité avec l'eau (La Deûle, la Lys, les rivières de Layes, les marais de la Marque, le Canal de Roubaix, ...).

La trame paysagère existante, consolidée par la trame verte et bleue, recèle le potentiel d'une continuité paysagère structurante et diversifiée à l'échelle de la métropole lilloise. Suivre le réseau hydraugraphique de la MEL en le ponctuant de cabanes, permettra de mettre en valeurs ses abords, souligner ses épaisseurs.



Cartographie des communes
participantes à l'édition 2024



Projet engagé

Rayonnement

Activer des lieux

Comment l'imaginaire de la cabane peut-il permettre de reconsidérer la place du vivant dans nos villes ?

Chaque cabane, dans sa capacité à révéler des imaginaires individuels et collectifs, contribuera à apporter un regard nouveau sur notre territoire pour détourner cette apparente opposition entre ville et nature.

Touristique

Des territoires en mouvement

Ce festival de cabanes est un projet inédit à l'échelle nationale. Il est le premier à se déployer en milieu urbain et ainsi questionner la place des installations éphémères en ville. Il a pour vocation de mettre en lumière la capacité du territoire à se réinventer dans toutes ses interstices pour initier de nouveaux projets participatifs et engagés. Il est construit en partenariat avec le *Festival des Cabanes des Sources du Lac d'Annecy* et *Bellastock*, pionniers sur ces sujets.

Projet engagé

Cadre de vie

Révéler des lieux de vie et de convivialité

Les cabanes seront installées à des endroits stratégiques dans les communes pour dynamiser des interstices urbains atypiques, pour réanimer des lieux de vie délaissés. Les abords de cours d'eau, étendues, lacs, et autres ruisseaux sont des lieux intéressants et inspirants pour inciter une occupation temporaire.

Social

Implication des habitant-es

Les propositions des lauréat-es incluront une réflexion sur le lien avec les associations, les structures socio-culturelles et les habitant-es du quartier. Une démarche concernant la dimension participative et inclusive devra être présentée. Toutes ces actions permettront d'évaluer les besoins et enjeux du site et du quartier dans lesquels les cabanes seront localisées. Un temps d'inauguration de la cabane sera organisé, pour inviter les habitants à fêter l'arrivée de la nouvelle infrastructure. En 2023, le WAAO a mis en place des chantiers avec *les Compagnons du Devoir*, des jeunes des centres sociaux et d'autres associations locales.



Fabrication du mobilier du Barrioptère par les étudiant-es de l'Université Catholique de Lille



Projet engagé

Écologique

S'engager pour le réemploi et l'économie circulaire

Les équipes devront composer et réaliser leurs intentions avec des matériaux de réemploi, un des axes fort du Festival. Pour chaque installation, une réflexion sera menée sur le choix des matériaux (réemploi, recyclage, déchets de chantier, ...) et sur l'usage futur de ces cabanes à la fin de l'édition (don à des associations, vie future des matériaux, ...).

Savoir-faire

Mettre en lumière les savoir-faires locaux

Chaque micro-architecture devra mettre en avant un savoir-faire local, les matériaux et/ou les valeurs d'une entreprise locale engagée sur le territoire régional. Les architectes sélectionnés seront accompagnés par les entreprises partenaires.

Pour ses premières éditions, le WAAO s'est associé à l'entreprise de bois locale Edwood (don de matériaux et accompagnement dans la construction) mais aussi à l'entreprise de gros oeuvre Ramery...et bien d'autres.

Ateliers de fabrication de briques de terre crue @Atelier Post + Quai rine - éd.2022

Projet engagé

Valorisation
des lauréates

Accompagner la nouvelle génération

L'appel à candidature est national et s'adresse aux jeunes architectes, urbanistes, paysagistes. Chaque installation conçue par les équipes lauréates souligneront le travail d'une nouvelle génération de professionnel·les qui crée, **expérimente et dévoile de nouvelles méthodes de conception et de construction**. La première édition initié la création de collectifs d'architectes/paysagistes inédits qui se sont par la suite pérennisés.

Les équipes doivent être composées d'au moins un architecte, urbaniste ou paysagiste diplômé·es et résident·es en France ou en Belgique. Cependant, la **transversalité des échanges et donc disciplines** leur permettent de s'associer avec d'autres professionnel·les de la ville: designers, anthropologues, artistes, chercheur·es... des étudiant·es, des habitant·es...

En 2022, 58 candidatures
70% de candidats des Hauts de France
30% de candidats nationaux
7 nouveaux collectifs d'architectes fondés
12 experts, élus, techniciens, architectes et paysagistes au sein du jury





Projet engagé

Rayonnement

Sensibiliser le grand public et le jeune public

Les Microtopies intégreront activement le programme pédagogique développé par le WAAO pour l'année 2024. Les cabanes proposent des espaces intermédiaires ouverts sur la ville, aux fonctionnalités multiples créées pour les habitants et s'adaptant aux usages urbains. Elles sont identitaires, permettent d'aborder de nombreuses thématiques, et donc de développer des nombreux supports pédagogiques.

Des activités seront proposées au grand public tout au long de la période du Festival.

Des animations adaptées seront programmées dans le cadre du week-end de chantiers participatifs dans toutes les communes le **5/6/7 juillet**

Programmation pédagogique

Médiation

*Une programmation riche autour des
Microtopies*

Le WAAO attache une importance à la cohérence des projets menés au sein de l'association. C'est pourquoi les Microtopies intégreront la **programmation pédagogique** active de 2024.

À l'occasion du week-end de lancement du Festival, le **05-06-07 juillet**, les habitant·es, visiteur·euses pourront observer et même participer aux chantiers de construction des cabanes. Une activité pédagogique transversale à chaque lieux sera organisée pour documenter les particularités du site avec la micro-architecture et observer cette étape de chantier. Des ateliers sont programmé pendant la période estivale (juillet / août) et lors des Journées Européennes du Patrimoine (20-21-22 septembre).

Les ateliers seront animés par des architectes-médiateur·ices du WAAO, en collaboration avec des acteur·ices culturel·les des communes sur lesquelles les cabanes sont implantées (associations de quartiers, centres sociaux, MJC)



Découverte de la ferme urbaine dans le cadre des ateliers
Graines d'Architectes (mai 2023)

*La fresque des Microtopies***vendredi 5 juillet - 14h/16H30****tout public (à partir de 5 ans) - matériel fourni**

À l'aide d'ouvrages jeunesse, d'histoires et de contes, les enfants (et les plus grands) aborderont l'imaginaire des cabanes à travers les formes, les matières pour partager graphiquement leurs intentions. Une activité collective qui donne l'occasion de présenter le festival et sa programmation estivale.

*Les chroniques des Microtopies***samedi 06 et dimanche 07 juillet - 14h/17h****tout public (à partir de 7 ans) - matériel photographique requis (téléphones portables ou appareils photographiques)**

À l'aide de support numériques les participant·es seront amenés à arpenter le site, interviewer les passant·es, les concepteur·ices, constructeur·ices des cabanes. Ils partageront leurs ressentis, leurs impressions et les transmettront à travers différents médiums (croquis, photos, vidéos, atelier d'écriture...). Cet atelier permettra de rassembler de la matière exhaustive pour formaliser une exposition temporaire accessible dans les locaux des communes accueillant les cabanes.

*Les itinéraires Microtopies***juillet / août (date à définir - 14h/17h)****tout public**

À travers un parcours à vélo, traversez le territoire, observez des paysages, les projets architecturaux caractéristiques sur le chemin et découvrez des cabanes. La balade à vélo permettra d'introduire différents sujets comme la gestion hydraulique, la biodiversité, les mobilités, les terrains constructibles en zones d'eau...

*Le Microscope de la cabane ...***juillet / août (date à définir - 14h/15h30)****jeune public (à partir de 7 ans) - matériel fourni**

En observant la Microtopie choisie, les enfants pourront répertorier les éléments caractéristiques de la construction et de son environnement. Ils pourront ensuite imaginer l'évolution et les mutations possibles de la cabane.

*atelier reproductible avec plusieurs cabanes**Lecture dans la cabane***juillet / août (date à définir - 14h/15h30)****jeune public (à partir de 7 ans) - matériel fourni**

Des lectures seront programmées pour occuper la cabane, marquer un arrêt lors d'une balade urbaine ... différents ouvrages jeunesse seront alors choisis à l'occasion dans le centre de ressources du WAAO, tous en rapport avec la thématique des cabanes.

*atelier reproductible avec plusieurs cabanes**Les itinéraires Microtopies - bis***Journées Européennes du Patrimoine - 14h/17h****tout public**

Découvrez un nouveau parcours, de nouvelles cabanes, et de nouveaux paysages !

à noter que le programme peut être amené à changer

à partir
du 5 juillet
jusqu'au
22
septembre
2024



Exemple d'atelier autour de la cabane de Lambersart

ANIMATIONS AUTOUR DES CABANES

Une programmation spécifique et des animations pour les petits et les grands sont proposés toute l'année autour des cabanes :

- Récoltes de plantes pour réaliser des teintures ;
 - ateliers de couture et de bricolage du mobilier ;
 - ateliers de vannerie et de tressage de l'osier ;
 - ateliers de briques en terre crue et charpente ;
 - échanges de boutures et de plantes ;
 - fresque des cabanes ;
 - atelier conception de mobilier ;
 - parcours en vélo entre les cabanes ;
 - lectures et rencontres.
- Ces ateliers sont gratuits et adressés à tous les publics.

Édition 2022

les cabanes dans la ville de Lille



L'Houblonnière - Atelier Nathan Henon-Hilaire + Atelier Romain Aubin / Place de la Méditerranée, Lille Sud



Des racines à la Cime - Agence La pluie / Square Lardemer



L'éventail - Collectif Yamago / Parc Barbusse, Faubourg de Béthune



Alliage - EM.B0 architecture / Grand Sud



Back to nature - Collectif Exercice / Parc Jean-Baptiste Lebas



Le Toit Commun - Collectif Mulot / Jardin des plantes



Le Kiosque - Quatrième + Atelier Post / Bazaar-St-So

Édition 2023

les cabanes dans Lille et Roubaix



Mille Plateaux - Collectif Mezza/ Parc Barbusse, Faubourg de Béthune



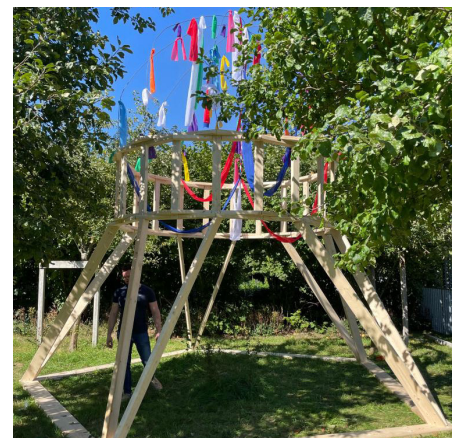
Starship - Quatraine + Atelier Post + la Condition Publique / Condition Publique



Le Barrièoptère - Les Saprois + Université Catholique de Lille
Croisement rue du Port et bld Vauban, Vauban Esquermes



Latitude 50.62° - Atelier LMA + Comapgnons du devoir et du tour
de France / Bazaar-St-So

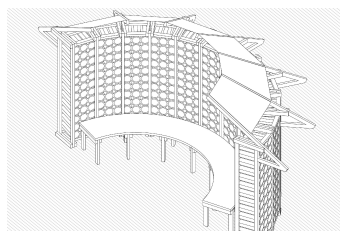


Le Toit Commun - Collectif Mulot / Jardin des plantes

Édition 2024



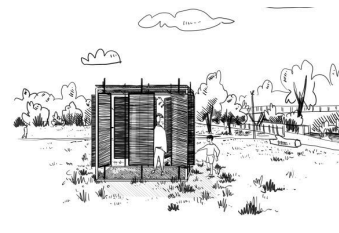
La Genièvre - Lomme
S. Loiseau, P. Coquet



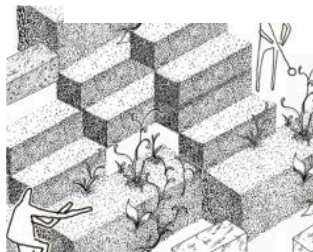
Pirouette et Cacahuète - Lambersart
N. Hellou, P. Dubois



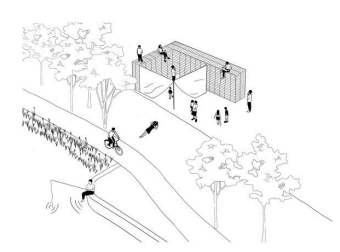
Haut-Puits - Lallaing
V. Bois, S. Cabiron, A. Delvit et A. Mensah



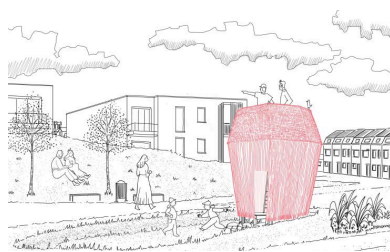
Chez Prunella - Sainghin-en-Mélantois
V. Bois, S. Cabiron, A. Delvit et A. Mensah



Pavillon de l'air - Dunkerque
I. Sierra, C. Althabegoity



Palais d'été - La Madeleine
M. Blanchard, V. Roger



Osons, tissons dans le jardin ! - Marquette
L. Alarcon, P. Cumbal, B. Cumbal



Tellus - Saint-André
M. Mequignon, L. Labbens



Aestus - Péronne-en-Mélantois
P.-L. Noez, I. Renahy, M. Thierry



Tuyol'eau - Roubaix
S. Barillot, L. Degori, L. Deshayes, N. Deberaldini, L. Tardieu, C. Parelle, C. Pitau, E. Ughetti



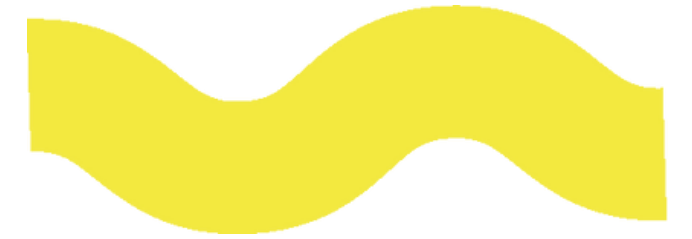
Cabane lisière - Roubaix
L. Ducancellé, T. Bigo-Balland



Dessine moi une cabane - Bois-Grenier
C. Le Gac, S. Brenier, M. Carcassonne, C. Conan

Jury Festival Microtopies 2024

composé de...



Paul Citron

Urbaniste, Docteur en aménagement, Co-fondateur Plateau Urbain et Co-directeur la Preuve par 7

Clément Berton

Architecte indépendant

Lisa Caraux

Architecte, Cheffe de projet réemploi REMIX Réemploi et Matériaux

Caroline Naphegyi

Directrice des études École Camondo, Fondatrice de Design for Change et Membre du comité artistique/design Mondes Nouveaux

Frédérique Delfanne

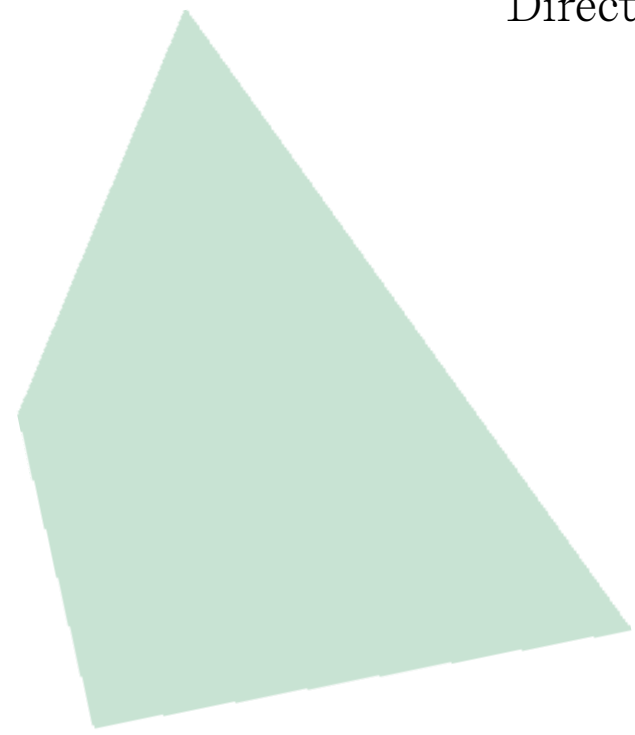
Architecte, Urbaniste, Fondatrice de l'atelier Kantwerk, Maîtresse de conférences

Yves Hubert

Paysagiste et Urbaniste, Maître de conférence, Fondateur atelier Caneva-s

Marilou Duchamp et Raphaël Cavoit

Lycéen·e·s impliqués dans la vie associative du WAAO



Publication d'un ouvrage

Un partenariat avec l'Université de Lille et la chaire Métroforum



Une publication prévue pour octobre 2024 proposera une analyse et des méthodes issues des expérimentations menées dans le cadre du Festival Microtopies. Par la construction de cabanes, objets architecturaux archétypaux considérés a priori pour leur propre intérêt, le projet incarne en réalité une forme beaucoup plus large de production d'espaces publics et implique une coproduction entre acteurs (métropole, villes, entreprises, associations, public, etc.).

La publication documentera toutes les étapes du projet afin d'apporter des clés et des éléments de réponse concernant le réemploi, l'appropriation des espaces publics, l'expérimentation, et bien d'autres sujets.

A paraître en octobre 2024 aux éditions WAAO

Valorisation diffusion et presse



Ouvrage

Dans le cadre d'un partenariat avec la chaire Metroforum de l'université de Lille, un ouvrage sera rédigé pour **retracer l'expérience** du Festival (du lancement de l'appel à projet, aux chantiers participatifs, jusqu'aux secondes vies des cabanes...). Une manière de **valoriser le travail et l'implication de l'ensemble des acteur·ices** du projet (sortie en octobre 2024).

Autres supports de valorisation...

- Des articles de presse dans les différents journaux locaux, nationaux, d'architecture...
- **Divers supports de communication** mis en place : campagne d'affichage, signalétique dans la ville, programmation de parcours avec les acteur·ices des communes impliquées...

01. Lancement du concours

Le WAAO publie l'appel à candidatures et le cahier des charges le **20 février 2024**.

02. Concours phase 1 - inscriptions

Les candidats devront remettre un pré-dossier permettant de valider leur inscription avant le **29 mars 2024**

03. Concours phase 2 - attribution des sites

Tous les candidats inscrits au concours recevront par tirage au sort l'un des sites métropolitains du festival des cabanes le **02 avril 2024** ; accompagnés d'une fiche précisant le contexte territorial, socio-culturel, géographique et paysager et une liste de contacts et interlocuteurs de la commune.
Remise d'un dossier définitif, avant le **06 mai 2024**

04. Jury de sélection des lauréats

Un jury se réunira le **14 mai 2024** pour sélectionner les lauréats sur la base des critères de ce cahier des charges. Le jury sera composé d'architectes, paysagistes, représentants de la Métropole Européenne de Lille, représentant de l'ENSAPL, représentant d'une entreprise et d'un participant des stages adolescent.e.s du WAAO tiré au sort.

05. Réunion d'information

Une réunion d'échanges et d'informations sera organisée avec les équipes, constructeurs et directeur technique pour préciser les dossiers autour du **20 mai 2024** (date exacte à confirmer).

06. Lancement du festival

Le WAAO organisera une Fête de lancement le soir du **05 juillet 2024** au Bazaar St So à Lille pour réunir toutes les équipes, les partenaires, les communes, le public. Des animations et festivités sont prévues durant la soirée

07. Construction et installation

La construction des cabanes à échelle 1/1 in situ se déroulera en présence de tous les collectifs lauréats le **06 et 07 juillet 2024**. Si elles le souhaitent, les équipes pourront pré-monter des parties de la cabane en atelier au préalable en lien avec des entreprises partenaires.
Pendant ce week-end, des animations dans les communes seront organisées avec le public, notamment le jeune public : ateliers, parcours, découvertes, jeux....

08. Démontage

Les équipes seront en charge du démontage des cabanes à la fin de la saison **avant le 31 décembre 2023**. Celles-ci pourront être données à la communes ou remontées dans d'autres lieux, données à des associations, ...

L'équipe



Léonie Debrabandere
Directrice



Faustine Horgnies
Responsable des activités
pédagogiques



Célestine Tramaille
Stagiaire - communication,
(janvier à juillet 2024)



Lucie Cambianica
Stagiaire - chargée de projets
(avril à septembre 2024)

Collaborateurices

Stéphane André - Directeur technique
Thomas Pinte - Communication et web
Laurent Paingault - Technicien
David Bousmaha - Technicien

Partenaires

Le WAAO remercie l'ensemble de ses partenaires institutionnels, culturels, sponsors et mécènes qui soutiennent ces actions engagées dans la diffusion de la culture urbaine et architecturale.



Soutenu par



Contact presse :

jigsaw

Julien Diers / Tilio Besnard

presse@jigsaw.family

+33 7 88 15 08 29



CENTRE
D'ARCHITECTURE
ET D'URBANISME

Annexe 3 - Grille jury Microtopies édition 2024

Jury Festival Microtopies			14 mai 2024							Nom :	
Site X										Prénom :	
Informations générales			Critères territoriaux		Critères sociaux		Critères architecturaux				
Code équipe	Total	Coup de coeur (2pts)	Compréhension du contexte de la commune	Intégration paysagère et urbaine	Réflexion sur les usages	Lien avec les habitants	Choix et sourcing des matériaux - réemploi	Qualité architecturale	Mise en œuvre technique		
DUNK1											
DUNK3											
DUNK4											
Choix 1				Remarques							
Choix 2											

Annexe 4 - Rapport n°1 APPUI, “Vous allez devoir nous écouter”, 44 exemples de mobilisations pour des projets urbains co-construits

OBSERVATOIRE DES PROJETS URBAINS IMPOSÉS ET CONTESTÉS

RAPPORT N°1

« VOUS ALLEZ DEVOIR NOUS ÉCOUTER »

44 EXEMPLES DE MOBILISATION POUR DES
PROJETS URBAINS CO-CONSTRUITS

FÉVRIER 2024



L’observatoire des projets urbains imposés et contesté est porté par l’association Alternatives pour des projets urbains ici et à l’international (APPUII). Depuis 2013, APPUII soutient des associations et des collectifs d’habitant-es impacté-es par des projets de rénovation urbaine auxquels les habitant-es ne sont pas associé-es. Elle mobilise son réseau de compétences solidaires (militant-es, architectes, urbanistes, chercheur-ses...) pour permettre la compréhension par tou-tes des projets urbains, l’interpellation de leurs porteur-ses et l’élaboration de propositions urbaines alternatives par les habitant-es.

Ce rapport a été préparé collectivement au sein de l’association APPUII et en collaboration avec des collectifs d’habitant-es, des associations et des partenaires extérieurs, comme la coordination nationale Pas sans nous, la Commission pour la rénovation urbaine d’Etouvie.

Entretiens et rédaction

Violette Arnoulet
Sunnight Carvalho
Jérémy Renier

Illustration

Nolwenn Auneau

Mise en page et graphiques

Anouk El-Schahawi

Comité éditorial et relecture

Xavier Desjonquere
François Dubois
Romain Gallart
Rainier Hoddé
Bénédicte Madelin

Comité de pilotage

Violette Arnoulet
David Attié
Sunnight Carvalho
Agnès Deboulet
Antonio Delfini
Xavier Desjonquere
François Dubois
Romain Gallart
Pedro Gomes
Rainier Hoddé
Lucie Le Méné
Bénédicte Madelin
Olivier Mandon
Jérémy Rénier
Merril Sinéus

Cet ouvrage a bénéficié du soutien financier de la *Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès humain*

Merci à tous les collectifs, les associations et les habitant-es mobilisé-es qui ont accepté de nous répondre et de soutenir ce rapport en lui donnant leurs voix. Merci aussi aux observateur-ices et aux représentant-es des institutions et des maîtrises d’ouvrage qui ont bien voulu se prêter au jeu difficile de l’entretien. Ce rapport n’est qu’une étape dans l’ouverture d’un dialogue.

Parce que le langage et, singulièrement la grammaire française, est un des lieux où s’expriment et se renforcent les rapports de domination liés au genre, nous avons fait le choix de démasculiniser notre écriture. En adoptant l’usage du point médian et des pronoms épiciènes comme «iel», notre but est de faire apparaître les femmes quand elles sont présentes. Cet effort vise à mettre en évidence leur participation aux contestations comme à la fabrique des projets urbains et de lutter, ainsi, contre le risque de penser cette histoire uniquement du point de vue des hommes.

RÉSUMÉ

Démolition de logements sociaux, expropriation, relogements imposés, bétonisation, concertation bidon... Les villes françaises se transforment sous l’effet de grands projets, souvent au détriment des plus pauvres et de l’environnement. Face à cela, associations et collectifs d’habitant-es se mobilisent pour une ville plus juste, inclusive et durable.

L’association APPUII soutient depuis 2013 des collectifs qui se mobilisent pour participer à la construction de la ville et aux transformations de leurs quartiers. Elle intervient pour permettre la compréhension par tou-tes des projets urbains et l’élaboration de propositions urbaines alternatives par les habitant-es. Avec la Coordination nationale Pas Sans Nous, la Commission rénovation urbaine d’Etouvie, la Fondation Abbé Pierre et l’Alliance Citoyenne, elle participe à une démarche d’interpellation des pouvoirs publics à travers l’écriture d’une proposition de projet de loi citoyenne pour la démocratisation de la rénovation urbaine et du logement.

Pour renforcer ce travail de plaidoyer, APPUII a mis en place un Observatoire des projets imposés et contestés. Ces travaux veulent interpellier les porteur-ses de projet pour faire évoluer leurs pratiques et apporter des outils d’analyse et de luttes aux collectifs mobilisés.

Le premier rapport de l’Observatoire met en évidence les formes d’imposition et les pratiques de répression auxquelles sont confronté-es les habitant-es qui veulent faire entendre leur voix. Il montre aussi comment les dynamiques citoyennes rendent visibles les écueils des projets urbains et préfigurent des alternatives pour une ville plus juste. Enfin, il aboutit à des préconisations pour garantir une réelle participation des premier-es concerné-es dans les projets de demain.

Cette enquête se situe aux côtés des habitant-es mobilisé-es. Elle s’appuie sur des entretiens avec des collectifs d’habitant-es, ainsi qu’avec des porteur-ses de projet et des observateur-ices extérieur-es. Elle documente principalement des projets de rénovation urbaine, financés par l’Agence nationale de la rénovation urbaine (ANRU) ou directement par les organismes HLM, ainsi que des projets de résorption d’habitat insalubre, de transformation de foyers de travailleurs migrants, des projets de densification ou d’accompagnement d’infrastructure.

SOMMAIRE

Introduction

Pourquoi créer un observatoire ? Origines et objectifs de ce rapport

L'enquête : partir des contestations pour documenter l'imposition des projets urbains

67

Chapitre 1. Panorama des mobilisations recensées

De l'habitat informel à la petite propriété : des classes populaires fragiles face aux projets urbains imposés

Quatre grands types de projets urbains

Des porteur-ses de projet publics et parapublics

Des projets imposés aux habitant-es des quartiers populaires

Des mobilisations de locataires et de résidents aux titres d'occupation précaires

Des contestations portées par les habitant-es

Des luttes pour un autre projet urbain et une vraie concertation

1017

Chapitre 2. De l'imposition généralisée à la répression des mobilisations : un état du dialogue sur les projets urbains

Quand l'imposition est la règle : les habitant-es face à l'absence de concertation

Caractériser l'absence de participation : une échelle des formes d'imposition

Contre l'engagement des habitant-es, climat démobilisateur et répression des contestations

Du climat démobilisateur à la répression, la participation des habitant-es est entravée

1820233138

Chapitre 3. Créer des alternatives par la lutte

Comment contester des projets urbains imposés ?

Des contestations pour construire des alternatives

404250

Chapitre 4. Quatre familles de mobilisation

1. "Ici c'est notre quartier, on reste" : les luttes contre les démolitions et les politiques de dépeuplement

2. "Partir ok, mais pas n'importe comment" : les luttes pour un relogement juste

3. Préserver l'architecture... et les habitant-es : les luttes pour le patrimoine du XXe siècle

4. Défendre sa dignité et la vie collective : les luttes pour la réhabilitation

5658606264

Chapitre 5. Dix propositions pour que les choses changent

Première condition : favoriser le développement d'un climat d'engagement

Deuxième condition : soutenir et protéger la participation des habitant-es

Troisième condition : construire les conditions d'une délibération collective

Pour une vraie co-élaboration des projets urbains

6668707274

Annexes

Liste des quartiers étudiés

Bibliographie et références

798081



INTRODUCTION

POURQUOI CRÉER UN OBSERVATOIRE ? ORIGINES ET OBJECTIFS DE CE RAPPORT

CONTEXTE

Démolition de logements sociaux, expropriation, relogements imposés, bétonisation, concertation bidon... Les villes françaises se transforment sous l'effet de grands projets, le plus souvent au détriment des plus pauvres et de l'environnement. Face à cela, associations et collectifs d'habitant-es se mobilisent pour une ville plus juste, inclusive et durable. Ils et elles luttent pour une ville qui leur permet de choisir leur lieu de vie, pour des alternatives réelles et des études argumentées. Par leurs actions, ils et elles revendiquent leur légitimité à prendre part à la construction de la ville.

Dans les quartiers populaires des grandes villes, c'est bien souvent la « rénovation urbaine » qui bouleverse les conditions de vie des habitant-es. Là aussi, malgré les annonces en faveur de la « co-construction des projets » et les avancées de la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine de 2014, l'information tardive et partielle, l'absence de concertation et la non prise en compte des propositions des habitant-es sont encore la norme.

Si l'impératif participatif s'est diffusé parmi les urbanistes, les architectes et les ingénieur-es et si les cabinets de conseil se sont multipliés dans le domaine, la participation effective des habitant-es se fait attendre. Dans les quartiers populaires, la rénovation urbaine reste une affaire d'expert-es, de technicien·nes et de

politicien·nes professionnel·les. Pire, à la faveur de réformes récentes, de nouvelles dispositions fragilisent discrètement les garanties légales de la concertation prévues par le code de l'urbanisme.

ORIGINES ET OBJECTIFS DE CET OBSERVATOIRE

Dans ce contexte, **plusieurs associations ont engagé une démarche d'interpellation des pouvoirs publics et des partis politiques**, pour une transformation profonde de la manière dont les projets urbains sont conçus et menés dans les quartiers populaires. Cette initiative a été lancée à l'impulsion de la Commission rénovation urbaine d'Etouvie (CRUE), association créée il y a 15 ans pour faire entendre la voix des habitant-es du quartier d'Etouvie à Amiens. Elle est portée aujourd'hui par un collectif d'associations et de militant·es des quartiers populaires plus large, parmi lesquels la CRUE, la Coordination nationale Pas sans nous et l'association APPUII, mais aussi la Fondation Abbé Pierre, l'Alliance citoyenne et les associations locales comme Pih Poh de Tours, le collectif des habitant-es du Valibout à Plaisir (Yvelines), du Bois de l'Etang à la Verrière (Yvelines), des Francs-Moisins à Saint-Denis (Seine Saint-Denis) ou de l'Alma Gare à Roubaix (Nord). Ce collectif a interpellé les ministres en charge de la Ville et du logement, ainsi que les candidat·es aux élections présidentielles et législatives de 2017 et aux élections

municipales de 2020. En 2020, ce plaidoyer s'est traduit par **l'écriture collective d'une proposition de loi citoyenne pour la démocratisation de la rénovation urbaine et du logement**.

La création d'un observatoire par APPUII vient renforcer ces actions communes de plaidoyer pour des projets urbains concertés et démocratiques. La publication régulière de rapports doit permettre de documenter de façon plus systématique les projets urbains mal concertés et ceux qui font l'objet d'une contestation. En établissant un recensement puis un diagnostic fiable des projets contestés, des formes de mobilisation adoptées par les habitant-es et de la réponse des porteur·ses de projet, les rapports de cet observatoire fourniront des arguments consolidés et des outils de lutte aux habitant-es et aux associations. Ils proposeront aussi des solutions aux pouvoirs publics qui sont définis par la loi comme les garants de l'élaboration concertée des projets urbains mais qui faillissent bien souvent à leur tâche.

L'ENQUÊTE : PARTIR DES CONTESTATIONS POUR DOCUMENTER L'IMPOSITION DES PROJETS URBAINS

Ce rapport analyse **44 cas de contestations et de mobilisations d'habitant-es** face à des projets urbains. En prenant les contestations pour exemple et en partant de la parole des premier·es concerné·es, il montre ce qui, dans la fabrique ordinaire de la ville, tend à exclure les habitant-es des décisions sur leur avenir. Ces exemples nous renseignent sur la façon dont les projets urbains

sont mis en œuvre dans les quartiers habités et souvent imposés aux habitant-es. Ils nous renseignent aussi sur la vivacité des luttes locales, l'inventivité des mobilisations et les alternatives dont elles sont porteuses.

Ce premier rapport a pour objectif :

- de procéder à **un premier recensement** de projets urbains imposés et contestés
- de **faire connaître ces enjeux** à un large public en **rendant visibles les luttes** des habitant-es et les dynamiques citoyennes qui se mettent en place face aux projets urbains imposés.
- de **diffuser des outils d'analyse et de mobilisation** pour les associations et les collectifs
- d'**interpeller les décideur·ses** et de leur **proposer des méthodes et des pistes de solutions.**

UNE ENQUÊTE RÉTROSPECTIVE PAR ENTRETIEN

L'objectif de notre enquête est de récolter la parole de celles et ceux qui contestent des projets urbains en se mobilisant collectivement. Elle a démarré par le recensement et l'analyse de **44 exemples de contestations**. Pour ce faire, nous avons mené des entretiens avec des personnes engagées dans une association ou un collectif d'habitant-es en lutte contre un projet urbain qui les impacte directement. Nous avons ensuite affiné l'analyse de 10 exemples, grâce à des entretiens complémentaires avec des chercheur-ses qui travaillent sur ces luttes ou des personnes impliquées dans la mise en œuvre des projets contestés : maire ou élu-e local-e, représentant-e d'un organisme HLM, agent-e d'une collectivité locale. Ces 55 entretiens sont complétés par une revue générale de la littérature scientifique sur la participation et la rénovation urbaine, ainsi que par une revue de presse ciblée sur certaines luttes.

Le choix des exemples repose sur deux critères :

- **l'existence d'un projet urbain sur un ou plusieurs quartiers habités.** Les situations étudiées ne se limitent pas aux seuls projets de rénovation urbaine dans des quartiers d'habitat social. Les projets de rénovation urbaine sont au cœur du rapport et des engagements de nos associations mais nous avons ouvert notre enquête à d'autres types de projets et de situations urbaines. L'objectif est de mieux comprendre ce que les mobilisations dans les quartiers en rénovation urbaine ont de spécifique ou, au contraire, de banal.
- **la présence d'une contestation collective** qui rassemble plusieurs personnes directement concernées par le projet urbain, en tant qu'habitant-es, riverain-es ou travailleur-ses du quartier.

APPORTS ET LIMITES DE L'ENQUÊTE

En partant de la parole des premier-es concerné-es, notre enquête, à l'image de nos associations, se situe **du côté des habitant-es**. Alors que de nombreuses recherches insistent déjà sur les contraintes qui pèsent sur les municipalités et les bailleurs sociaux engagés dans le renouvellement urbain¹, **nous avons choisi d'étudier plutôt les effets des concertations insatisfaisantes sur la vie de celles et ceux qui vivent dans les quartiers en renouvellement urbain**. Le choix de partir de la parole des premier-es concerné-es est fidèle à cet objectif. La taille raisonnable du corpus (44 cas) nous a permis de réaliser des entretiens approfondis, souvent complétés par la documentation transmise par les personnes rencontrées.

Cependant, du fait de ce choix de départ, **cette enquête nous renseigne peu sur les raisons qui poussent les porteur-ses de projet urbain à limiter la participation des habitant-es ou à ne pas en tenir compte**. Après avoir écouté la parole des contestataires, il a donc fallu recouper cette information initiale et tenter d'appréhender les termes des controverses désormais caractéristiques de ces projet urbains « imposés » pour les un-es mais « d'intérêt général » pour les autres. Pour ce faire **nous avons élargi le cercle des personnes rencontrées en interrogeant les porteur-ses de projet** et en réalisant une revue de presse fouillée sur 10 exemples de contestations, choisis pour leur caractère exemplaire.

L'autre limite de l'enquête tient à la **nouveauté de notre observatoire**. Pour ce premier rapport, nous avons fait appel à nos réseaux préexistants pour repérer les contestations et identifier des habitant-es mobilisé-es. Le corpus de contestation recensé s'en ressent d'abord d'un point de vue géographique : l'Île-de-France, où APPUI est souvent intervenue, représente 23 des 44 sites.

A l'inverse, certains lieux manquent, l'ouest de la France et les départements ultra-marins en particulier. Il s'en ressent aussi quant aux **types de contestation recensée**. En s'en remettant au bouche à oreille et à nos réseaux, nous avons privilégié des mobilisations proches de nous ou bien repérées dans les milieux associatifs et militants de notre association. Dans notre corpus, **les contestations de longue durée, au cours desquelles les personnes mobilisées se sont outillées et mises en réseau avec d'autres acteurs à une échelle qui dépasse leur quartier, sont bien représentées**. Les contestations plus modestes, limitées à un quartier ou un bâtiment et les contestations qui se sont essouffées rapidement, sont moins bien documentées ici. Bien qu'elles laissent moins de trace et marquent moins les esprits, nos expériences associatives nous poussent à penser qu'elles sont fréquentes et constituent autant de lieux de politisation et de formation à l'engagement, indispensables à l'émergence de contestations futures.

DES PISTES POUR LA SUITE

Ces limites, qui concernent le point de vue adopté dans cette enquête, le périmètre géographique et le type de contestations recensées, sont autant de pistes pour la suite. Elles incitent à étendre nos réseaux et nos oreilles pour un prochain rapport, qui viendra compléter les enseignements de ce premier panorama de mobilisations d'habitant-es.

L'objectif est d'adopter un rythme régulier, annuel ou bisannuel, pour la publication de ces rapports. Ces rapports successifs permettront d'étayer et de diversifier les sites d'enquête, d'étudier aussi les logiques et les contraintes des porteur-ses de projet et, enfin, de faire des zooms thématiques certaines années.

LES DIFFICULTÉS DU CONTRADICTOIRE

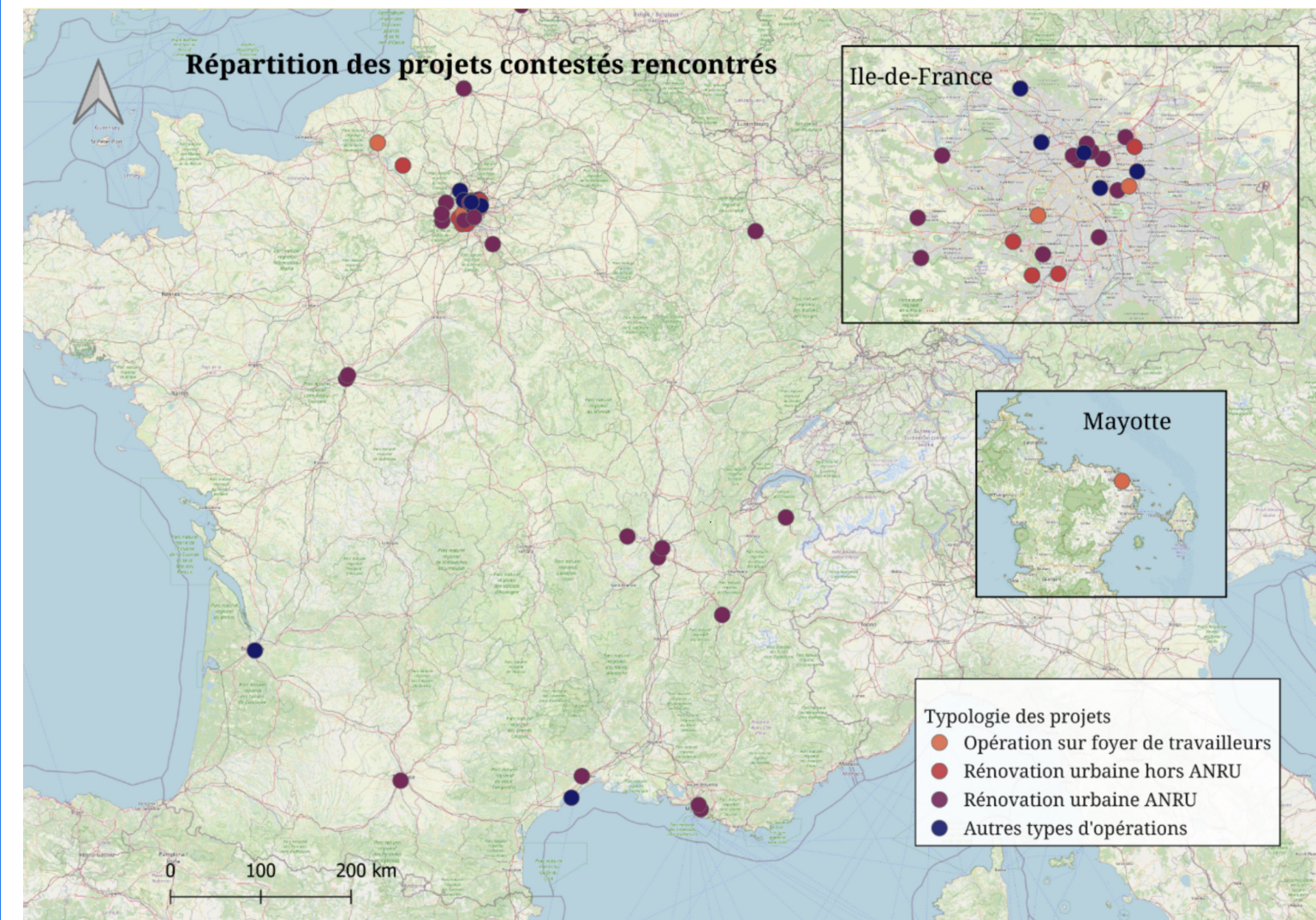
Pour comprendre la façon dont ont été élaborés les projets urbains contestés et les raisons pour lesquelles ils sont finalement imposés aux habitant-es, nous avons contacté une centaine d'acteur-ices impliqué-es dans les projets urbains que nous étudions. Ces personnes travaillaient à l'ANRU, au sein des collectivités locales, des organismes HLM, des services déconcentrés de l'Etat et des structures d'aménagement. Les résultats de cette tentative sont décevants car seulement sept institutions nous ont répondu, soit moins de 10% de réponses. Les 7 entretiens réalisés permettent néanmoins d'apporter des compléments riches à la parole des contestataires. Ils mettent en évidence les discours, les contraintes et les logiques professionnelles qui soutiennent et justifient la marginalisation des habitant-es dans l'élaboration de projets qui les concernent pourtant directement. L'analyse de ces entretiens est finalement peu développée dans ce rapport, mais ils constituent des matériaux et des pistes intéressantes pour un prochain rapport.

¹ Agnès Deboulet et Christine Lelévrier (dir.), 2014, *Rénovations urbaines en Europe*, Rennes: Presses universitaires de Rennes.

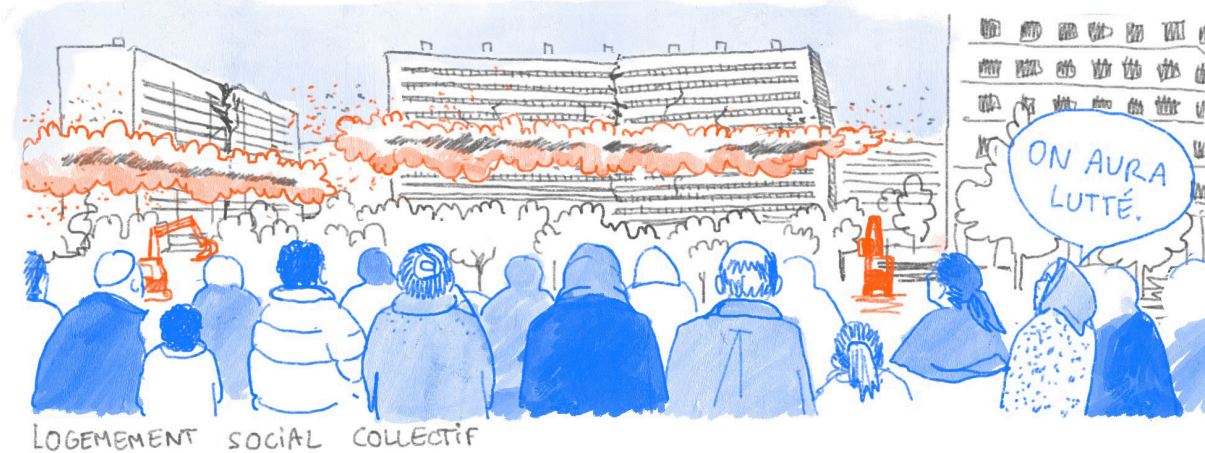
CHAPITRE 1

PANORAMA DES MOBILISATIONS RECENSÉES

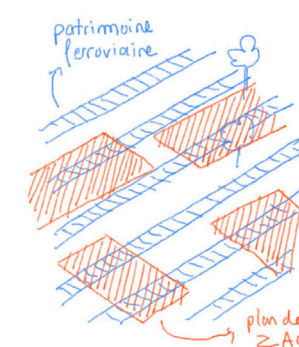
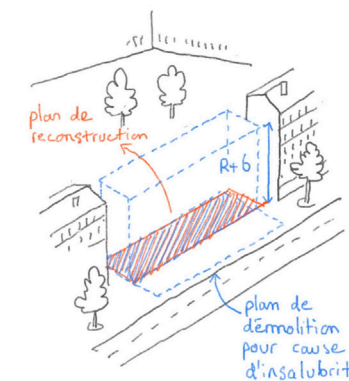
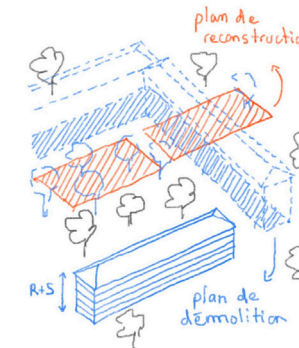
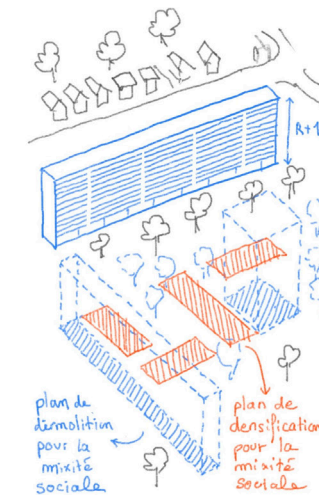
Les exemples choisis offrent une variété de situations et ne se limitent pas aux seuls projets de rénovation urbaine financés par l'Agence nationale de la rénovation urbaine (ANRU). Cette variété permet de repérer des régularités selon les types de projets, les quartiers et les habitant-es concerné-es, la forme des mobilisations et les réactions des porteur-ses de projets. En élargissant la focale, notre étude met en perspective la rénovation urbaine avec d'autres types d'intervention urbaine dans les quartiers populaires, mais aussi hors de ces derniers. Elle ouvre ainsi des pistes et débouche sur des préconisations qui dépassent le champ d'action de la politique de la ville et de l'ANRU.



DES PROJETS CONTESTÉS DANS TOUTE LA FRANCE



**De l'habitat informel à la petite propriété:
des classes populaires fragiles face aux projets urbains imposés**



Quatre grands types de projets urbains

28 projets de rénovation urbaine financés par l'Agence nationale de la rénovation urbaine (ANRU).

Depuis 2003, ces projets ont été menés dans plus de 1000 quartiers populaires, d'habitat social ou privé. Ils se caractérisent par des objectifs standardisés et des interventions récurrentes dont la mise en œuvre est adaptée selon les sites. Pour favoriser la « mixité sociale », diversifier l'habitat et permettre la valorisation immobilière, ces projets prévoient la démolition et la réhabilitation de logements sociaux, la construction de logements privés, la recomposition des espaces publics, la transformation des équipements et des commerces.

5 projets de rénovation urbaine privée dans des quartiers d'habitat social. Ils ne sont pas financés par l'ANRU mais suivent les mêmes objectifs et prévoient le même type d'interventions. Ils sont menés directement par des organismes HLM, des promoteurs ou des aménageurs privés, à distance de l'État local et des municipalités. En se passant des fonds de l'ANRU, ils s'affranchissent aussi des exigences de cette agence sur la co-construction des projets.

4 projets de réhabilitation ou de destruction de lieux d'habitat populaire, hors logement social: transformation de foyers de travailleurs migrants ou opération de résorption de l'habitat informel. Ces projets ont en commun d'impacter des habitant·es dont le statut est précaire : statut de résident peu protecteur dans les foyers, habitat sans titre dans les quartiers informels.

7 projets très divers qui prévoient des extensions urbaines, de la densification ou la création d'infrastructures. Ces projets ont des objectifs variés : création d'une gare du Grand Paris Express, préparation des Jeux olympiques, urbanisation de friches ferroviaires ou d'espaces verts, etc. Dans ce rapport, ils servent de contre-points pour mettre en évidence les logiques spécifiques des projets de rénovation urbaine, avec ou sans ANRU.

DÉFINITION

« RÉNOVATION » OU « RENOUVELLEMENT » URBAIN?

Après avoir désigné la transformation brutale des quartiers populaires des villes françaises dans les années 1960, le terme « **rénovation urbaine** » fait son retour aux débuts des années 2000 dans les politiques publiques françaises². En 2003, la loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine, portée par le ministre de la Ville de l'époque Jean-Louis Borloo, crée l'*Agence nationale de la rénovation urbaine*. Cette agence pilote un programme national d'investissement destiné à engager la « rénovation urbaine » de 600 quartiers populaires. Ce programme popularise des mots d'ordre comme « désenclavement », « résidentialisation », « mixité sociale »³. Par l'ampleur de ces réalisations, il concourt à une transformation des lieux de vie des classes populaires⁴, en rendant possible en particulier la démolition massive de logements sociaux.

L'emploi du terme « rénovation urbaine » est alors vivement débattu car il renvoie à une histoire urbaine marquée par une conception descendante des politiques urbaines, l'éviction autoritaire des familles populaires des centres-villes et la prégnance des stéréotypes raciaux⁵. En 2014, la loi Lamy, portée par le gouvernement socialiste de Jean-Marc Ayrault, lance un second programme d'intervention de l'ANRU en parlant, cette fois, de « renouvellement urbain ». Ce terme, emprunté aux politiques de la ville qui ont précédé la création de l'ANRU, se voulait annonciateur de projets moins standardisés et davantage co-construits avec les habitant·es, où le recours aux démolitions serait réduit.

Malgré ce changement de vocabulaire, les objectifs et le fonctionnement de l'ANRU ont peu évolué pour le second programme. L'impératif de « mixité sociale » et la volonté de transformer le peuplement des quartiers populaires, en particulier, sont toujours au cœur de son action. Le recours aux démolitions de logements sociaux se poursuit : 110 000 logements sociaux sont concernés dans le second programme⁷.

Pour mettre en évidence cette continuité, nous avons donc choisi de maintenir le terme de « rénovation urbaine » dans ce rapport, en refusant l'euphémisation portée par « renouvellement urbain ».

² Agnès Deboulet et Christine Lelévrier (dir.), 2014, *Rénovations urbaines en Europe*, Rennes, France : Presses universitaires de Rennes.

³ Renaud Epstein, 2013, *La rénovation urbaine : démolition-reconstruction de l'État*, Paris : Presses de Sciences Po.

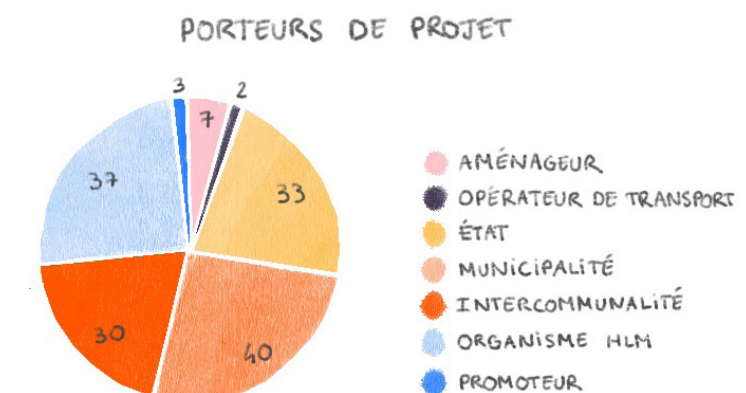
⁴ Emmanuel Bellanger, Pierre Gilbert, 2018, « Rénovation urbaine et changement social. Entretien avec Henri Coing », *Métropolitiques*, en ligne.

⁵ Janoé Vulbeau, 2018, « Les « Nord-Africains » dans la rénovation urbaine des années 1960 », *Métropolitiques*, en ligne.

⁶ ANRU, 2022, « Le NPNRU, c'est quoi ? », Construire ensemble les quartiers de demain, Rapport d'activités annuel.

Des porteur·ses de projet publics et parapublics

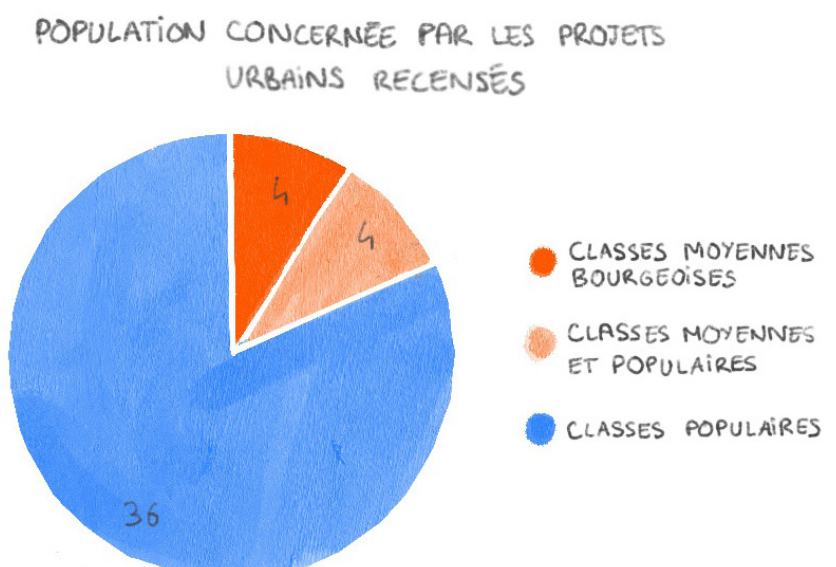
La majorité des porteur·ses de projets recensés sont des acteurs publics, au premier rang desquels **les municipalités et les organismes HLM**.



La configuration la plus fréquente est celle des projets de rénovation urbaine financés par l'ANRU, où les projets sont portés par les intercommunalités et les municipalités, en coopération avec des organismes HLM, avec le soutien de l'État (préfecture et ANRU).

Des projets imposés aux habitant·es des quartiers populaires

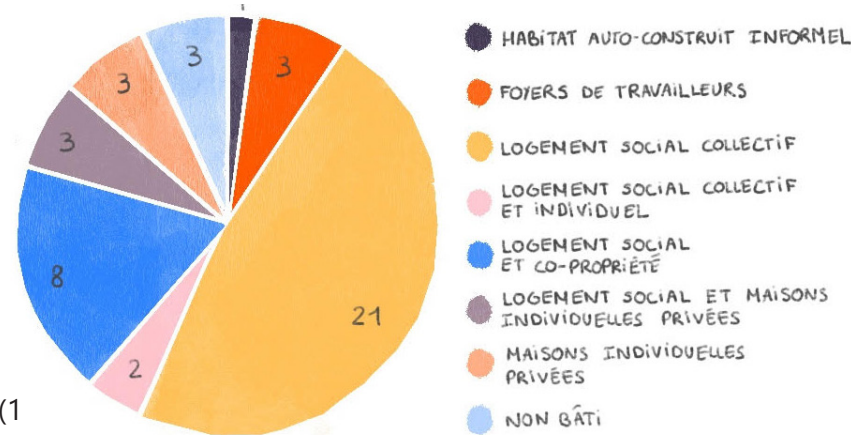
La plupart des projets étudiés sont imposés à des **habitant·es de classes populaires, souvent immigré·es**.



Des mobilisations de locataires et de résidents aux titres d'occupation précaires

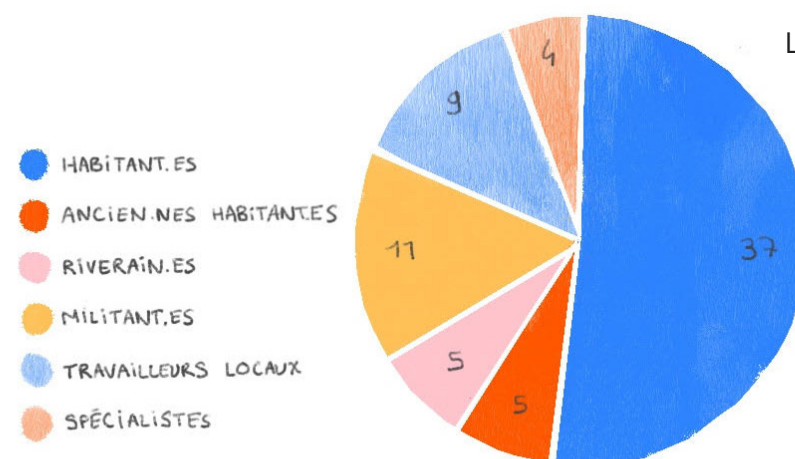
LOGEMENTS CONCERNÉS PAR LES PROJETS URBAINS RECENSÉS

Les luttes recensées concernent **d'abord des locataires du parc social (34 sur 44)**, puis des propriétaires (6 sur 44) qu'ils soient habitant·es ou riverain·es du site de projet et, enfin, des résidents de foyers de travailleurs migrants (3 sur 44) ou des habitant·es d'un quartier informel (1 sur 44). **Pour les habitant·es, les projets urbains sont d'autant plus inquiétants que leur statut d'occupation de leurs logements est moins protecteur.**



Des contestations portées par les habitant·es

QUI SE MOBILISE ?



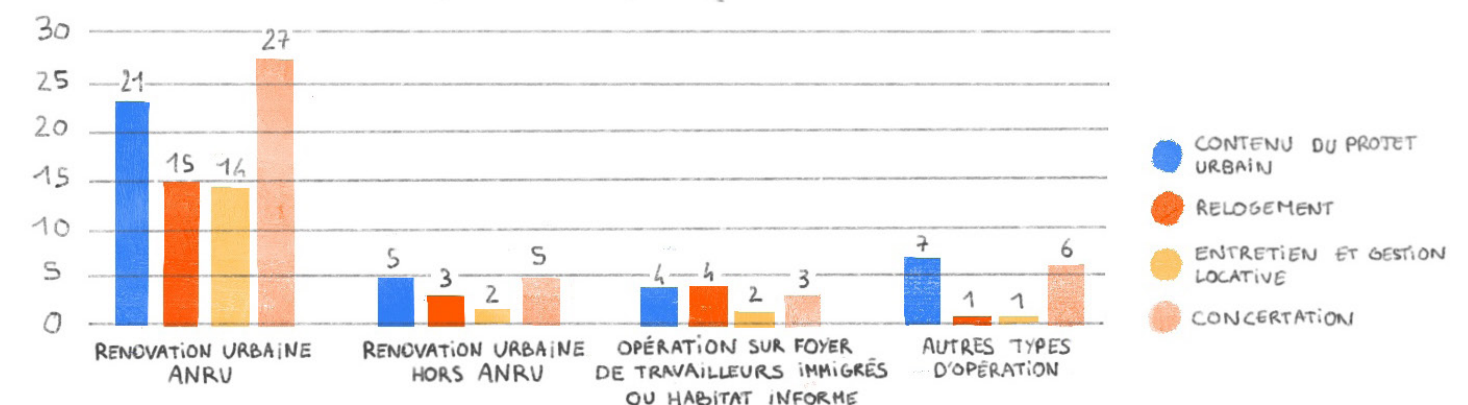
La grande majorité des mobilisations sont portées directement par les **habitant·es des quartiers en projet**. Leur mobilisation se fait souvent **avec le soutien de militant·es et de travailleur·ses sociales ou de salarié·es associatif·ves** qui connaissent bien la situation locale. Dans quelques cas, les mobilisations sont portées par d'**ancien·nes habitant·es** ou par **des riverain·es**. Plus rarement encore, ce sont des **spécialistes des questions urbaines** qui mènent la lutte.

Des luttes pour un autre projet urbain et une vraie concertation

39/44 cas de mobilisation portant **sur le contenu du projet** imposé, dont plus de la moitié contre la démolition de logements sociaux (24).

41/44 cas de contestation de la **manière dont les projets sont concertés**. Une réelle co-construction est le **premier motif de mobilisation contre des projets de rénovation urbaine**, financés ou non par l'ANRU.

OBJETS DE LA CONTESTATION SELON LES TYPES DE PROJET



Dans les projets de rénovation urbaine comme dans les foyers, **les habitant·es se mobilisent aussi pour le respect de leurs droits**. Quand leurs immeubles sont démolis, ils se battent **pour des relogements justes**. Dans les quartiers en chantier et les immeubles vieillissants, ils luttent pour que les propriétaires assurent **un entretien suffisant et des conditions de vie dignes** aux habitant·es.

Pour les habitants des quartiers populaires, le mécontentement, voire la contestation, a déjà commencé avant le projet. Leurs mobilisations concernent l'avenir de leurs quartiers mais aussi l'amélioration des conditions de vie actuelles et le respect de leurs droits.

CHAPITRE 2

DE L'IMPOSITION GÉNÉRALISÉE À LA RÉPRESSION DES MOBILISATIONS :

UN ÉTAT DU DIALOGUE SUR LES PROJETS URBAINS

1. QUAND L'IMPOSITION EST LA RÈGLE :

LES HABITANT·ES FACE À L'ABSENCE DE
CONCERTATION

20

2. CARACTÉRISER L'ABSENCE DE PARTICIPATION :

UNE ÉCHELLE DES FORMES D'IMPOSITION

23

3. CONTRE L'ENGAGEMENT DES HABITANT·ES,

CLIMAT DÉMOBILISATEUR ET RÉPRESSION DES
CONTESTATIONS

31

4. DU CLIMAT DÉMOBILISATEUR À LA RÉPRESSION,

LA PARTICIPATION DES HABITANT·ES EST ENTRAVÉE

38



1. QUAND L'IMPOSITION EST LA RÈGLE : LES HABITANT·ES FACE À L'ABSENCE DE CONCERTATION

Dans la grande majorité des cas, les collectifs d'habitant·es considèrent que la concertation n'est pas suffisante pour permettre une réelle co-construction : pour 41 cas sur 44, l'absence de concertation ou son mauvais déroulement est un motif de la contestation.

Cette proportion s'explique certes par la construction de notre objet d'étude, qui porte d'abord sur des projets imposés. Néanmoins, elle recoupe un constat partagé par la littérature scientifique sur la participation citoyenne, en particulier dans les projets de renouvellement urbain.

«L'absence d'information et de concertation sur les projets de démolition est systématiquement mentionnée. Une consultation alibi, un référendum douteux, parfois juste une information par voie de presse de la validation d'un projet déclenchent souvent la contestation. Rares semblent être les communes qui associent les résidents à la réflexion en amont sur la démolition, ce qui est dorénavant clairement demandé par les collectifs. Opérateurs et élus préfèrent éviter la confrontation. Outre l'accent mis sur le cadre bâti, les délais très courts impartis et la compétition entre communes pour remporter les financements relèguent aussi la concertation à l'arrière-plan.»

Agnès Deboulet, 2006, «Le résident vulnérable. Questions autour de la démolition», *Mouvements*, 47-48(5-6), 174-181.

Cette absence ou ce simulacre de concertation est vécu comme une violence par les habitant·es.

En subissant ces projets imposés, les habitant·es disent se sentir ignoré·es, parfois méprisé·es. Ils et elles ont l'impression d'être des quantités négligeables dont l'opinion ne vaut rien.

Dans le quartier de Cordon à Saint-Ouen où l'on conteste la décision non concertée de démolir un immeuble, une habitante témoigne

« Dans tout ça, on ne se sent pas écouté, on se sent méprisé et pas considéré. On est juste des pions sur un échiquier qu'on déplace à sa guise. [...] C'est du déni de démocratie. »

A Saint-Denis, le projet de résidentialisation de l'îlot8 de la ZAC Basilique est contestée de par son absence de co-construction :

« C'est hyper violent ce que la municipalité fait. [...]. Ce mépris, ce silence, c'est hyper violent. »

Or, ces projets ont des impacts considérables sur la vie des habitant·es. Bien que pour certain·es ils représentent une opportunité de sortir du quartier et de changer de logement, pour d'autres ce sont de véritables bouleversements. Le relogement en dehors du quartier peut briser les liens de sociabilité et de solidarité précieux pour faire face

à des situations de précarité, éloigner du travail et/ou de l'école augmentant les coûts de transports et souvent les frais de loyer et enfin, pour les plus fragiles, saper l'accompagnement social difficilement mis en place par des associations, travailleur·ses social et professionnel·les de santé. Par ailleurs, certains témoignages font état d'une dégradation des conditions de logement, avec des appartements de moins bonne qualité (par exemple qui ne sont plus traversants), avec des surfaces plus faibles pour des loyers plus élevés.

A la Reynerie à Toulouse, une habitant·e explique comment les premières personnes relogées se sont retrouvées en difficulté :

« Pour ceux qui n'ont pas le permis, le bus passe toutes les demi heures. C'est la galère, pour ceux qui ont une voiture, ils se retrouvent avec des frais d'essence en plus. Le loyer étant plus cher, en fait, ils se retrouvent pris à la gorge. »

Ce sentiment est amplifié dans le cas des projets dont l'objectif plus ou moins avoué est de modifier le peuplement d'un quartier⁷. Dans ces situations, les discours des technicien·nes et élu·es laissent entrevoir une stigmatisation voire un mépris des habitant·es derrière la volonté de «changer l'image du quartier». Là où ces institutions voient une opportunité «pour le quartier», certains habitant·es vivent au contraire un déplacement forcé.

A l'Alma Gare à Roubaix, l'intention du NPNRU est clairement énoncée par le bailleur social Lille Métropole Habitat : démolir du logement social pour attirer des ménages plus aisés dans le quartier, quitte à conserver des friches pendant plusieurs années et à dédensifier la ville. Dans ces

conditions, l'avis des habitant·es ne peut être sollicité que sur des détails, car les objectifs du projet sont déjà fixés.

« Dans l'ANRU 2, les règles d'entrée c'est «débrouillez vous pour faire en sorte qu'un ménage de classe moyenne décide d'acheter un appartement à l'Alma». [...] Les règles de l'ANRU c'est aller chercher de la mixité sociale et pas d'assurer du confort aux locataires existants. [...] »

Il y a l'opportunité du projet et la couleur du potelet. La concertation n'a jamais été l'occasion de mettre en débat l'opportunité du projet, ça c'est un sujet de politique nationale. Le programme ANRU est contestable, mais il ne fallait pas voter pour Macron. Le projet urbain à l'Alma est contestable, fallait pas voter pour Delbar [le maire de Roubaix]. »

A Saint-Denis, aux Francs-Moisins, une habitant·e dénonce la violence du projet de rénovation urbaine qui leur est imposé :

« On a eu ce sentiment d'exclusion, qu'on ne devait plus exister dans ces quartiers, qu'on allait être repoussés beaucoup plus loin afin de changer la population. Finalement, il s'agissait de chasser du pauvre à coup de bulldozers. [...]. Quand on a appris [le relogement], c'était la dépression. Moi, j'ai été malade pendant 6 mois. [...] Je ne voulais pas partir d'ici, je ne voulais pas de relogement, j'étais bien chez moi depuis 1990. »

⁷Fabien Desage, Christelle Morel Journal et Valérie Sala Pala (dir.), 2014, *Le peuplement comme politiques*, Rennes : Presses universitaires de Rennes.

Au nom de la « mixité sociale » ?

Depuis les années 1980, la recherche de « mixité sociale » est un objectif incontournable des politiques urbaines et de logement françaises. Elle fait partie par exemple des principes fondamentaux des opérations de rénovation urbaine. Elle justifie alors la démolition de logements sociaux pour construire des logements neufs, censés attirer des habitant·es plus riches et « tirer le quartier vers le haut ». Cet objectif repose sur l'idée que la concentration spatiale de certains groupes de population constitue un problème social en soi. Le regroupement de familles pauvres, immigrées et/ou racisées y est envisagé comme la cause de formes d'appauvrissement des ménages, de difficultés scolaires voire de comportements déviants (trafic, rixes...).

Si elle est défendue par certains collectifs d'habitant·es qui dénoncent le renforcement des logiques de ségrégation sociale et raciale dans les villes françaises, la « mixité sociale » fait aussi l'objet de vifs débats. Les critiques pointent d'abord les ambiguïtés du terme. Régulièrement opposée au « communautarisme » voire au « séparatisme », la mixité recherchée est en effet indissociablement sociale et raciale⁸. Or, cette conception racialisée des problèmes sociaux favorise le maintien de pratiques discriminatoires, notamment lors de l'attribution des logements sociaux⁹.

D'autres critiques mettent en doute l'efficacité de la « mixité sociale » comme solution aux difficultés sociales des habitant·es des quartiers populaires. En effet, cet objectif se traduit le plus souvent par des politiques de peuplement qui désavantagent les ménages les plus pauvres et compliquent leur accès au logement. De plus, cette approche par l'urbain laisse de côté le développement de politiques sociales pour lutter contre les inégalités et les difficultés sociales¹⁰.

Enfin, des critiques plus précises remettent en cause la façon dont la « mixité sociale » est recherchée dans les projets financés par l'ANRU. Plusieurs études soulignent en effet, que le bilan du premier programme national de rénovation urbaine ne montre pas une diversification conséquente de l'occupation sociale des quartiers où les démolitions ont été importantes, mais plutôt des phénomènes nouveaux de ségrégation¹¹. D'autres chercheurs soulignent l'existence d'une tension entre l'objectif de « mixité sociale » et celui de co-construction des projets.

« Dans l'ANRU, il y a une tension fondamentale entre l'objectif cardinal de mixité sociale et la volonté de faire participer les habitants. Si on veut promouvoir la mixité sociale, les démolitions, le changement de population c'est difficile de faire participer des gens qui vont partir. Entre « mixité sociale » et « participation », il faut choisir. Et jusqu'ici, on a choisi « mixité sociale », qu'on a imposé au forceps. »

Julien Talpin, Intervention au colloque « 20 ans de renouvellement urbain », 8 février 2024.

⁸ Élise Palomares, 2008, « Itinéraire du credo de la « mixité sociale » », *Projet*, vol. 6, n° 6, p. 23-29.

⁹ Collectif API, Vincent Béal, Marine Bourgeois, Rémi Dormois, Yoan Miot, Gilles Pinson et Valérie Sala Pala, 2022, « Sous la mixité sociale, la race. Les impasses renouvelées d'une politique publique », *Terrains & travaux*, vol. 2, n° 2, p. 215-237.

¹⁰ Martine Chanal et Marc Uhry, 2003, « La pauvreté est-elle soluble dans la mixité ? », *Hommes & migrations*, p. 91-101. Eric Charmes, Marie-Hélène Bacqué (dir.), 2016, *Mixité sociale, et après ?*, Paris : Presses universitaires de France.

¹¹ Christine Lelévrier, 2018, « Rénovation urbaine et trajectoires résidentielles : quelle justice sociale ? », *Métropolitiques*, en ligne. Christine Lelévrier, 2013, « Au nom de la « mixité sociale ». Les effets paradoxaux des politiques de rénovation urbaine », *Savoir/agir*, vol. 2, n°2, p. 11-17.

2. CARACTÉRISER L'ABSENCE DE PARTICIPATION : UNE ÉCHELLE DES FORMES D'IMPOSITION

L'ÉCHELLE DE L'IMPOSITION

Les projets urbains étudiés sont loin d'être exemplaires en termes de participation citoyenne. Le plus souvent, ils ne laissent pas la place à une véritable co-construction et encore moins à un pouvoir effectif des citoyen·nes, forme achevée de la participation telle que l'a conceptualisée Sherry Arnstein. Dans ce contexte, les mobilisations des habitant·es mettent en lumière différentes formes d'imposition, qui vont de la concertation limitée ou insincère au passage en force. Ces formes dessinent une nouvelle échelle... celle de l'imposition.

L'ÉCHELLE DE LA PARTICIPATION DE SHERRY ARNSTEIN

8	Contrôle citoyen	}	Pouvoir effectif des citoyens
7	Délégation de pouvoir		
6	Partenariat		
5	Réassurance (<i>Placation</i>)	}	Coopération symbolique (<i>Tokenism</i>)
4	Consultation		
3	Information		
2	Thérapie	}	Non-participation
1	Manipulation		

En 1969, Sherry Arnstein élabore une **échelle de la participation**¹ qui propose une hiérarchisation de différentes formes de participation. Le terme de « participation » englobant une multitude de pratiques plus ou moins sincères, cette échelle vise à distinguer ce qui relève d'une véritable participation citoyenne, comprise comme le pouvoir effectif des citoyen·nes, de ce qui n'en est pas. Cette échelle fait l'objet d'un consensus dans le domaine de l'urbanisme et est souvent utilisée pour évaluer les dispositifs participatifs.

Notre enquête n'a révélé aucun cas de **pouvoir effectif des citoyen·nes**. La majorité des cas étudiés relèvent de la **coopération symbolique** ou de la **non-participation**. Afin d'adapter cette échelle aux situations rencontrées, nous avons donc proposé une nouvelle échelle qui prolonge les barreaux inférieurs de celle de Sherry Arnstein et qui permet de qualifier les **différentes modalités de l'imposition** dans les projets urbains.

¹ Sherry Arnstein, 1969, « A Ladder of Citizen Participation », *Journal of the American Institute of Planners*.

L'ÉCHELLE DE L'IMPOSITION

CONCERTATION LIMITÉE

L'avis des habitant-es est recueilli mais seulement partiellement et sans permettre d'influer réellement sur le projet.

27 cas

CONSULTATION

Les habitant-es sont sollicité-es pour donner leur avis mais ils n'ont aucune garantie que celui-ci aura une quelconque influence sur le projet.

30 cas

SIMPLE INFORMATION

Les porteur-ses de projets se contentent de transmettre de l'information sur le projet sans ouvrir d'espaces de discussion.

41 cas

DÉSINFORMATION

Les habitant-es n'ont accès qu'à une information tardive, partielle, ou fausse sur projet urbain.

38 cas

PASSAGE EN FORCE

Les institutions s'affranchissent de leurs obligations légales et mettent les habitants devant le fait accompli

25 cas

GROUPE RÉDUIT DE PARTICIPANTS

Lille, les Bois-Blancs : seul-es les riverain-es reçoivent des flyers d'invitation aux ateliers de concertation mais pas les locataires des immeubles qui vont être démolis.

NON CONNAISSANCE DU COLLECTIF

Vitry, Robespierre : la mairie refuse de parler au collectif car il n'est pas une association ou une amicale. Maintenant qu'il est constitué en association, il n'y a plus de dialogue.

SUJETS SECONDAIRES

Toulouse, la Reynerie : lors d'une réunion de concertation, la municipalité dit aux habitant-es : "le projet est déjà là, les seules choses sur lesquelles vous pouvez vous exprimer, c'est la couleur des murs".

PRÉ-DÉCISIONS

Saint-Denis, Ilot 8 : lors d'une réunion publique, le maire dit aux habitant-es : "il y a des choses qui se discutent et d'autres non".

ARGUMENTS TECHNIQUES CONTRE EXPERTISE D'USAGE

Amiens, Etouvie : Quand les habitantes ont mis en doute le projet, elles ont été rabrouées par les urbanistes qui disaient : "vous n'y connaissez rien".

ENQUÊTE SOCIALE

Montreuil, le Clos Français : L'organisme HLM ne tient pas compte de l'enquête sociale qui montre que 70% des locataires de la tour E veulent déménager. Il maintient un projet de réhabilitation sans proposer de relogement.

ENQUÊTE PUBLIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

Igny, Joliot Curie : malgré un avis défavorable de l'enquête publique, le projet est approuvé en conseil municipal.

ABSENCE DE DIALOGUE

Blanc-Mesnil, la Pièce Pointue : le Maire refuse catégoriquement de parler aux habitant-es.

RÉUNION D'INFORMATION

INFORMATION PAR COURRIER OU VOIE DE PRESSE

Nancy, Haussonville : depuis l'annonce du projet en 2018, il n'y a eu aucune concertation mais seulement des réunions d'information où on présentait des diaporamas aux habitant-es.

PÉDAGOGIE

La Verrière, Bois de l'Etang : selon un technicien du département, la concertation a été satisfaisante car la collectivité a mené un travail de pédagogie qui a rassuré les habitant-es.

INFORMATION TARDIVE

Massy, Opéra : les locataires sont informés de la décision de démolir en 2023 alors que, depuis 2020, lorsqu'un ménage déménage, l'appartement est condamné en anticipation du projet.

INFORMATION PARTIELLE

Bordeaux, Euratlantique : Dans les présentations, l'échelle et le découpage varient tout le temps en fonction de ce qu'ils veulent présenter. Donc les habitant-es ne savent jamais tout.

REFUS DE TRANSMETTRE DES DOCUMENTS

Saint-Ouen, Cordon : les porteur-ses de projet refusent de fournir les études techniques sur les démolitions malgré que la CADA ait été saisie.

INFORMATION BIAISÉE ET MENSONGE

Bondy, Gare ligne 15 : face au travail de contre-expertise menée par le collectif, les ingénieurs de la Société du Grand Paris justifient une partie du projet par des arguments techniques qui s'avèrent inexacts.

INFORMATION ORALE

Montreuil, Foyer Branly : les informations ne sont transmises qu'à l'oral lors des réunions. Il n'y a aucune trace écrite ou plan transmis aux résidents.

RELOGEMENT ACCÉLÉRÉ

Ile-Saint-Denis, Marcel Paul : Quand un collectif s'organise pour défendre les droits des locataires, les leadeuses du mouvement se voient proposer des relogements rapides dans d'autres communes, tandis que d'autres familles subissent des pressions, voire sont expulsées, ce qui rend la mobilisation collective difficile.

POURRISEMENT

Boulogne-Billancourt, Foyer Nationale : Après plusieurs mois de plaintes sur le non-entretien du bâti, en 2016, un incendie fait un mort dans le foyer.

TRAVAUX ANTICIPÉS

Taverny, Ecoquartier des Ecouardes : avant la fin de la concertation et l'arrêté de création de la ZAC, la Mairie a déjà lancé les démolitions et l'abattage d'arbres.

NON RESPECT DES RÈGLES D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT

Roubaix, Alma-Gare : le collectif a contesté juridiquement les permis de démolir dont l'affichage n'était pas conforme.

NON RESPECT DES OBLIGATIONS DE CONCERTATION

Roubaix, le Pile : lors du NPRU, le conseil citoyen et les habitant-es n'ont été convié-es à aucun COPIL alors que c'est dans le règlement général de l'ANRU.

Dans les cas les plus favorables, l'imposition prend la forme d'une **concertation limitée (27)** : des dispositifs participatifs sont mis en place mais ils ne sont pas satisfaisants, car ils n'ont pas de vraie influence sur les projets et/ou ne permettent pas de représenter les différents avis de la population. Très souvent, cette situation tient au fait que les instances de participation ne concernent qu'un groupe réduit de participant-es, que ce soit parce qu'elles ne parviennent pas à mobiliser suffisamment d'habitant-es (mauvaise communication préalable ou horaires inadéquats), ou parce qu'elles excluent délibérément une partie des habitant-es, souvent les contestataires, au profit d'autres groupes plus conciliants. Au-delà de la représentativité, les collectifs dénoncent aussi des concertations qui portent sur des aspects secondaires du projet sans que le fond de ce dernier puisse être remis en question.

La deuxième forme d'imposition rencontrée est la **consultation (30)**. Bien que les habitant-es soient invité-es à s'exprimer, ils n'ont aucune garantie d'être réellement écouté-es et les décisions principales semblent avoir été prises en amont. Les enquêtes publiques, environnementales et sociales en sont des exemples, car leur valeur n'est que consultative.

Dans la grande majorité des cas, néanmoins, l'imposition décrite prend la forme de la **simple information (41)**. Les habitant-es sont informé-es sur le projet lors de réunions, par courrier, voire par la presse, sans avoir la possibilité de s'exprimer et encore moins d'influer sur le projet. Cette situation est parfois le résultat d'une conception erronée et infantiliste de la concertation présente chez les porteur-es de projet. L'une de ces manifestations est la confusion entre

information et co-construction, mais aussi entre information et pédagogie, dont le but n'est pas tant la délibération et la confrontation des points de vue avec les habitant-es, que la volonté de convaincre et de faire accepter un projet sans le modifier.

Cependant, l'obtention d'une simple information n'est déjà pas acquise pour les habitant-es. Dans un nombre important de cas, les habitant-es font face à des formes de **mésinformation voire de désinformation (38)**. L'information qui leur est transmise est partielle, tardive, biaisée voire inexacte. Elle ne leur permet pas de comprendre les motifs, le contenu et/ou le calendrier du projet (mésinformation), empêchant l'émergence de toute proposition alternative, question ou remise en cause. Dans certains cas, des informations erronées sont transmises (désinformation). Les difficultés dans l'accès à l'information révèlent ainsi, qu'avant tout ambition de coconstruction des projets, c'est d'abord le droit à l'information qui n'est pas respecté. Beaucoup de collectifs rencontrés finissent par saisir la Commission d'Accès aux Documents Administratifs (CADA) pour obtenir les informations pourtant publiques, que les porteur-es de projet, les collectivités locales mais aussi les représentant-es de l'Etat local refusent de leur transmettre.

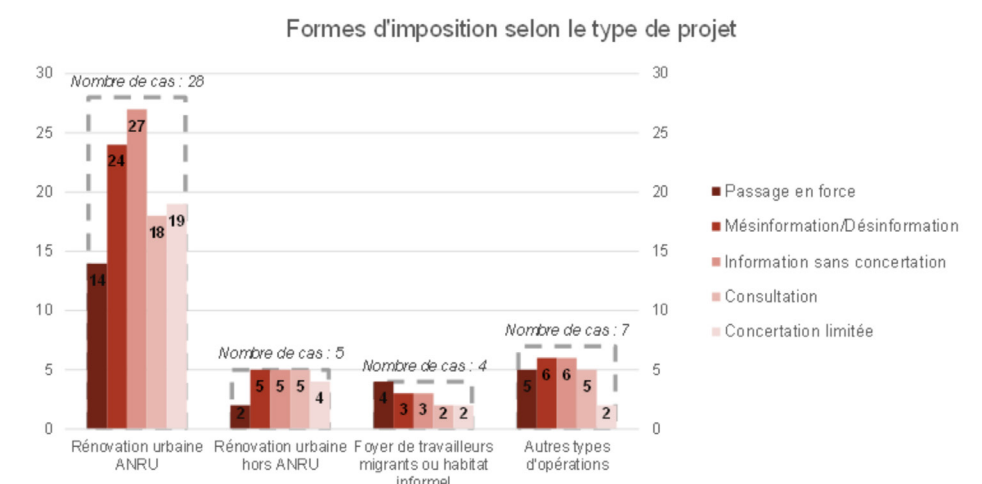
Enfin, dans près de la moitié des cas étudiés, les habitant-es mobilisé-es décrivent des formes de **passages en force (25)** des porteur-es de projet qui cherchent à imposer leur projet. Dans ces situations, les porteur-es de projet s'affranchissent de leurs obligations légales. Ils mettent les habitant-es au pied du mur et les contraignent à accepter des projets qui relèvent déjà du fait accompli. Ces passages en force ont lieu lors de la mise en place du projet, par des porteur-es qui se soustraient

aux règlements et lois encadrant l'urbanisme, et en particulier à leurs obligations en matière de concertation. Ils peuvent aussi correspondre à des formes de mise en œuvre anticipée du projet. Ainsi, certains bailleurs sociaux commencent à organiser la vacance des immeubles qu'ils souhaitent détruire. Surtout, de nombreux bailleurs ne respectent pas leurs obligations d'entretien des logements et des parties communes, entraînant une dégradation des bâtiments qui, in fine, justifie souvent la démolition. Ces pratiques sont fréquentes (11) et peuvent être qualifiées de stratégies de pourrissement.

Sur un même projet, les différentes formes d'imposition peuvent se cumuler. Par exemple, certains éléments du projet font l'objet d'une consultation, alors que les habitant-es n'ont pas accès à une information globale et fiable sur l'ensemble du projet. De plus, comme les projets durent longtemps, les formes d'imposition évoluent. Certains projets qui avaient d'abord été concertés, peuvent être modifiés en comité de pilotage sans que ces changements ne fassent l'objet d'une concertation voire même d'une simple information aux habitant-es concerné-es.

L'IMPOSITION DANS LES PROJETS DE RÉNOVATION URBAINE

Les projets de rénovation urbaine financés par l'ANRU sont moins concernés que les autres projets par certaines formes de passage en force comme le non-respect des règles d'urbanisme ou des règles d'environnement. En particulier, les projets de rénovation urbaine financés par l'ANRU font moins l'objet d'absence totale de concertation ou d'information que ceux réalisés en dehors du cadre de l'ANRU. Cela s'explique, entre autres, par le cadre réglementaire de l'ANRU qui affiche des objectifs ambitieux de co-construction et entraîne parfois un rappel à l'ordre aux porteur-es de projet pour des manquements à la concertation, à travers le préfet de région.



A Tarare (Rhône), un collectif d'habitant-es a lutté pendant des années pour être partie prenante de la co-construction du projet de rénovation urbaine du quartier de la Plata. L'une des principales revendications du collectif est de participer aux instances de pilotage, où les décisions sur le projet sont prises. Interpellé par le collectif, le préfet de région est intervenu pour imposer aux porteur-es de projet la présence des habitant-es aux comités de pilotage, anticipant le cadre réglementaire du second programme de renouvellement urbain.

DISPOSITIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES POUR LA CO-CONSTRUCTION DES PROJETS FINANCÉS PAR L'ANRU

Le second programme national de renouvellement urbain (NPNRU) s'accompagne de mesures réglementaires, censées garantir la co-construction des projets.

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 crée les conseils citoyens. Cette instance définie comme indépendante est constituée d'habitant-es ou d'associations des quartiers de la politique de la ville. Elle participe à l'élaboration des projets et aux comités de pilotage.

Le principe de co-construction du projet avec les habitant-es est inscrit à l'article 1.3 du règlement général de l'ANRU, qui s'impose à tous les projets financés par l'agence. La participation des conseils citoyens aux instances décisionnaires et la création de maison des projets sont rendus obligatoires par ce même règlement dans tous les quartiers en rénovation urbaine. Enfin, des fonds supplémentaires sont prévus pour la mise en œuvre de la concertation et la formation des conseils citoyens.

Cependant, la mise en œuvre de ces obligations réglementaires est laissée à l'appréciation des porteur-ses de projet et sous la responsabilité des maires. En pratique, les préfet-es, qui devraient garantir le respect de ces dispositions, n'interviennent que rarement en soutien des habitant-es mobilisé-es, laissant la co-construction à la bonne volonté des communes.

«1.3. La participation des habitants - la co-construction du projet

Les habitants et usagers du quartier, notamment les représentants des associations de locataires présentes sur le quartier, sont parties prenantes du projet de renouvellement urbain. Ils sont associés à toutes ses étapes, dans une dynamique de co-construction : partage du diagnostic préalable, élaboration du projet, suivi des réalisations, évaluation des résultats du projet. Des représentants des conseils citoyens mis en place dans le cadre des contrats de ville participent aux instances de pilotage du projet de renouvellement urbain. En s'appuyant notamment sur les conseils citoyens et les maisons du projet, et en cohérence avec les orientations du contrat de ville, le porteur de projet prévoit, en lien avec l'ensemble des partenaires, les moyens nécessaires pour soutenir le dialogue participatif sur les quartiers et reconnaître la maîtrise d'usage des habitants.»

Article 1.3, Règlement général de l'ANRU pour le NPNRU.

Malgré un cadre réglementaire a priori favorable à la co-construction des projets avec les habitant-es, **les porteur-ses des projets de rénovation urbaines parviennent à aménager les dispositifs légaux pour s'assurer de la mise en place de leur projet quand bien même l'avis des premier-es concerné-es serait défavorable.** Or, dans ces cas-là, les préfets ne jouent pas toujours leur rôle d'arbitre malgré les alertes des habitant-es.

Face au projet de rénovation urbaine du quartier du Pile à Roubaix, les habitant-es ont interpellé la sous-préfète sur les manquements de la concertation. Contrairement à leurs attentes, cette dernière a refusé d'intervenir, répondant oralement

«**Écoutez, moi, je ne fais pas de la politique.**

In fine, si les dispositions réglementaires sont parfois ignorées, mais le plus souvent détournées par la mise en place de **simulacres de concertations** qui ont pour résultat de laisser les habitant-es de côté. Ces simulacres prennent la forme de **concertation insincères, inadaptées ou qui portent sur des sujets secondaires**. Ils se traduisent également très souvent par **concertations peu représentatives**. Dans les PNRU et NPNRU, beaucoup de collectifs dénoncent des concertations n'impliquant qu'une faible proportion des habitant-es. Les dispositions légales sur les conseils citoyens permettent aux collectivités de ne faire participer qu'un groupe réduit d'habitant-es, parfois proches de la municipalité, au détriment des habitant-es contestataires qui n'ont pas accès aux instances de négociation. Cette situation est particulièrement fréquente quand les ateliers et réunions proposées s'appuient sur des instances participatives préexistantes, affiliée au pouvoir local.

DÉFINITION

C'est le cas, par exemple au quartier du Valibout à Plaisir (Yvelines), où une habitante témoigne

«**Il existe un conseil de quartier sur lequel la Mairie a le contrôle, c'est eux qui signent les procédures de concertation.**

De même pour les conseils citoyens, le constat est désormais largement partagé que ces instances participatives créées en 2015 fonctionnent difficilement et peinent à jouer leur rôle, pour un véritable contrôle citoyen des projets de rénovation urbaine¹². Les amicales de locataires sont elles aussi confrontées à ces enjeux d'affiliation et de représentativité.

C'est ce que nous explique un représentant de locataire d'un immeuble de Massy voué à la démolition :

«**Il y a une seconde amicale de locataires qui est pro-mairie et qui a fait des négociations sur le relogement en tête à tête avec la Mairie . Notre amicale n'était pas invitée aux réunions publiques.**

Par ailleurs, les projets de rénovation urbaine sont concernés par des **formes de passage en force qui leur sont spécifiques : les stratégies de pourrissement et les procédures de relogement accélérées**. La détérioration des immeubles consécutive aux stratégies de **pourrissement de certains organismes HLM permet de justifier des démolitions de logements dégradés** dont la réhabilitation coûterait trop cher et dont les occupants souhaitent partir, las de conditions de vie parfois insoutenables.

Dans le quartier Marcel Paul à l'Ile-Saint-Denis, deux habitantes dénoncent cette situation :

«**Les locataires demandent les démolitions, ils veulent partir. Le bailleur a laissé les choses se dégrader. Il y a des infestations de rats, de cafards, des moisissures partout. Le ménage des parties communes n'est plus fait. Les ascenseurs sont cassés. [...]. Ils ont laissé le patrimoine se dégrader délibérément pour justifier la démolition et pouvoir ramener des gens plus riches. Nous, on est trop pauvres.**

Les relogements abusifs permettent ensuite d'achever la mise en place de ces projets imposés en poussant les gens à partir au plus vite au mépris des chartes et règlements encadrant ces procédures.

A Haussonville, Nancy, des habitant-es ont reçu des coups de téléphone les menaçant d'expulsions s'ils ne déménageaient pas dans les six prochains mois.

Ces formes d'imposition, que l'on retrouve aussi dans les projets de rénovation urbaine hors ANRU et dans les opérations sur les foyers de travailleurs immigrés, témoignent de la **vulnérabilité particulière des locataires et résident-es du parc social**.

¹² Ilaria Casillo et Faniel Rousseaux, 2019, *Démocratie participative et quartiers prioritaires : réinvestir l'ambition politique des conseils citoyens*, Paris : Commission nationale du débat public.

Notre enquête montre que **l'imposition n'est pas une question d'orientation politique**. Que le projet soit porté par un·e maire de droite, de gauche ou qu'il y ait une alternance politique, les citoyen·nes ne sont pas suffisamment impliqués·es. A droite comme à gauche de nombreux·es élu·es estiment avoir un mandat pour mettre en place leur projet et voient dans la démocratie participative une entrave au bon déroulé de leur programme.

A Sète, à propos du projet concernant la place Aristide Briand, le maire dit aux habitant·es:

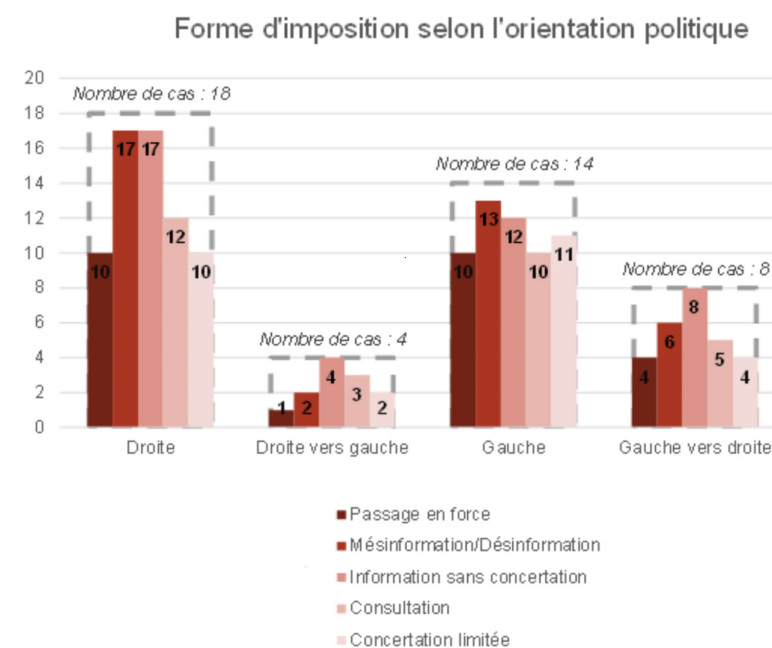
"J'avais ce projet dans mon programme, j'ai été élu, donc j'applique mon programme et je ferai ce projet."

En revanche, les changements de bord politique au cours du projet ont des effets importants. En effet, on remarque que **l'accès à l'information est plus important lorsqu'il y a alternance politique**. D'abord car les campagnes électorales sont souvent l'occasion d'obtenir de l'information sur les projets lorsque les candidat·es s'en emparent. Ensuite, suite au changement de maire, les ancien·es élu·es de la majorité devenu·es élu·es d'opposition et se rallient parfois aux luttes locales, permettant ainsi aux collectifs de mettre un pied dans les conseils municipaux. Enfin les campagnes peuvent être l'occasion d'alliance rapprochant les personnes mobilisées de la nouvelle équipe municipale, voire de l'accès des membres d'un collectif à des fonctions électives. Ces rapprochements ne sont pas sans risques. De Marseille à Tours, de nombreux collectifs témoignent d'un désenchantement progressif dans les années qui suivent l'élection.

Si certain·es édiles sont plus volontaires que d'autres, la mise en œuvre d'une vraie participation n'est pas seulement entre leurs mains. La sincérité de la concertation engage aussi la **responsabilité des financeurs**, dont l'ANRU. L'impact de ces processus dépend aussi de leur volonté de conditionner leur soutien à des projets réellement concertés et d'accompagner, financièrement et techniquement, les maîtrises d'ouvrage qui souhaitent concerter. Il suppose aussi que les financeurs acceptent de suivre les décisions prises de manière concertée, même quand elle déroge à leurs objectifs habituels.

Enfin, c'est plus généralement **les modes de pensée des porteur·ses de projet et institutions qu'il s'agit de questionner** pour faire sortir la participation citoyenne des marges où elle a été cantonnée jusqu'à aujourd'hui.

L'orientation politique change-t-elle les choses?



La majorité des cas étudiés n'ont fait l'objet d'**aucune réelle concertation**. Dans de nombreux projets, les habitant·es n'ont pas pu exprimer leur opinion, ni même avoir accès à l'information nécessaire pour comprendre quand et comment iels seront impacté·es par ces projets. Par ailleurs, quand des dispositifs participatifs sont mis en place, ils ne permettent pas aux habitant·es de prendre réellement part à la fabrique de la ville. Malgré la tenue de réunions et d'ateliers, parfois en grand nombre, **les citoyen·nes sont toujours privé·es de droit à la ville**. Même lorsqu'il n'y a pas de passage en force, les porteur·ses de projet parviennent à aménager les règlements pour réaliser **des simulacres de concertation, sans co-construire les projets**. Ces semblants de concertations sont des formes d'imposition apparemment plus douces, mais très efficaces et difficilement contestables. Ils contribuent à faire accepter des projets aux habitant·es sans qu'iels

n'aient réellement participé à leur élaboration. En réalité, **l'opportunité, la conception et la réalisation des ces projets restent aux mains des institutions, et en particulier des maires, qui estiment avoir mandat pour déterminer ce qui est bon pour leurs administré·es**.

Pourtant, les mobilisations d'habitant·es et les contestations des projets urbains sont peu nombreuses et peinent à se faire entendre au-delà des limites du quartier voire des échanges entre voisin·es. Pour s'assurer le **monopole de la décision**, les porteur·ses de projet peuvent en effet compter sur l'existence préalable d'un **climat démobilisateur** qui n'incite pas les habitant·es à la participation, voire sur des **pratiques de répression** qui entravent l'émergence d'une contestation.

3. CONTRE L'ENGAGEMENT DES HABITANT·ES : CLIMAT DÉMOBILISATEUR ET RÉPRESSION DES CONTESTATIONS

Au-delà des formes de non-participation évoquées, les habitant·es des quartiers en transformation sont aussi confronté·es à un ensemble de pratiques qui entrave leur engagement dans un processus de co-construction. Avant de subir des formes de répression de leurs engagements, iels sont plongé·es dans **un climat démobilisateur**. En restreignant le développement de la participation, en décourageant l'engagement et en freinant l'émergence d'une mobilisation collective, ce climat, entretenu par les pouvoirs locaux, contribue largement à l'acceptation des projets urbains.

Toutefois, dans les cas peu nombreux où quelques habitant·es s'engagent malgré tout dans une contestation des projets imposés, iels subissent souvent **des formes de répression** de la part des porteur·ses de projet et des pouvoirs publics, en réaction à leur lutte. Ces pratiques répressives entravent les forces contestataires et permettent de mener des projets à bien, malgré les critiques.

LE CLIMAT DÉMOBILISATEUR: PLUS LOURD POUR LES CLASSES POPULAIRES ?

Dans les quartiers étudiés, le climat démobilisateur qui freine le développement de la participation des habitant-es, prend quatre formes principales :

- les difficultés du quotidien intensifiées par les **stratégies de pourrissement**
- le découragement apporté par la **longue durée des projets**,
- la crainte de la répression liée à un **rapport de force défavorable** avec les porteur-ses de projet,
- le manque de confiance suscité par le **clientélisme**

Si le **pourrissement** participe à l'imposition des projets, il concourt aussi à la démobilisation des habitant-es qui le subissent. Las de leurs conditions de vie, les habitant-es sont plus à même d'accepter un projet urbain sans avoir la force de contester.

La **durée des projets** provoque aussi une lassitude et un découragement face à des plans qui ne semblent jamais se concrétiser.

Au Mas du Taureau à Vaulx-en-Velin, un habitant explique pourquoi la participation lors des premières réunions publiques du NPNRU était faible.

Les gens ne viennent pas par manque de confiance.

Une commerçante me disait:

La rénovation ça fait 25 ans qu'on en parle, l'arrivée de transports publics ça fait 40 ans qu'on nous en parle. Donc à quoi ça sert d'aller à une réunion publique ?

Quand les bailleurs "laissent pourrir"

L'expression «pourrissement», souvent employée par les contestataires, désigne des pratiques de manque d'entretien, de négligence et de non investissement, adoptées par certains bailleurs sociaux en prévision de la démolition, voire de la réhabilitation «lourde», d'un immeuble. Ces pratiques se combinent souvent avec le choix de ne pas relouer les appartements qui vide discrètement les immeubles. En l'absence d'information, la dégradation physique des bâtiments et la vacance organisée sont des signes annonciateurs des projets urbains.

A Massy (Essonne), quand la municipalité convoque les amicales pour annoncer la démolition de deux immeubles HLM du quartier de l'Opéra et négocier une charte de relogement, les locataires ont déjà remarqué que les appartements ne sont plus reloués depuis 3 ans et que les fonctions de base de l'immeuble (ascenseur, digicode) sont défectueuses depuis un an.

Surtout, ces pratiques participent à faire accepter sans contestation la décision de démolir, voire poussent les locataires à réclamer la démolition dans l'espoir d'un relogement. Dans certaines cités, ces négligences s'ajoutent à des années de manque d'entretien, ne laissant pas espérer aux locataires la moindre amélioration. C'est encore plus vrai quand l'abandon des immeubles s'articulent à l'avancement du processus de relogement qui impose des conditions de vie terribles aux dernières familles.

Du côté des bailleurs sociaux, ces pratiques de non-entretien délibéré peuvent être justifiées comme des formes de «bonne gestion» économique de leur patrimoine : «Pourquoi investir dans des immeubles promis à la démolition ?» Néanmoins, elles relèvent bien du passage en force car elles constituent un manquement aux obligations contractuelles des bailleurs envers leurs locataires. De plus, elles mettent les locataires face à un choix qui n'en est pas un : vivre dans un immeuble à l'abandon ou accepter sa démolition ?

Enfin, en organisant la dégradation, elles participent à rendre irréversibles certaines décisions, avant même qu'elles soient débattues. Dans quelques cas, les bailleurs se trouvent pris à leur propre jeu et peinent à rattraper les dégâts en cas de changement de projet.

A Montreuil, après des années de non-entretien, 70% des locataires de la tour E du Clos Français demandent à déménager lors de l'enquête sociale qui précède la démolition. Pourtant, le projet n'est pas bouclé et c'est finalement le choix d'une réhabilitation qui est validé par la municipalité. Que faire pour les locataires encore présent-es dans l'immeuble et qui souhaitent désormais le quitter ? Comment résoudre les désordres graves du bâtiment et envisager sereinement le chantier de réhabilitation ?

Des luttes s'emparent de ce sujet.

A Lille, le collectif Deul'air qui lutte contre la démolition des immeubles de la cité HLM des Aviateurs, a obtenu la reconnaissance des manquements du bailleur Vilogia. En septembre 2023, la préfecture a suspendu l'abattement de taxe foncière accordé à ce bailleur, à hauteur de 2,2 millions d'euros, en raison du mauvais entretien des parties communes des immeubles.

Néanmoins, ces succès sont rares et dans de nombreux cas le pourrissement constitue une méthode de démobilisation et/ou de répression des contestations, particulièrement efficace. On assiste alors à deux dynamiques de pourrissement qui se renforcent mutuellement : le pourrissement physique des bâtiments et celui de la contestation.

Par ailleurs, ce climat démobilisateur peut aussi prendre la forme d'une **anticipation de la répression provoquée par un rapport de force défavorable**. La crainte de perdre son logement, d'être mal relogé ou de perdre son emploi quand l'on est salarié de la collectivité dissuadent beaucoup d'habitant-es de se mobiliser. Cette **crainte de la répression peut être amplifiée par la connaissance de pratique clientéliste**. En effet, quand l'on sait que certains emplois, certaines subventions voire certains logements sont attribués à ceux qui vont dans le sens de la collectivité, il est encore plus légitime de croire que la contestation risque d'entraîner des répercussions.

Dans le quartier du Mail à Vélizy, beaucoup d'habitant-es apportent leur soutien au collectif mais peut se mobilisent ouvertement par anticipation de la répression :

Les gens avaient peur de se mobiliser: ils avaient peur des répercussions que cela pourrait avoir sur leur relogement

Le climat démobilisateur varie grandement selon le type de projet. En effet, **ce climat démobilisateur repose sur des inégalités structurelles qui sont propres aux classes populaires**. Les locataires et résident-es du parc social mettent en jeu leur logement ou leurs opportunités de relogement, les employé-es de la collectivité mettent en jeu leur emploi et les associations mettent en jeu leurs subventions ou locaux dont elles et leurs bénéficiaires dépendent. Par ailleurs, cette dépendance vis-à-vis des pouvoirs locaux en termes d'emploi, de subventions ou de logements est un **terreau idéal pour la mise en place de pratiques clientélistes** qui font d'autant plus hésiter à s'engager dans une contestation. Ainsi, cette **vulnérabilité face à la répression et l'importance du climat démobilisateur rend la mobilisation plus difficile pour les classes populaires**.

UNE RÉPRESSION GÉNÉRALISÉE QUI SE FAIT «À BAS BRUIT»

Presque tous les collectifs interrogés (39 sur 44) témoignent avoir été victimes de répression. Ce constat confirme le travail de l'Observatoire des libertés associatives qui a montré comment les libertés démocratiques des associations sont régulièrement attaquées par les institutions publiques, en particulier à l'échelle locale¹³. En reprenant la typologie proposée par cet observatoire, nous avons documenté quatre types d'entraves.

Les attaques discursives et disqualifications sont les plus fréquentes (19) et consiste généralement à **réduire la contestation à une opposition électoraliste** ou à **stigmatiser le collectif en l'accusant de communautarisme ou de délinquance**. Ces rumeurs et accusations viennent saper le travail d'expertise menée par ces collectifs. On retrouve aussi très souvent l'argument que le collectif n'est pas représentatif de l'ensemble des habitant-es, discours parfois paradoxal au regard de la présence lors des actions du collectif et de celle lors des réunions de concertation.

A la Verrière, un ancien technicien du département témoigne des rumeurs en circulation au sein de son équipe :

“

Au Bois de l'Étang, il y avait un sujet autour du communautarisme. Quand je suis arrivé, on nous a dit qu'une note des renseignements territoriaux avait fuité. Comme quoi ce serait un quartier avec un risque d'islamisation et autre..., avec une communauté soudée et refermée sur elle-même.

Cette rumeur fait écho à un article du Journal du Dimanche qui se référait également à une «note des services de renseignement généraux», pour qualifier

”

le quartier du Bois de l'Étang comme une «zone sensible (...) sous emprise», les «salafistes» auraient «pris le contrôle [du] quartier». Bien que cet article ait depuis été largement contesté et remis en cause, il a laissé des traces dans les représentations des techniciens qui travaillent sur le projet et a contribué à stigmatiser les habitant-es et le collectif mobilisé.

Par ailleurs, bien que deux tiers des habitant-es aient signé une pétition contre les démolitions, le technicien décrit une mobilisation minoritaire:

“

On avait l'impression que la parole des habitants était monopolisée par un comité qui était minoritaire mais qui parlait plus forts et phagocytait la parole des autres. [...]. La ville nous disait qu'une minorité, un noyau dur menait la contestation. Beaucoup d'habitants s'étaient sentis forcés de signer. Il y avait beaucoup de désinformation sur les relogements et tout ça.

”

Nous retrouvons ensuite les **restrictions matérielles et financières (11 cas)**. Il y a des restrictions collectives comme la **suppression de subventions ou d'accès à des locaux** pour des collectifs mobilisés qui peuvent considérablement affaiblir une lutte. Mais aussi des répressions individuelles avec notamment des **relogements accélérés**, parfois de mauvaise qualité, qui éloignent alors les leaders des luttes voire rendent caduques des recours juridiques.

A Marseille, une association était financée par la collectivité pour accompagner les habitant-es de la Cité des Flamants et leur donner les clés pour comprendre le projet de rénovation urbaine. Mais l'association a payé cher l'accompagnement de la mobilisation habitante et s'est vu supprimé ses subventions.

A Montpellier, l'association Justice pour le Petit Bard s'est mobilisée contre un projet de rénovation urbaine brutal, en accompagnant les locataires et les propriétaires face aux abus du relogement et des expropriations. Elle s'est vue refuser l'accès à des locaux pendant 6 ans.

Dans une moindre mesure, nous avons documenté des **attaques juridiques et réglementaires**. Ici, les porteur-ses de projet tentent d'affaiblir les mobilisations par le biais de la loi. Ces attaques prennent la forme d'arrêtés municipaux qui **interdisent l'affichage** mais aussi **les manifestations**, limitant ainsi la communication des contestataires (3 exemples). Elles passent également par des **procédures baillons** (4 exemples), comme les plaintes en diffamation, et par des mises en demeure d'huissier contre les grèves de loyer dans les foyers, ou au titre des retards pris dans le chantier (2 exemples).

Aux Andelys, l'une des membres du collectif d'habitant-es qui s'oppose aux démolitions des logements sociaux du quartier du Levant, est visée par une plainte en diffamation déposée par le maire. Bien que la plainte ait été classée sans suite, elle apparaît comme une forme de procès-bâillon de la part de la municipalité. Elle contribue à affaiblir le collectif car de nombreux habitant-es ont peur de se mobiliser.

Dans quelques cas, ces attaques s'articulent à l'intervention de la police pour s'opposer à une action de désobéissance civile, comme l'a vécu le collectif Bancs Publics à Sète, après l'occupation d'un chantier d'espace public.

A ROUBAIX, UN COLLECTIF SOUS PRESSION

A Roubaix, les membres du collectif qui s'opposent aux démolitions à l'Alma Gare subissent différentes formes de pression. Après des avertissements oraux de la part de certain-es technicien-nés des bailleurs sociaux ou de la mairie, ils font l'objet d'intimidations verbales et physiques lors d'événements publics locaux extérieurs à la mobilisation (compétitions sportives, commémoration). A cette période, certains sont aussi convoqués au commissariat de la ville pour des brouilles. Enfin, ils sont plusieurs à recevoir des contraventions municipales pour «dépôts sauvages» qui, faute de justification claire, leur paraissent injustifiées. Face à cette accumulation de tracasseries et de petites entraves, les membres du collectif se sentent «sous pression». Cette situation est caractéristique des formes d'intimidation discrètes qui relèvent des brimades et des menaces voilées, mais dont le caractère délibéré est difficile à mettre en évidence, laissant les habitant-es visé-es bien seul-es.

¹³ Observatoire des libertés associatives. 2020. *Une citoyenneté réprimée. 100 cas de restriction des libertés associatives, 12 pistes pour mieux les protéger*, Rapport annuel, n°1.

Des entraves aux conséquences importantes

Se mobiliser malgré ce climat démobilisateur et ces pratiques répressives nécessite des **ressources physiques, émotionnelles et financières**. Ainsi même dans des projets contestés, les collectifs ont du mal à mobiliser largement autour d'eux. Ce sont donc souvent des **noyaux assez restreints** qui portent la lutte pendant de nombreuses années. De nombreux habitant-es ont exprimé à quel point cela peut être **éprouvant de porter une lutte sur le temps long des projets urbains**.

A Tarare, un habitant du quartier de la Plata qui s'est mobilisé face au projet de rénovation urbaine, souligne l'importance de l'investissement nécessaire :

«C'est une lutte qui a pris beaucoup de temps. La charge émotionnelle était intense car on a mis la lutte en priorité. Mon collègue et moi, on a mis nos carrières professionnelles entre parenthèses, je n'ai pas renouvelé mon contrat. Ça te prend aux tripes, tu vois des gens de 80 ans, vulnérables, qui te disent : «on compte sur toi». C'est devenu une obsession, on dormait projet, on vivait projet. Et puis il n'y avait pas 200 légionnaires. Les gens soutiennent mais continuent leurs quotidiens. Et ça, c'est lourd à porter. Je n'ai jamais autant été investi dans ma vie que dans ce projet là. Quand ça c'est terminé, on est tous tombés en déprime pendant 6-7 mois, on était crevés.»

Toutes ces entraves montrent à quel point il est difficile de s'opposer à un projet urbain imposé. On peut ainsi supposer que de **nombreux projets imposés ne font pas l'objet d'une contestation** par anticipation de la répression et que l'absence de collectif constitué et en lutte est loin d'être suffisante pour déterminer la qualité d'un projet. D'ailleurs, deux des projets étudiés dans ce corpus ont vu des embryons de contestation avorter car les associations et habitant-es concerné-es craignent la répression.

Pendant notre enquête, certain-es militant-es associatif-ves demandent à rester anonymes et racontent leur crainte de la répression :

«Il n'y a que notre association qui aurait pu s'exprimer sur le sujet mais aujourd'hui, il ne fait pas bon s'exprimer de trop sur la politique municipale... en termes de subventions. On a très vite compris que ça serait dangereux pour nous. Les habitants concernés par le relogement ont eu ce message : «Vous n'avez pas le choix, vous allez être relogés. Si vous êtes bien sages on vous relogera correctement et sinon on vous envoie très loin».

[...]

La Mairie est extrêmement douée pour gérer les susceptibilités, ils sont extrêmement bien informés, réactifs. Ils jouent la carte du clientélisme à fond pour faire taire les uns, faire monter les autres. On te file du taf, un logement, il y a des menaces sur la subvention. Les gens savent que s'ils se positionnent, ça va avoir un impact.»



et donc contestables. Malgré cela, elles n'en ont pas moins d'impact et forment ainsi une **répression à bas bruit**¹⁴. D'autant, qu'elles forment un terreau préalable à l'amplification de la répression en justifiant d'autres restrictions.

Enfin, certains collectifs sont victimes d'**entraves policières et physiques (6 cas)**. Ces entraves vont de la **présence policière et surveillance renforcée à la violence physique lors de manifestations** en passant par des **perquisitions**. En plus d'être intimidantes, ces pratiques jouent aussi un rôle de disqualification des autres habitant-es en les désignant comme des menaces et/ou des délinquants.

Tout comme les formes d'imposition, ces pratiques répressives peuvent se superposer ou se substituer au fil du projet. Par ailleurs, il faut noter que les collectifs sont **majoritairement confrontés à des attaques discursives et disqualifications qui sont des pratiques répressives relativement diffuses**. Ces entraves sont assez discrètes en cela qu'elles sont **difficilement objectivables**.

Bien que l'on retrouve des formes répressives relativement similaires d'un projet à l'autre, **la vulnérabilité des contestataires varie selon les quartiers et la situation des personnes qui s'engagent dans les contestations**. Les restrictions matérielles et financières auront plus d'impact pour les collectifs ayant des ressources matérielles et financières limitées, tout comme la défense juridique face un procès-bailloin sera plus difficile à financer.



¹⁴ Julien Talpin, 2016, « Une répression à bas bruit. Comment les élus étouffent les mobilisations dans les quartiers populaires », *Métropolitiques*, en ligne.



CHAPITRE 3

CRÉER DES ALTERNATIVES PAR LA LUTTE

Malgré l'existence d'un climat démobilisateur et de pratiques répressives qui freinent l'émergence de contestations, certain·es habitant·es parviennent à faire entendre leurs voix et mettent en lumière les processus d'imposition qui régissent de nombreux projets urbains. Face aux manquements de la concertation institutionnelle, les mobilisations portées par les habitant·es et leurs soutiens apparaissent comme une forme nécessaire de participation citoyenne alternative. Loin de se réduire à des oppositions de principe, les collectifs en lutte dessinent d'autres possibles et d'autres manières de faire pour des projets plus justes et plus durables.

1. COMMENT CONTESTER DES PROJETS URBAINS IMPOSÉS?	42
2. DES CONTESTATIONS POUR CONSTRUIRE DES ALTERNATIVES	50

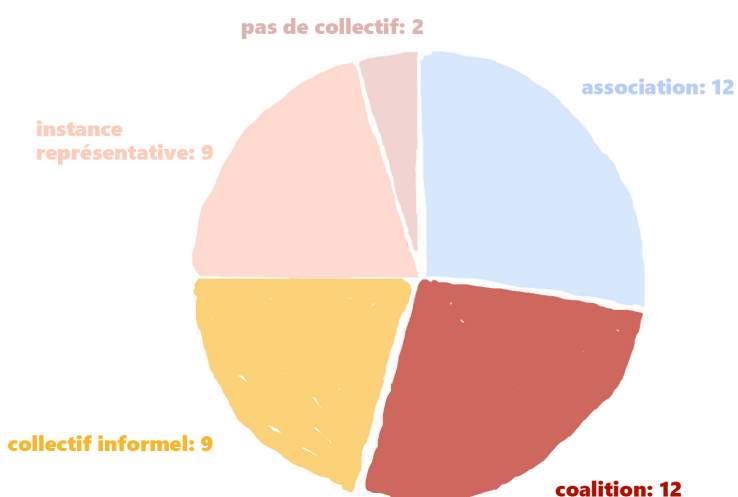


1. COMMENT CONTESTER DES PROJETS URBAINS IMPOSÉS ?

DES ORGANISATIONS DIVERSES

Les mobilisations que nous avons rencontrées sont portées par des organisations variées.

QUI PORTE LA MOBILISATION ?



La **majorité des luttes est portée par des associations** (12 sur 44), souvent créées pour l'occasion. Le choix de la forme associative est lié à la recherche d'un statut juridique officiel qui permet d'engager une récolte des fonds et, surtout, de porter des procédures juridiques. Il correspond à une phase de consolidation de la mobilisation : beaucoup de mobilisations sont d'abord portées par des **collectifs informels** qui se forment en association lorsque la lutte prend une tournure juridique.

Les associations, créées spécifiquement pour porter la mobilisation des habitant·es, jouent aussi un rôle clé dans la **constitution de coalitions** (12 sur 44) contre des projets urbains imposés. Elles s'engagent alors aux côtés d'**instances représentatives** d'habitant·es comme les amicales de locataires du parc social, les comités de résidents des foyers et, plus rarement, les

conseils citoyens,. Surtout, dans les coalitions, les associations dédiées à une lutte trouvent le **soutien d'autres associations et de collectifs extérieurs au quartier**. Les mobilisations portées par des coalitions représentent une part importante des collectifs en lutte (12 sur 44). Elles permettent de fédérer un nombre important d'acteur·ices et d'élargir la lutte. En intégrant des membres des instances représentatives locales, elles peuvent avoir accès à des informations clés ou aux instances de décision, comme les conseils d'administration des bailleurs sociaux qui sont ouverts aux amicales de locataires ou les comités de pilotage des projets de rénovation urbaine auxquels participent les conseils citoyens.

Dans le quartier de la Maladrerie à Aubervilliers, par exemple, c'est l'amicale de locataires qui partage largement les comptes-rendus des conseils d'administration du bailleur social et permet ainsi aux habitant·es mobilisé·es d'être informé·es des décisions prises.



En 2008, la municipalité d'Amiens nouvellement élue souhaite relancer le projet de rénovation urbaine du quartier d'Etouvie. Alors qu'elle annonce une large concertation, le centre social associatif du quartier décide de s'engager dans la démarche pour faire entendre le point de vue des habitant·es.

La Commission pour la rénovation urbaine d'Etouvie est alors créée. Elle rassemble des habitant·es et des membres du centre social et culturel qui l'a initiée. Elle se rapproche de l'amicale des locataires puis fédère, en 2014, le comité de quartier et le café associatif d'Etouvie. Pour renforcer son intervention, elle tisse aussi des relations avec des associations engagées pour la participation des habitant·es à l'échelle nationale, comme APPUI, mais aussi avec d'autres collectifs et associations membres de la coordination Pas sans nous.

Ce regroupement permet de faire converger des points de vue hétérogènes, de rassembler des forces et de faire jouer des relations variées avec les institutions locales. Ainsi, en 2022, alors que le centre social et culturel (CSC) décide de se retirer suite à des menaces sur ces subventions, la CRUE peut continuer son action en s'appuyant sur d'autres forces.

UN EXEMPLE DE COALITION : LA COMMISSION POUR LA RÉNOVATION URBAINE D'ETOUVIE

Un plus petit nombre de luttes est porté par des **instances représentatives** (9 sur 44) ou par des **collectifs** (9 sur 44), dont certains souhaitent conserver leur statut informel. Parmi les instances représentatives se sont d'abord les **amicales de locataires** qui mènent les contestations. Dans ces mobilisations, les amicales s'appuient sur la légitimité que leur assure leur élection et sur la reconnaissance légale de leur participation aux instances décisionnaires du bailleur. Les **comités de résidents**, quant à eux, sont très mobilisés dans les foyers. Ils s'appuient sur les relations tissées par leurs membres avec les autres résidents, mais aussi sur leur statut d'interlocuteur officiel des gestionnaires des foyers. Dans un contexte de forte imposition des projets de transformation des foyers, ce statut leur garantit l'accès à un minimum d'information et leur permet de jouer un rôle clé dans le déclenchement des contestations. **Les conseils citoyens, en revanche, sont les grands absents de notre enquête. Ils ne sont à l'origine de la contestation que dans un seul exemple et participent à peu de coalition (3 sur 12 cas).** A Montreuil (Seine Saint-Denis) comme à Cluses

(Haute Savoie), le conseil citoyen est surtout actif dans la phase initiale de la contestation, puis ses interventions sont remises en question quand une coalition tente d'émerger à Montreuil. Cette situation renvoie aux enjeux d'affiliation et de faible représentativité des instances représentatives (amicales et conseils citoyens) déjà évoqués au chapitre précédent. **Elle prive néanmoins les contestataires qui ne s'associent pas à un conseil citoyen ou à une amicale des garanties légales accordées à ces instances :** accès aux comités de pilotage des projets de rénovation urbaine pour les conseils citoyens ou aux conseils d'administration des organismes HLM pour les amicales. Elle les confronte aussi à l'absence de reconnaissance officielle par les institutions publiques. Elle interroge enfin sur la possibilité d'assurer et d'entretenir un rapport de force favorable aux locataires et habitant·es des quartiers de la politique de la ville, sans le soutien des fédérations dont bénéficient les amicales, et sans les ressources mises à disposition des conseils citoyens par la puissance publique.

Du côté des **collectifs informels**, l'absence de statut juridique est parfois un choix pour des groupes d'habitant-es qui cherchent plus de souplesse et d'adaptabilité. La réticence à l'idée de créer une association ou de rejoindre une instance représentative traduisent de la méfiance vis-à-vis de l'institutionnalisation. Cette méfiance est alimentée par le climat de démobilisation décrit au chapitre 2 qui fait peser le soupçon de clientélisme sur les associations. Elle tient aussi à la faible capacité des instances représentatives à mobiliser et à s'engager dans des conflits autour des projets urbains. Le choix d'un collectif informel confronte néanmoins les personnes mobilisées aux réticences des institutions à les reconnaître comme des interlocuteurs légitimes.

DES FORMES DE CONTESTATION PEU CONFLICTUELLES



L'ensemble des mobilisations étudiées privilégient deux formes principales de lutte : **l'interpellation** et la **diffusion d'information** aux autres habitant-es.

Les premières actions des collectifs relèvent souvent de **l'interpellation des porteur-ses de projet par des prises de parole publiques**,

lors des réunions de concertation. Quand la contestation se structure davantage, les personnes mobilisées adressent des courriers aux porteur-ses de projet, aux élu-es des communes voire au préfet. Pour faire connaître leurs arguments et tenter d'obtenir des soutiens extérieurs, les groupes d'habitant-es publient parfois des lettres ouvertes. Ils utilisent aussi **des pétitions** pour mettre en avant le soutien des autres habitant-es à leur cause, tout en restant dans un registre peu conflictuel. Enfin, quelques groupes contestataires organisent **des manifestations** ou interrompent les instances décisionnaires des projets (conseil municipal, comité de pilotage), pour rendre visible la mobilisation, publiciser leurs revendications et tenter d'instaurer un rapport de force en leur faveur. L'ensemble de ces pratiques d'interpellation sont d'autant plus efficaces quand elles sont accompagnées d'une médiatisation. Bien qu'il ne soit pas tout le temps employé puisqu'il nécessite de savoir à qui s'adresser, **le soutien des médias** joue un rôle important pour mettre en lumière les formes d'imposition contre lesquelles luttent les habitant-es. Le partage de contacts et d'expériences dans la relation avec la presse écrite ou télévisée constitue parfois un moteur de la constitution d'une coalition. S'allier avec des soutiens plus familiers des journalistes est alors l'occasion de se former. La constitution d'un fichier presse et l'entretien des relations avec les journalistes, fait partie des activités habituelles d'associations nationales qui interviennent en soutien des contestations locales, comme Pas sans nous, APPUII, l'alliance citoyenne, etc.

Le second type d'action engagé par les personnes mobilisées relève plutôt d'une **bataille de l'information**. La plupart des groupes étudiés s'efforcent en effet de **faire circuler** de l'information aux autres habitant-es concerné-es par le projet urbain, en organisant **des permanences, du porte à porte** et parfois **des réunions publiques**.

Ces actions répondent souvent à une volonté d'élargir la contestation. Elles jouent aussi un rôle important dans la diffusion d'informations fiables sur les projets urbains. De nombreux-ses habitant-es prennent connaissance du projet uniquement grâce aux relais des collectifs mobilisés. Dans ces cas, **l'émergence d'une contestation et la diffusion d'information par des groupes d'habitant-es pallient aux défaillances des pouvoirs publics, qui ont une obligation de publicité et d'information sur les projets urbains**. Les habitant-es mobilisé-es font régulièrement appel à des soutiens extérieurs pour décrypter les projets et s'assurer de transmettre une information fiable à leurs voisins.

A Sète, l'association Bancs Publics organise des ateliers d'éducation populaire, sur la ville et les transformations urbaines, qui rassemblent plus de 450 personnes.

Dans le quartier Robert Schumann à Melun, l'intervention de la coordination Pas sans nous et de l'association APPUII, à la demande du collectif d'habitant-es, vise d'abord à permettre aux personnes mobilisées de bien comprendre les tenants et aboutissants du projet, dont les documents sont techniques et jargonneux.

« Ce que j'ai fait et ce qu'APPUII a fait, c'est de la transmission et de l'information. Ce qui devrait être le rôle de la mairie. On s'est substitué à eux, parce qu'eux ne voulaient pas le faire... Et du coup, ça s'est fait dans une dynamique de luttes, en s'emparant des questions que la commune ne voulait pas partager, pour les mettre au service des habitant-es. »

Militante de Pas sans nous

Dans un contexte de concertation insincère, de mésinformation voire de désinformation, ce travail de diffusion d'information se heurte néanmoins à **une difficulté essentielle : l'accès à une information fiable et à jour sur les projets**. Les **instances représentatives**, comme les amicales de locataires et les conseils citoyens peuvent alors jouer un rôle central. Alors que les conseils citoyens sont rarement à l'origine des contestations, ils sont régulièrement sollicité-es par les habitant-es mobilisé-es comme courroie de transmission et ils intègrent parfois, à ce titre, des coalitions.

A Melun, comme à Montreuil, les militantes engagées dans des collectifs d'habitant-es indépendants, cultivent leurs relations avec les associations de leur quartier et avec les instances représentatives. L'une d'elles milite en parallèle à l'amicale de locataires, tandis que l'autre continue à s'impliquer au sein du conseil citoyen malgré son regard critique sur cette instance et les tensions qui s'y font jour :

« Faut aller partout, faire des liens, garder les contacts... Sinon t'y arrives pas. »
Collectif du Clos Français, Montreuil



Cependant, en pratique, les personnes mobilisées ont souvent recours à **d'autres sources d'information, comme les élu-es de l'opposition qui siègent au conseil municipal et les agents des collectivités locales.** Dans la recherche d'informations, les campagnes électorales locales pour les municipales sont des moments propices au partage d'informations et à la recherche de soutien.

Au Blanc Mesnil, l'émergence d'une contestation contre les démolitions dans le quartier des Tilleuls est soutenue par des ancien-nés élu-es communistes influent-es, après le passage de la municipalité à droite en 2014.

Dans plusieurs quartiers, les personnes qui s'engagent dans la contestation sont d'ancien-nés fonctionnaires territoriaux, des responsables de centres sociaux, des animateurs sportifs ou des militant-es associatif-ves qui connaissent le fonctionnement des administrations locales, et ont tissé des liens en leur sein. Certain-es d'entre eux se sont déjà présenté-es sur les listes d'opposition aux élections municipales et entretiennent des liens avec des élu-es locaux ou des député-es, qu'ils et elles peuvent mobiliser en soutien de la contestation.

LUTTE POUR L'INFORMATION ET

A

Saint-Denis, le collectif mobilisé contre la résidentialisation des logements de la Zac Basilique multiplie les sources d'informations.

Après avoir été informé d'un premier projet par une voisine qui travaille pour l'intercommunalité, le collectif se rapproche du conseil citoyen pour obtenir plus d'informations. Il fait jouer cette relation pour être tenu au courant des réunions et y participer : « Sur le projet ANRU, la mairie invite le conseil citoyen et ensuite le collectif se fait inviter par le conseil citoyen. » Ses membres s'efforcent ensuite de relayer ce qu'ils ont appris à leurs voisin-es.

Cependant, à mesure que le temps passe ce rôle de relais de l'information est difficile à tenir car les membres du collectif craignent de se substituer à la parole des autres habitant-es. « Récemment, il y a eu une enquête sociale, avec une première rencontre dans le cadre du comité de pilotage de l'ANRU, auquel participait le conseil citoyen.

Comme la réhabilitation est en site occupé [les locataires continuent de vivre dans les appartements en travaux], normalement le bailleur et la mairie sont obligés de parler aux gens. Mais à la réunion il n'y avait que le collectif. On est utilisé comme courroie de transmission. On voulait être là, pour pouvoir être vigilant sur le projet, mais pas seuls ! A chaque fois, on insiste pour que les réunions publiques se fassent le soir ou le samedi pour que les locataires puissent venir... Mais comme c'est pas des horaires de bureau, la municipalité préfère faire venir uniquement le collectif. »

DIFFICULTÉS DU RÔLE DE «RELAIS»

LUTTE JURIDIQUE ET DÉSŒBÉISSANCE CIVILE, DES FORMES DE CONTESTATION PLUS RARES

Lorsque le niveau de conflictualité augmente, les groupes mobilisés ont le plus souvent recours à la loi (21 sur 44 cas). Dans quelques cas seulement, ils s'engagent dans des actions de désobéissance civile (5 sur 44 cas).

Le recours à la loi prend généralement la forme d'une **procédure au tribunal administratif contre le projet lui-même (11 cas) ou d'une requête à la commission d'accès aux documents administratifs (5 cas)** pour obtenir des documents relatifs au projet urbain ¹⁵. Quelques groupes mobilisés engagent aussi une demande de classement aux monuments historiques, pour faire reconnaître la valeur patrimoniale d'un ensemble et empêcher sa démolition. Enfin, les rares locataires qui mènent une grève des loyers (1 cas) doivent faire appel à des huissiers pour se garantir d'éventuelles poursuites.

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, **ces formes de lutte ne sont pas réservées aux contestataires des classes moyennes et supérieures.** On en trouve dans les quartiers en rénovation urbaine, dans certains foyers de travailleurs migrants et dans le quartier informel de Talus 2 à Mayotte.

Ces formes de lutte ont des **conséquences variables** sur la poursuite des contestations. Si les requêtes auprès de la commission d'accès aux documents administratifs sont très souvent un succès, les procédures contre les projets urbains sont plus incertaines. Néanmoins, dans plusieurs sites, elles permettent d'emporter des succès en cassant des permis de construire notamment. Surtout, elles peuvent ralentir la mise en œuvre

du projet, laissant le temps aux contestataires d'initier un dialogue voire une négociation avec le porteur de projet.

Au Blanc Mesnil, l'amicale de locataires de la cité HLM Pierre Séward dépose un recours au tribunal administratif avec 13 locataires de la cité dont les logements sont directement concernés par le projet de construction de 200 logements supplémentaires sur les espaces verts de la cité. Ce recours suscite les pressions du promoteur qui va jusqu'à proposer de l'argent aux locataires pour qu'ils retirent leurs plaintes. Néanmoins, les plaignant-es tiennent bon. Ils obtiennent que le permis de construire soit cassé et le projet débouté et mis à l'arrêt. Pendant ce temps, l'amicale continue à remettre en question l'ensemble du projet qui prévoit des démolitions et une transformation profonde de cette cité remarquable construite en bois. Par des pétitions, des banderoles, des prises de position publiques et la mobilisation de nombreux soutiens, elle réussit à faire renoncer la mairie à une première version de son projet, s'engageant dans une lutte au long cours.



¹⁵ Pour en savoir plus sur les recours possibles face à des porteur-ses de projet qui refusent de diffuser des documents essentiels, aller voir APPUII et Renaissance des Groux, *Lutter pour la cité*, Editions de la dernière lettre, 2022, p. 122.

Cependant, la lutte juridique suppose un **engagement particulièrement intense**, atteint par moins de la moitié des groupes mobilisés. La technicité et la lenteur des procédures comme le coût financier du recours à un·e avocat·e sont des freins et risquent d'épuiser les contestataires.

A Igny (Essonne), l'association de défense et de protection du quartier Joliot Curie témoigne des difficultés d'une petite association à porter une lutte juridique. Avec l'aide de soutiens extérieurs, elle a déposé un recours administratif contre la délibération du conseil municipal approuvant le projet, en s'appuyant sur l'avis négatif émis par la commissaire enquêtrice. Néanmoins, elle a été déboutée de son référé suspension et hésite à engager d'autres procédures.

“ **Les recours administratifs, c'est une énorme charge mentale. Être en procès, c'est très lourd. Surtout quand il n'y a que trois personnes qui portent cette charge.** ”

Surtout, le bailleur social demande d'importantes indemnités et seule l'une des militantes de l'association a le temps de suivre la procédure car elle est à la retraite et a bénéficié des permanences gratuites du conseil juridique.

Aux Andelys, l'amicale de locataires du quartier du Levant s'est elle aussi engagée dans une lutte juridique contre le projet de démolition de la cité. Après avoir remporté une première requête auprès de la commission d'accès aux documents administratifs, elle a été déboutée d'un

recours au tribunal administratif contre le projet lui-même. Bien qu'un appel soit possible, l'amicale n'a plus les moyens de payer un avocat.

Si les actions en justice concernent près de la moitié des contestations étudiées, **les pratiques de désobéissance civile qui s'affranchissent du cadre légal ou réglementaire, sont beaucoup plus rares**. Elles prennent des formes variées: occupation de bâtiment, interruption de chantiers, refus de l'enquête sociale préalable au relogement. Ces actions n'ont **pas toutes les mêmes objectifs**.

L'occupation d'un gymnase au Petit Bard à Montpellier visait surtout à attirer l'attention des autres habitant·es et de la presse pour informer et mobiliser contre un projet de rénovation urbaine imposé. Le blocage des travaux expérimenté au foyer Branly à Montreuil était plutôt une tentative de se donner du temps pour l'emporter politiquement.

Il rappelle, à ce titre, la logique des recours juridiques menés dans d'autres quartiers. Néanmoins, ces actions ont toutes lieu dans un climat de grande tension, une fois que les tentatives de dialogue instaurées par les collectifs leur semblaient épuisées. Enfin, s'engager dans ce type d'action fait courir le risque de la répression judiciaire et policière.

A Sète et à Montpellier, c'est la police qui déloge les occupations. A Montreuil, le gestionnaire du foyer fait constater par huissier le blocage du chantier, laissant planer la menace d'une action en justice contre les résidents.

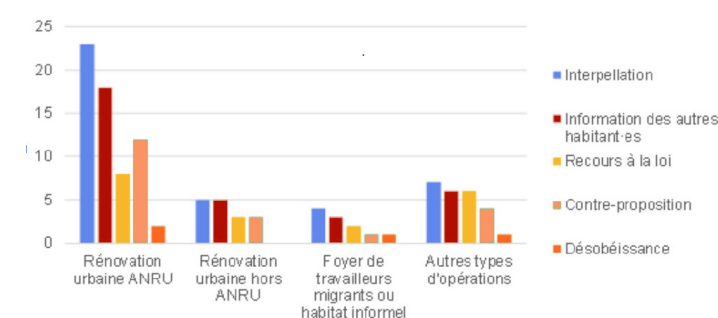
A Sète, l'association Bacs Publics lutte contre la transformation brutale d'une place arborée du centre-ville pour créer un parking souterrain destiné aux touristes. Alors que l'association défend un lieu de vie, la municipalité multiplie les passages en force. «C'est la politique du fait accompli. Ils mènent le projet à vitesse grand V pour pouvoir l'imposer. Ils ont commencé les travaux sans permis de construire. Avec le collectif, on a saisi le tribunal administratif et la mairie a été retoquée. Mais ils se dépêchent, vite, vite, pour les travaux. Comme la justice est lente, ils espèrent avoir fini avant que les recours ne tombent».

Face à cette stratégie, l'association s'oriente vers la lutte juridique. Elle dépose plusieurs requêtes auprès de la CADA et elle attaque les manquements de la procédure d'urbanisme. Néanmoins, ces actions ne modifient pas l'attitude de la municipalité qui refuse toujours la communication des documents et limite l'accès aux permis de construire, opérant un «black-out de l'information». Le collectif fait plusieurs tentatives de dialogue sans succès. La municipalité refuse de les rencontrer et restreint l'accès au conseil municipal, muselant la contestation. Pendant ce temps, les travaux se poursuivent et l'arrachage des arbres avance.

Devant cette «mascarade de fonctionnement démocratique», la mobilisation s'intensifie. Le collectif organise une manifestation qui réunit 2000 personnes et recueille 18 000 signatures sur sa pétition. Il s'engage enfin dans des actions de désobéissance civile pour alerter les médias et freiner le chantier, en attendant le résultat des procédures judiciaires : fermeture de la place par une chaîne humaine et blocage du chantier. Ces actions s'inscrivent dans une lutte qui articule mobilisation populaire, action juridique, désobéissance civile et mise en réseau avec des associations reconnues, comme Greenpeace. Elles exposent néanmoins le collectif à des formes de répression accrues, à la fois judiciaires et policières.

L'OCCUPATION DE CHANTIER FACE À UNE MUNICIPALITÉ QUI REFUSE LE DIALOGUE

FORMES DE LUTTES
SELON LE TYPE DE PROJET



Les mobilisations d'habitant·es appartenant aux classes populaires et confronté·es à des projets de rénovation urbaine adoptent plutôt

des formes peu conflictuelles de contestation. Elles privilégient l'interpellation et l'information aux autres habitant·es. On peut supposer que cette situation tient au fait que les classes populaires sont plus soumises au climat démobilisateur et plus vulnérables face à la répression. Par ailleurs, le coût financier des recours juridiques dissuade certains collectifs. Enfin, les formes plus conflictuelles de contestation sont adoptées par des groupes dont la mobilisation dure dans le temps et qui bénéficient de soutiens extérieurs. Or, on l'a vu, il n'est pas facile de «tenir» quand on fait face à des difficultés matérielles quotidiennes, aggravées par les stratégies de pourrissement de certains bailleurs.

2. DES CONTESTATIONS POUR CONSTRUIRE DES ALTERNATIVES

Les mobilisations étudiées ne sont pas des oppositions de principe destinées à empêcher toute forme de projet. Au contraire, elles dessinent des alternatives et montrent que d'autres manières de faire la ville avec les habitant-es sont possibles.

ALTERNATIVES PARTICIPATIVES

Dans certains quartiers, la mobilisation arrive à réunir plusieurs dizaines d'habitant-es là où les réunions publiques de concertation ont échoué. **En filigrane de la réussite des collectifs se lisent les écueils des dispositifs de concertation mis en place par les porteur-ses de projet.** Comme on l'a vu dans la partie précédente, ces dispositifs sont souvent inadaptés, par leur forme, leur contenu, leurs horaires. En allant vraiment chercher les gens chez eux, en ayant une écoute attentive aux problèmes du quotidien même s'ils sont décorrélés du projet urbain, en proposant des horaires et des formes qui conviennent aux habitant-es, les collectifs donnent aux institutions des pistes pour faire participer un maximum de citoyen-nés à la concertation.

Leurs réussites montrent qu'un **lien de confiance est nécessaire pour établir le dialogue.** Pour ces actions, la **réputation des personnes mobilisées et les liens familiaux ou amicaux** dont elles disposent dans le quartier jouent un rôle clé. C'est parce qu'elles et ils inspirent confiance que les contestataires peuvent faire circuler largement de l'information et mobiliser leurs voisin-es.

Dans le quartier d'Air Bel à Marseille, une coalition réunissant deux associations de locataires et des soutiens extérieurs a remporté une victoire décisive, en faisant adopter par la commune une charte de relogement favorable pour tou-tes les locataires concerné-es par la rénovation urbaine. Cette victoire s'est appuyée, notamment, sur les relations très fortes tissées par les présidentes des deux associations locales avec les familles du quartier d'Air Bel. Ces liens leur ont permis de poser un rapport de force avec les bailleurs, par une pétition largement signée, mais aussi de connaître précisément les situations et les difficultés des locataires. Alors qu'elles avaient le sentiment de ne pas être entendues dans les rencontres habituelles organisées par les bailleurs, leur mobilisation contestataire leur a permis d'imposer la prise en compte de leur expertise d'usage.

Dans ces conditions, **les contestations sont particulièrement vulnérables aux pratiques de répression qui visent la réputation des personnes mobilisées**, qu'il s'agisse d'attaques verbales et de calomnie ou d'attaques en justice pour diffamation. Ces pratiques de disqualification qui empêchent des habitant-es reconnu-es de leurs voisins de s'engager dans l'élaboration des projets urbains, nous interrogent sur la capacité des porteur-ses de projet à faire confiance aux collectifs locaux et à s'associer à eux pour toucher le plus grand nombre. Elles questionnent aussi sur la **possibilité de faire**

place à la contestation au sein du processus d'élaboration des projets urbains. En effet, nombreux-ses sont les porteur-ses de projets qui posent comme préalable à tout échange, l'apaisement du conflit voir la dépolitisation des revendications et se privent ainsi d'interlocuteur-rices essentiel-les.

Comme les relations de voisinage, amicales et familiales, jouent un rôle clé dans la réussite de la mobilisation et la capacité des contestataires à se faire les porte-paroles des habitant-es, **de nombreux collectifs alternent des actions revendicatives et des actions de mobilisation.** Ils organisent des moments de retrouvailles qui font de la contestation une occasion de renforcer les liens entre voisin-es.

A Fresnes (Val de Marne), l'association Renaissance des Groux lutte contre un projet de rénovation urbaine hors cadre de l'ANRU. Elle est bien identifiée des habitant-es car ses membres les plus actives ont grandi dans le quartier et leurs parents y vivent toujours. Au fil de la lutte, elles organisent régulièrement des événements

publics et des barbecues sur l'espace vert central du quartier qui renforcent la détermination collective.

Certains collectifs expérimentent aussi **des formes de mobilisation originales qui empruntent au registre de la démocratie représentative ou de l'enquête sociologique.**

A Saint-Denis, sur deux projets de rénovation urbaine différents (Franc-Moisins et Zac Basilique), les collectifs contestataires ont utilisé à la fois l'outil du référendum citoyen et de l'enquête à domicile, pour récolter les avis, repérer les pratiques et prendre connaissance des difficultés des autres habitant-es de leur quartier.

Dans le quartier du Pile à Roubaix, la contestation du projet se structure à partir de la table de quartier, dispositif expérimental financé par le ministère de la Ville.

UN RÉFÉRENDUM CITOYEN SUR L'OPPORTUNITÉ DES DÉMOLITIONS

En lutte contre le projet de rénovation urbaine, le collectif d'habitant-es du quartier du Franc-Moisins à Saint-Denis (Seine Saint-Denis) a expérimenté différentes formes de mobilisation collective pour solliciter et faire entendre la voix des habitant-es. Ses premières actions visaient à faire circuler de l'information entre les locataires des différents bailleurs de la cité qui ne sont pas tous-tes prévenu-es du projet. Le collectif a organisé des réunions publiques, fait du porte-à-porte dans les bâtiments les plus concernés par les travaux, collé des affiches, fait des pancartes et installé des banderoles sur les façades.

Avec l'aide du DAL et d'APPUII, il cible plus particulièrement un des bâtiments promis à la démolition, où il organise un référendum citoyen sur l'opportunité des démolitions. «On a fait descendre tous les habitants. Y avait tout le monde. Les gens ont dit non et ça, ça a été écouté par la mairie communiste.» La tenue de cette consultation et la participation importante des locataires sont largement médiatisées et incitent la municipalité à ouvrir une discussion avec le collectif, en suspendant son projet de démolition des immeubles.



Enfin, **les mobilisations les plus efficaces permettent d'établir un espace de dialogue avec les institutions qui était manquant auparavant.** On observe alors des collaborations qui préfigurent ce que devrait être une véritable concertation. A la différence des ateliers de concertation, confiés à des intermédiaires spécialisés qui ont tendance à multiplier les méthodes ludiques et les outils sophistiqués de prise de parole, les échanges qui semblent les plus réussis aux collectifs, prennent la forme d'une **table de négociation**. Les habitant·es interrogé·es valorisent l'échange direct avec les porteur·ses de projet et l'absence d'intermédiaire.

A Melun, l'association des locataires de Robert Schuman cherche dès le départ à initier une négociation sur le principe des démolitions avec la municipalité et les organismes HLM. Elle s'appuie sur l'expérience militante de ses membres, à l'amicale de locataires, à l'association des parents d'élèves, au centre social ou au conseil citoyen. Elle bénéficie aussi de l'expérience syndicale des militant·es de Pas sans nous qui participent à la contestation à ses côtés.

« **Notre stratégie, c'était de saisir les opportunités, comme les syndicats autrefois. On négociait, on ne se compromettait pas. Moi, j'ai travaillé dans les institutions toute ma vie. Avec Fatima, on a fait comme avec tous ces institutionnels et ces politiques avec qui j'avais travaillé auparavant, quand j'étais militante syndicale. On les a pris comme des patrons et, nous, on était des représentantes syndicales : on bataille, puis on est reçu par le patronat en réunions paritaires et là, on négocie.** »

A la cité des Flamants à Marseille, en 2006, quelques locataires s'emparent de

la procédure d'accord locatif, initiée par le bailleur sans véritable concertation, pour contraindre ce dernier à engager une négociation. Elles commencent par refuser de signer cet accord ce qui ralentit le démarrage de la réhabilitation.

« **On s'est consulté avec des femmes du quartier et on a décidé de répondre à l'accord locatif. Parce que si tu réponds pas, le bailleur, il prend ça pour un oui. Donc on a toutes répondu non.** »

Elles se constituent ensuite en amicale, font des réunions d'information avec leurs voisin·es. Enfin, elles proposent leur propre «schéma de concertation» au bailleur.

« **On a identifié les acteurs (le département, la région, le bailleur, la mairie de secteur) et puis on les a convoqués pour faire une réunion... Personne voulait venir ! Mais ils sont venus. Même si ça leur plaît pas, y avait pas le choix.** »

ALTERNATIVES URBAINES

Dans un peu moins de la moitié des quartiers étudiés, les groupes mobilisés élaborent des propositions urbaines alternatives (19 sur 44 cas). Ces démarches caractérisent plutôt les luttes qui durent. Elles sont portées par des coalitions qui incluent des habitant·es mais aussi des professionnel·les de l'urbain (urbanistes, paysagistes, architectes), des universitaires ou des militant·es déjà expérimenté·es. Elles nécessitent des ressources spécifiques pour «durer» et bien s'entourer, dont tous les collectifs ne disposent pas, mais elles ouvrent une perspective intéressante d'élaboration des projets urbains par les habitant·es. Les propositions alternatives dont nous avons connaissance, concernent d'abord une critique du diagnostic urbain et social qui justifie le projet urbain. Dans plusieurs

quartiers, les contestataires ont réalisé leur propre diagnostic, en s'appuyant sur l'expertise d'usage des habitant·es ou en faisant appel à des spécialistes pour contre-expertiser le projet existant. Ce travail permet de remettre en question les fondements du projet voire de contester son opportunité. La réalisation d'un diagnostic participe aussi aux efforts des contestataires pour élargir la mobilisation, en allant consulter chaque voisin·e.

A Amiens, l'amicale de locataires du quartier d'Etouvie réalise ses propres enquêtes sans attendre l'enquête sociale préalable aux démolitions qui doit être faite par le bailleur. En porte-à-porte, elle consulte 90% des locataires sur leurs attentes en termes de logement. Elle recueille leurs avis sur la démolition. Ces enquêtes sont ensuite largement diffusées et débattues entre habitant·es et au sein de la coalition de la CRUE. Elles servent de base à l'interpellation et à la critique des porteur·ses de projet.

A Tours, ATD Quart Monde et l'association culturelle Pih-Poh mènent une enquête auprès des habitant·es du quartier du Sanitas de 2017 à 2020. Présentes dans tous les lieux de vie du quartier (marché, centre social, jardin, etc.), les associations interrogent les habitant·es sur leurs pratiques et sur les équipements collectifs dont ils ont besoin.

Dans plusieurs quartiers, dont l'architecture est remarquable, les contestataires font aussi appel à des architectes et des urbanistes pour évaluer la valeur patrimoniale de leur quartier. Ces collectifs s'appuient sur l'intérêt de ces spécialistes pour leurs quartiers atypiques et ils se mettent en réseau avec d'autres sites dont les architectures sont proches. En comparant des interventions différentes sur des architectures pourtant similaires, ils démontrent que les problématiques rencontrées ne sont pas une fatalité et que les solutions apportées par les projets urbains qu'ils contestent ne sont pas les seules envisageables.

UN PROJET SOBRE ET ÉCONOMIQUE SANS DÉMOLITION POUR LE BOIS DE L'ETANG

A la Verrière dans les Yvelines, le collectif de locataires du Bois de l'Etang s'oppose à la démolition de 3 barres d'immeubles (soit 212 logements). Avec le soutien d'APPUII, il établit une collaboration avec l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris Villette pour élaborer un projet alternatif. Il s'agit pour le collectif de travailler une proposition urbaine alternative qui conserve la totalité des immeubles.

Les étudiant·es partent de l'échelle du logement et réalisent un diagnostic d'usages avec le collectif. Des relevés habités dans plusieurs appartements recensent les usages actuels des logements. Des balades urbaines avec le collectif et l'amicale mettent en évidence les relations entre les logements et leur insertion dans le quartier. Enfin, plusieurs réunions permettent de fixer les priorités avec les habitant·es et les membres du collectif. Cette démarche aboutit à l'élaboration d'un nouveau projet qui est ensuite approfondi par un chiffrage et un bilan environnement.

Avec le soutien d'un chercheur de l'Ecole des mines à Paris, spécialiste de la rénovation thermique des bâtiments, le collectif calcule aussi le bilan carbone du projet de démolition et du projet alternatif. Il démontre ainsi la sobriété et le réalisme économique de son projet, contredisant les propos de la municipalité qui estime le projet des habitant·es «irréaliste».

Sur la base de ces diagnostics contradictoires, certains collectifs proposent des alternatives au projet en lui-même. **A la suite de concertation d'initiative citoyenne, les habitant-es parviennent à aboutir à des propositions urbaines ambitieuses pour éviter des démolitions inutiles et coûteuses.** Ces contre-projets sont des outils précieux pour instaurer un rapport de force et déplacer la lutte sur le terrain des habitant-es.

Dans ces dynamiques, la capacité des collectifs d'habitant-es à accéder à une expertise indépendante des porteur-ses de projet est déterminante. Parmi les groupes rencontrés, trois situations ressortent : **les groupes dont certain-es membres sont des spécialistes de l'urbain, ceux qui bénéficient du soutien d'associations spécialisées, ceux qui coopèrent avec des universitaires et des étudiant-es.**

A Bordeaux, le collectif Amédée lutte contre l'opération d'intérêt nationale Bordeaux-Euratlantique qui prévoit la bétonisation des friches ferroviaires attenantes au quartier pavillonnaire de la gare. Il regroupe des habitant-es de ce quartier, dont plusieurs sont urbanistes ou d'anciens professionnels du BTP. Cette expertise en interne et les réseaux professionnels de ses membres lui permet d'élaborer une critique des présupposés urbains, économiques et environnementaux du projet. Elle lui permet aussi d'élaborer des propositions alternatives et de démontrer que la réalisation d'espaces verts supplémentaires est pertinente.

Dans la métropole de Lille, les collectifs qui se mobilisent à la cité des Aviateurs à Lille ou dans les quartiers du Pile et de l'Alma Gare à Roubaix sont soutenus par les ateliers populaires d'urbanisme de Lille. Fondée en 1978, cette association défend le droit à la ville et au logement de tou·tes.

En plus d'une aide pour les démarches individuelles (opposition aux expulsion, DALO, etc.), elle propose des formations sur les évolutions législatives dans le domaine du logement, aide les habitant-es mobilisé-es à décrypter les projets urbains et à interpeller les décideur-es. Elle facilite enfin la mise en réseau des collectifs et les met en relation avec des soutiens extérieurs, universitaires et professionnel·les de l'urbanisme.

A Vaulx-en-Velin, l'incubateur d'initiative citoyenne de l'association AVAS est parvenu à rétablir des espaces de dialogue entre les porteur-ses de projet et les habitant-es. En valorisant l'expertise d'usage des habitant-es, l'association a montré l'importance de travailler avec les acteurs locaux. Elle s'est appuyée sur un partenariat avec l'ENTPE, école d'ingénieurs spécialisée dans l'aménagement et l'urbanisme, pour faire des propositions et instaurer un climat de confiance avec les institutions locales.

Enfin, certains collectifs adoptent **des stratégies originales pour mettre en œuvre leurs propositions avec ou sans le soutien des institutions publiques** qui portent les projets urbains. Là aussi la collaboration avec des universités et/ou des étudiant-es peut être une ressource intéressante pour la mobilisation.

L'association des habitant-es de Robert Schuman à Melun collabore régulièrement avec l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris Villette. En juin 2023, elle accueille un atelier rassemblant une vingtaine d'étudiant-es. Cet atelier a permis de réaliser du mobilier urbain temporaire pour que les habitant-es testent différentes solutions de réaménagement des espaces verts de leur quartier.

AUX SANITAS À TOURS. DES ASSOCIATIONS SUBVERTISSENT UNE CONSULTATION DESTINÉE AUX PROMOTEURS

En 2018, un groupe d'associations se porte candidat à l'« appel à projet innovant » lancé par la commune de Tours dans le quartier des Sanitas. Ces associations sont engagées depuis plusieurs années dans la contestation du projet de rénovation urbaine de ce quartier. Elles ont déjà mené plusieurs actions pour faire entendre la voix des habitant-es et défendre la construction des équipements nécessaires à ce quartier populaire.

Répondre à cet appel est une nouvelle tentative de participer à l'élaboration du projet urbain. Il s'agit cette fois de décider de la programmation d'une parcelle, mise à nue par la démolition d'un immeuble de 460 logements sociaux. Cette démolition a fait l'objet d'une contestation forte par les associations qui décident néanmoins de répondre à l'appel à projet, pour ne pas laisser la reconstruction aux mains des promoteurs.

" À ce moment-là, les promoteurs commençaient déjà à démarcher les associations, le centre social pour qu'ils participent à leurs équipes et répondent avec eux à l'appel à projet en échange de locaux dans le projet. "

Le collectif rassemble les amicales de locataires (CNL et Indecosa CGT), ATD Quart Monde, le centre social, l'association culturelle Pih-Poh et des habitant-es. Pour répondre à l'appel à projet, il est soutenu par une paysagiste, APPUII et Pas Sans Nous. **Comme le ferait un promoteur, il se dote d'un architecte qui prépare son dossier et l'aide à négocier.** Il s'organise en groupes de travail qui réunissent une quarantaine de personnes pendant plusieurs mois. Finalement, il dépose un projet avec de l'habitat participatif, un tiers lieu, des jardins et les équipements demandés par les habitant-es.

Néanmoins, leur proposition est jugée irrecevable par la municipalité car les associations n'ont pas les fonds pour acheter le terrain. Quatre promoteurs sont retenus à leur place, pour une nouvelle phase de concours au cours de laquelle ils doivent établir un partenariat avec des associations. Une nouvelle phase de négociation s'enclenche pour le collectif. **Il crée un jury de quartier qui auditionne les 4 promoteurs, avant d'accorder son soutien à l'un d'eux.** Avec Bouygues immobilier, le collectif dépose un nouveau projet. Le centre social en est « co-mandataire », ce qui lui garantit un regard sur ce qui sera fait sur l'ensemble de la parcelle. Quelques mois avant les élections municipales de 2020, c'est finalement le projet de Bouygues et du collectif qui est lauréat de la mairie.

Cette expérience a **une issue incertaine** et suppose un engagement très intense et long des associations du collectif. Le changement de municipalité en 2020 remet partiellement en question le projet validé. La collaboration avec un promoteur tel que Bouygues fait courir le risque de voir le projet des habitant-es dénaturé. Enfin, maintenir un collectif d'association sur plusieurs années ne va pas de soi. Néanmoins, **elle représente une tentative originale de prendre place dans les procédures de projet** et de défendre une vision citoyenne des transformations urbaines.

CHAPITRE 4

QUATRE FAMILLES DE CONTESTATION

Après avoir dressé des constats transversaux sur l'imposition des projets urbains et sa contestation, cette partie détaille quatre grands types de lutte. L'objectif est de permettre aux collectifs contestataires de situer leur action dans telle ou telle famille. A partir de ces portraits de mobilisation, il s'agit d'initier une réflexion sur les pratiques qui peuvent être inspirantes, les risques et difficultés de chaque configuration.

Les types présentés ici sont d'abord définis par le motif de la contestation : opposition à la démolition, lutte pour le relogement, défense du patrimoine architectural et demande de réhabilitation. Chacun de ces motifs s'accompagne aussi d'un contexte de mobilisation et de formes d'organisation récurrentes. Il correspond à des configurations de lutte spécifiques, à des ressources et à des difficultés particulières du côté des contestataires. En décrivant ces types, nous essayons de mieux cerner les contours des luttes les plus fréquentes et de tirer parti de l'expérience des contestations précédentes.

Comme toute typologie, ce classement est imparfait et non exhaustif. D'autres types de contestation existent. Ils s'organisent autour d'autres motifs comme la revendication d'une vraie co-construction ou la préservation des espaces communs. Surtout, de nombreuses luttes ne se limitent pas à un type mais s'inscrivent dans plusieurs familles. Ces limites incitent à poursuivre les travaux de l'observatoire pour enrichir cette première typologie.

1. "ICI C'EST NOTRE QUARTIER, ON RESTE" : LES LUTTES CONTRE LES DÉMOLITIONS ET LES POLITIQUES DE DÉPEUPLEMENT	58
2. "PARTIR OK, MAIS PAS N'IMPORTE COMMENT" : LES LUTTES POUR UN RELOGEMENT JUSTE	60
3. PRÉSERVER L'ARCHITECTURE... ET LES HABITANT·ES : LES LUTTES POUR LE PATRIMOINE DU XXE SIÈCLE	62
4. DÉFENDRE SA DIGNITÉ ET LA VIE COLLECTIVE : LES LUTTES POUR LA RÉHABILITATION	64

«ICI C'EST NOTRE QUARTIER, ON RESTE» LES LUTTES CONTRE LES DÉMOLITIONS ET LES POLITIQUES DE DÉPEUPLEMENT

En 2016, les habitant-es du quartier Robert Schumann à Melun (Seine et Marne) sont interrogé-es individuellement sur leurs conditions de vie et de logement, par un cabinet d'études missionné par la commune. À cette occasion, iels apprennent qu'un projet de rénovation urbaine est prévu pour les 200 logements sociaux de leur quartier. **Bien que cette première enquête conclut que la majorité des habitant-es souhaite rester, la municipalité et les organismes HLM s'orientent avec le soutien de l'ANRU, vers un projet de démolition censé changer « l'image du quartier » et... sa population.**

Dans ce quartier tranquille où les associations sont nombreuses, un groupe d'habitant-es s'organise : le Collectif des habitants de Robert Schumann est créé en 2017 par des membres du conseil citoyen et de l'amicale de locataires. **Banderole sur les façades, barbecue des voisins et interpellation dans la presse lancent leur mobilisation contre la démolition.** Cette lutte durera 6 ans et conduira au retrait du projet initial au profit d'une réhabilitation de tous les logements, validée en 2023.

Trois étapes clés marquent cette mobilisation.

En 2018, après une pétition largement signée par les habitant-es et l'organisation d'une réunion publique par le collectif de Robert Schumann et Pas sans nous, **la municipalité suspend son projet de démolition.** Cependant, en l'absence de démolitions et face à un projet urbain inabouti, l'ANRU juge le projet « trop peu ambitieux » et retire son soutien financier en 2019.

La mobilisation s'intensifie alors et en 2020, les habitant-es déroulent une immense banderole sur leurs façades. Une pétition est diffusée sur les réseaux sociaux. **Le collectif interpelle désormais l'ANRU et le préfet. Devant cette opposition, la municipalité et l'ANRU relancent une concertation.**

Surtout, **les habitant-es s'engagent dans l'élaboration de leur propre projet.** Les membres du collectif se forment. Avec l'aide de Pas sans nous et d'APPUII, des ateliers se tiennent qui visent d'abord à décrypter les documents du projet et à en faire une lecture critique. Progressivement, un diagnostic est posé et des solutions proposées. En juin 2021, le conseil municipal valide l'abandon des démolitions, mais les habitant-es restent mobilisé-es pour la réhabilitation. En septembre 2022, le collectif remet son livret de proposition à la commune, au Préfet et à l'ANRU. En 2023, il défend la co-construction du projet et la réhabilitation au comité d'engagement de l'ANRU, qui en valide enfin le principe.

Dans la réussite de cette lutte, l'énergie infatigable des militantes du collectif des habitants de Robert Schuman, comme leur capacité à mobiliser d'autres habitant-es sur la durée jouent un grand rôle. Leur stratégie de négociation, pas à pas, sur un modèle proche de la lutte syndicale apparaît aussi décisive. Enfin, c'est un des exemples dans lequel le collectif d'habitant-es s'est formé aux enjeux urbains au contact de militant-es expérimenté-es et d'ancien-nes professionnel-les et a réussi à élaborer une proposition urbaine convaincante, emportant au final l'accord de l'ANRU.

Le refus des démolitions est **la principale revendication sur le fond des projets urbains** (24 sites sur 44). Il est souvent lié au **refus de la transformation imposée de la population du quartier** (15) et plus rarement à la **défense du patrimoine architectural** (5). Au-delà des projets de rénovation urbaine sur des immeubles de logement social, ce motif de mobilisation se retrouve dans les foyers menacés de démolition, comme le foyer Senghor à Rouen (76), ou dans le quartier pavillonnaire de la gare de Bondy (93), où des habitant-es se mobilisent contre l'expropriation de leurs maisons pour la construction d'une gare du Grand Paris Express.

Dans ces mobilisations, **les victoires comme celles de Melun sont rares (4 sur 24).**

Les collectifs qui s'opposent à la démolition font face à une **forte répression**. Au sein de notre panel, c'est sur ce type de lutte que **les interventions policières et les entraves juridiques sont les plus fréquentes**. De plus, l'existence d'un projet qui vise à changer la population et s'appuie sur une vision très négative des habitant-es actuel-les donne un tour particulier aux attaques discursives. Les habitant-es mobilisé-es sont stigmatisé-es à l'image du reste du quartier.

Enfin, les projets de démolition **se font généralement discrètement**. Les habitant-es apprennent trop tard l'existence de ces projets, dont les **objectifs restent implicites**, voire leur sont cachés. Les marges de manœuvre sont alors faibles pour les collectifs face à des porteur-ses de projet locaux qui se conforment à objectif national de leur principal financeur, l'ANRU : la «mixité sociale» et la «diversification de l'habitat».

Même quand les municipalités acceptent d'écouter les revendications des habitant-es et renoncent à la démolition, **ces victoires sont souvent remises en cause par les pressions des financeurs**. Accordées par les maires, **ces concessions sont fragiles et facilement remises en cause si l'équipe municipale change**.

A La Verrière (Yvelines), quand la municipalité abandonne l'idée de démolir les immeubles du Bois de l'Etang, les financeurs quittent la table du projet. Quelques mois plus tard, le changement de maire est l'occasion de revenir sur les promesses faites aux habitant-es pour satisfaire les financeurs. En quelques semaines un simulacre de concertation est organisé et les démolitions actées, avec le soutien de l'ANRU et du département qui financent le projet.

A Saint-Denis (Seine Saint-Denis), c'est aussi le changement de mairie qui enterme l'accord obtenu par le collectif d'habitant-es des Francs Moisis, après l'organisation d'un référendum citoyen contre la démolition.

Dans ce contexte, les luttes contre les démolitions s'essouffent ou s'adaptent. Certain-es mobilisé-es se réorientent vers une lutte de fond pour la co-construction du projet en acceptant la démolition de tel ou tel immeuble. D'autres essaient de préserver ce qui peut l'être et s'engagent dans une lutte ciblée pour un relogement juste.

à retenir pour d'autres luttes...

Les désaccords entre les acteurs impliqués dans le projet sont une opportunité
Impliquer l'ANRU ou le préfet peut mettre la pression sur les municipalités

La lutte locale ne suffit pas.
- Les victoires accordées par les communes sont fragiles en cas de changement de maire.
- Les financeurs comme l'ANRU jouent un rôle clé dans la négociation

Il est difficile de s'opposer au mot d'ordre de la «mixité sociale».
- La dépréciation des habitant-es du quartier s'étend à celles et ceux qui contestent les projets urbains.
- Les projets alternatifs, qui défendent les quartiers populaires et critiquent la mixité sociale manquent.

«PARTIR OK, MAIS PAS N'IMPORTE COMMENT» LES LUTTES POUR UN RELOGEMENT JUSTE

Moins nombreuses que les luttes contre la démolition, les luttes pour un meilleur relogement **obtiennent plus souvent des victoires**, même si ce sont souvent de petites améliorations **arrachées au coup par coup pour chaque locataire**.

A l'Île-Saint-Denis (93), la pression médiatique et l'interpellation répétée des pouvoirs publics a permis au collectif d'habitant-es du quartier Marcel Paul, d'obtenir le soutien de la municipalité pour les familles les plus en difficultés.

La pression médiatique a aussi joué un rôle important dans l'obtention de meilleures conditions de relogement pour certain-es habitant-es du quartier informel du Talus 2 à Mayotte, qui avaient engagé un recours en justice, face au non-respect de leurs droits par la préfecture.

Dans quelques cas, ces luttes pour le relogement permettent aussi de mettre en question l'objectif de «mixité sociale» affiché par les projets.

A la cité des Flamants à Marseille, le groupe mobilisé réclame de ne pas être relogé-es uniquement dans des quartiers pauvres et pour que la mixité sociale fonctionne aussi dans l'autre sens : "Nous aussi on voulait pouvoir habiter avec des Jean-Claude aux yeux bleus", Collectif des habitant-es de la cité des Flamants.

Néanmoins, le contexte du relogement rend ces luttes **difficiles à mener dans la durée et tend à fragiliser toute organisation collective des habitant-es**.

Le **caractère individuel du relogement** freine l'émergence d'une lutte collective. Les bailleurs privilégient les rencontres individuelles, qui favorisent les pressions sur chaque locataire, dont la situation est évaluée «au cas par cas». Favoritisme ou répression par l'attribution d'un logement plus ou moins recherché servent fréquemment à diviser les collectifs et à étouffer la contestation. Après les premiers déménagements, les ancien-nés locataires d'un même immeuble se trouvent **dispersé-es entre plusieurs sites**, les liens se relâchent et assurer la continuité de la mobilisation devient difficile. Enfin, c'est pour ces luttes, que **les stratégies de pourrissement des bailleurs** pèsent le plus lourd : comment rester mobilisé-e quand on doit faire face aux difficultés de la vie quotidienne dans un immeuble mal entretenu et à moitié vide ?

Dès lors, **l'appel à des soutiens extérieurs et la constitution d'une lutte collective** jouent un rôle clé. De même, la capacité de certains collectifs à anticiper et à arriver avec des propositions concrètes sur les conditions de relogement, est décisive.

A Massy (Essonne), alors que la municipalité joue des divisions entre deux amicales pour imposer une charte de relogement très peu protectrice, l'appel à un soutien extérieur (APPUI) permet de se déprendre des informations de la mairie et d'organiser une discussion collective entre habitant-es autour de la charte. Dans ces luttes, l'appel à des soutiens extérieurs est d'autant plus efficace que les victoires précédentes ont constitué un savoir-faire.

À l'Île Saint-Denis (Seine Saint-Denis), mairie et bailleurs refusent d'ouvrir un espace de discussion collective sur le relogement, renvoyant les difficultés rencontrées à des situations individuelles. Alors que les dernier-es locataires font face collectivement à des conditions de vie difficiles dans des immeubles à l'abandon et relatent des pressions similaires du bailleur, la règle du traitement individuel du relogement prive les familles les plus vulnérables de soutien. Pourtant, c'est le maintien d'un collectif et le soutien d'APPUI qui permettent finalement d'obtenir des conditions plus favorables pour certaines familles, en faisant monter la pression sur le plan médiatique, en constituant à plusieurs les dossiers individuels et, surtout, en les défendant collectivement auprès de la municipalité.

Dans le quartier d'Air Bel à Marseille, les responsables de deux associations de locataires s'allient à des militant-es et des universitaires pour influencer sur les conditions de relogement. Pour obtenir le meilleur relogement possible pour tou·tes les locataires, le collectif adopte une stratégie offensive : «L'idée, c'était d'anticiper une

disposition à venir, court-circuiter le déroulé du projet, préparer notre propre charte de relogement et en faire une base de négociation. Le but c'est d'être prêts, le jour où on serait invités à une réunion publique. » Grâce à la mobilisation large des locataires de la cité, de soutiens et d'associations d'autres quartiers, ce collectif parvient à imposer les principales revendications de sa charte, dont le maintien du loyer lors du relogement. En 2022, ces dispositions sont adoptées par le conseil municipal et étendues à tous les quartiers en rénovation urbaine de Marseille.

à retenir pour d'autres luttes...

Les victoires sont possibles

- les exemples de lutte réussies peuvent soutenir les contestations
- l'anticipation de la charte de relogement permet d'imposer ses conditions
- les soutiens, les modèles et les outils juridiques doivent être mis en réseau entre les contestations

Le processus de relogement fragilise la dynamique collective

- les coalitions impliquant des associations extérieures ou les fédérations des amicales, permette de maintenir le lien entre les locataires progressivement dispersé-es
- la négociation autour du relogement peut être engagée dès l'annonce des démolitions, pour ne pas se laisser piéger par le calendrier des bailleurs sociaux.

PRÉSERVER L'ARCHITECTURE... ET LES HABITANT·ES ES LUTTES POUR LE PATRIMOINE DU XXE SIÈCLE

En 2022, quelques habitant·es du quartier de l'Alma Gare à Roubaix constatent avec surprise qu'au fil des déménagements, les logements ne sont plus reloués mais rapidement murés. Iels apprennent ainsi qu'un projet de rénovation urbaine financé par l'ANRU est programmé dans leur quartier. Porté par la municipalité, l'intercommunalité et deux bailleurs sociaux, **ce projet prévoit la démolition de 480 logements sociaux et la restructuration de 380 autres, entraînant le déménagement de plus de 800 familles.**

Un petit groupe se forme pour participer aux rares réunions publiques et exprimer leurs inquiétudes. **Devant le refus de dialogue, une contestation émerge.** Un collectif d'habitant·es s'oppose aux démolitions et à la transformation de la population au profit de ménages plus aisés. Il revendique une vraie concertation et la légitimité des habitant·es à donner leur avis.

Progressivement, ce collectif prend conscience de la valeur patrimoniale du quartier. **L'Alma Gare est un site emblématique des luttes urbaines des années 1980, dont l'architecture a reçu plusieurs prix.** Inspiré du quartier des Venelles en Belgique, il a été construit au terme d'un conflit opposant les habitant·es à la municipalité qui souhaitait raser les courées existantes. Sa conception a fait l'objet d'une co-construction entre habitant·es et architectes. Elle s'est accompagnée d'une forte mobilisation associative avec la création des ateliers populaires d'urbanisme et de la première régie de quartier. Ces qualités patrimoniales sont méconnues des habitant·es actuel·les car le quartier est mal entretenu et dénaturé par des interventions sécuritaires récentes.

« Dans les années 1980, la municipalité a retiré ses subventions et l'Alma a été abandonnée. A la place, la gestion des bailleurs était mauvaise et les espaces communs, coursives et le bâti se sont fortement dégradés. (...) Aujourd'hui, le quartier pourrait continuer à bien vivre. L'argument pour la démolition est juste sécuritaire. Il n'y a pas d'arguments techniques qui justifient une démolition. Les logements sont de grande qualité, ils sont traversants, le bâti est en très bon état et a été bien conçu. »

La mobilisation change alors de forme et d'échelle. Soutenu par l'atelier populaire d'urbanisme du Vieux Lille, le collectif monte en compétence, s'approprie le projet, rencontre des expert·es et des avocat·es. **A mesure que la dimension patrimoniale de sa lutte s'affirme, ses soutiens s'élargissent** à des universitaires, des associations de défense du patrimoine et de représentation professionnelle des urbanistes. Son combat suscite l'intérêt de la presse et des soutiens politiques, dont celui du député. En 2023, il lance une pétition contre la démolition de l'Alma Gare qui reçoit plus de 10 000 signatures. Il est aussi contacté par les architectes qui ont conçu le quartier et il entame avec eux et APPUI la réalisation d'un diagnostic citoyen alternatif à celui du projet de rénovation urbaine. Enfin, il s'engage dans une **lutte juridique et entame une demande de classement** aux monuments historiques, avec l'aide de l'association des urbanistes des Hauts-de-France et de Métropole Label.

Face à cette mobilisation, **la répression de la contestation s'est néanmoins intensifiée.** Le refus du dialogue par la municipalité confronte le collectif à la difficulté de maintenir sa mobilisation. Malgré l'importance des soutiens obtenus, il s'agit désormais de trouver les moyens de l'emporter, alors que les premiers chantiers démarrent.

Bien que peu nombreuses, **les mobilisations pour la préservation du patrimoine architectural du XXe siècle ont fait parler d'elles dès le premier programme de rénovation urbaine.** Elles ont suscité des articles dans la presse spécialisée et généraliste, des pétitions très signées et ont été soutenues par de grands noms de l'architecture. Si à l'Alma Gare, c'est l'histoire d'une mobilisation des habitant·es qui fait la renommée du quartier, les luttes patrimoniales concernent surtout les réalisations d'architectes dont les noms sont restés célèbres : Paul Chemetov, Jean Renaudie, Renée Gailhoustet, George Candilis.

A ce titre, **elles suscitent la mobilisation de spécialistes de l'urbain et pas seulement d'habitant·es directement concerné·es,** plaçant les luttes dans une configuration très particulière. Dans les collectifs rencontrés, la participation de soutiens extérieurs au quartier d'architectes et d'urbanistes est très importante. Si à l'Alma Gare à Roubaix et à Pierre Sémard au Blanc-Mesnil (Seine Saint-Denis), la contestation est d'abord initiée par des habitant·es, dans les autres quartiers elle est le fruit d'une rencontre entre des habitant·es mécontent·es et des spécialistes de l'urbain.

Dans le quartier de la Maladrerie à Aubervilliers, la contestation du projet de rénovation urbaine est portée par des habitant·es, dont un grand nombre sont aussi des architectes et des artistes et sont organisés depuis plusieurs années pour défendre l'architecture de Jean Renaudie. A la Reynerie à Toulouse, l'opposition à la démolition des immeubles dessinés par George Candilis rassemble l'assemblée des habitant·es et un collectif d'architectes, dont des étudiant·es et des enseignant·es de l'école d'architecture de Toulouse.

Menées par des collectifs qui disposent de nombreuses ressources, les luttes en défense du

patrimoine se caractérisent par **la multiplication des outils de contestation.** Elles tranchent aussi par une certaine **facilité à se mettre en réseau avec des contestations comparables et peuvent faire appel à des soutiens particuliers au sein des pouvoirs publics.**

En 2023, le collectif de l'Alma Gare se rend en visite dans le quartier des Venelles à Bruxelles pour échanger sur les qualités de la réhabilitation. A Toulouse, les contestataires contactent les élu·es locaux et les acteurs de la rénovation urbaine. Iels sollicitent aussi le DRAC et le ministre de la culture, au titre de la valeur patrimoniale du site. A Chatenay Malabry, l'association Sauvons la Butte Rouge obtient le classement de cette cité-jardin, au titre des patrimoines importants en péril, par Europa Nostra en 2021.

Si l'engagement d'expert·es et l'adoption de mots d'ordre patrimoniaux offre des ressources aux contestataires, cette situation peut aussi soulever **le risque d'une déconnexion entre les revendications de la lutte et les préoccupations des habitant·es du quartier.** La plupart des collectifs évoquent ce risque en entretien. Plusieurs parviennent néanmoins à tisser des coopérations originales et à se doter de revendications communes.

Pour les 20 ans de l'ANRU en février 2024, le collectif de Toulouse a été à l'origine d'un rassemblement inter-collectif national, devant le siège de l'ANRU. Derrière la revendication d'un moratoire sur les démolitions prévues par le programme de rénovation urbaine, il a fédéré des groupes d'habitant·es, des représentant·es de différentes professions (urbanistes, architectes) et des fédérations d'amicales de locataires.

DÉFENDRE SA DIGNITÉ ET LA VIE COLLECTIVE LES LUTTES POUR LA RÉHABILITATION

En 2016, alors que les résidents se plaignent depuis plusieurs mois du **manque d'entretien de leur immeuble**, un incendie ravage le foyer Nationale à Boulogne-Billancourt. Cet incendie cause la mort de l'un des résidents et endommage encore davantage les trois bâtiments et les 444 logements du foyer. Suite à cet incident d'une rare gravité, des conflits éclatent entre les représentants des résidents et le gestionnaire du foyer pour tenter d'obtenir des travaux.

A la suite de la fermeture d'une des cuisines collectives sans aucune concertation, **les résidents entament une grève des loyers qui dure 21 mois de juin 2016 à mars 2018**. A cette période, **la lutte porte avant tout sur l'entretien du bâtiment**. Les immeubles n'ont pas été correctement nettoyés, ni sécurisés après l'incendie et plusieurs résidents développent des problèmes de santé. En 2017, le comité des résidents organise une manifestation dans la ville. Un changement de gestionnaire est alors annoncé et les résidents cessent leur grève pour initier une négociation. Néanmoins, le changement de gestionnaire accentue la tension avec les pouvoirs publics car les résidents en ont été informés à la dernière minute.

C'est à cette période que la lutte prend une nouvelle ampleur. En effet, plutôt que d'ouvrir une discussion avec les résidents deux ans après l'incendie, le nouveau gestionnaire entame une procédure judiciaire pour recouvrer les loyers non versés. **Il attaque en justice plus d'une centaine de résidents pour dettes**. En parallèle, un projet de transformation complète du foyer est annoncé. Dessiné sans les résidents, il prévoit la suppression de la plupart des espaces collectifs mais aussi le relogement d'un tiers des habitants actuels. Avec le soutien du COPAF¹⁶, les résidents entament une autre étape de leur lutte, **au tribunal et sur le chantier**, en refusant le démarrage des travaux à l'intérieur des appartements. Cette fois **l'enjeu est la préservation des lieux de vie commune, la mise en œuvre d'un vrai projet de réhabilitation pour les résidents actuels et des garanties en cas de relogement**, notamment de pouvoir rester à Boulogne-Billancourt.

La lutte s'élargit : le comité est soutenu par le COPAF et se met en réseau avec des personnalités politiques, des militant·es pour les droits des étranger·es, des avocat·es spécialisé·es et d'autres foyers mobilisés en Ile de France. Comme le dit le président du comité de résidents émerge alors

«une résistance à laquelle personne ne s'attendait mais qui était présente depuis longtemps.»

Pourtant ADOMA qui gère le foyer reste inflexible et maintient son projet de «résidence sociale» sans concertation avec les résidents. Actuellement, les résidents s'opposent toujours au démarrage des travaux, tant que la situation financière n'est pas réglée. Une procédure de prise en charge par les services sociaux du département est en cours, mais elle risque d'exclure de nombreux résidents (40 dossiers sur 300 résidents en grève...).

¹⁶ Fondé en 1996, le COPAF regroupe des militant·es extérieur·es et des résidents de foyers. Il constitue un réseau de soutien aux comités de résidents qui œuvre pour leur reconnaissance légale. Il interpelle les pouvoirs publics pour mettre fin à l'inégalité des droits entre résidents des foyers et locataires. Il soutient les initiatives culturelles et politiques des comités de résidents. Il défend la tenue d'instances de concertation régulières dans les foyers et la reconnaissance des organes de représentation que les résidents se donnent eux-mêmes. <http://www.copaf.ouvaton.org>

Parmi les contestations étudiées, **les mobilisations qui visent à obtenir une réhabilitation sont peu nombreuses** (6 exemples). Dans quelques cas, la réhabilitation devient un motif de mobilisation parce que la dégradation des bâtiments met la sécurité des habitant·es en péril.

A Marseille, les associations de locataires du quartier d'Air Bel revendiquent depuis des années une vraie réhabilitation, pour corriger les fragilités structurelles des bâtiments et mettre fin au risque de contamination des canalisations par la légionelle. Comme au foyer Nationale de Boulogne-Billancourt, leur mobilisation fait suite au décès d'un locataire des suites d'une légionellose en 2017. En 2023, 300 familles constituées partie civiles obtiennent la condamnation de leurs bailleurs sociaux Unicil, Logirem et Erilia.

Le plus souvent, les collectifs contestataires ne s'emparent toutefois du sujet de la réhabilitation qu'**en réaction à un projet de démolition qu'ils jugent inadapté ou pour préserver un patrimoine architectural**.

Alors que de nombreux collectifs rencontrés pointent la dégradation de cités vieillissantes et le défaut d'entretien des propriétaires et notamment des bailleurs sociaux, le faible nombre de luttes pour la réhabilitation interroge. **Elle traduit d'abord les difficultés des amicales de locataires à se structurer, à mobiliser largement les autres habitant·es et à engager des actions qui obtiennent des résultats.**

Au foyer Nationale, les résidents confrontés à une situation dangereuse choisissent un mode d'action conflictuel, peu employé par les autres luttes : la grève de loyers. Ce faisant, ils instaurent un rapport de force avec ADOMA mais s'exposent aussi à une forte répression économique et judiciaire, maintenue pendant des années par le gestionnaire pour empêcher tout réel dialogue sur la réhabilitation.

Cependant, la plupart des collectifs qui se mobilisent sur l'entretien quotidien témoignent de leur manque de résultats, de leurs difficultés à mobiliser d'autres habitant·es et de l'usure entraînée par ce type de mobilisation qui s'étend sur de nombreuses années. Ils nous font part de leur difficulté à faire pression sur les propriétaires.

Plus largement, le faible nombre des mobilisations pour la réhabilitation souligne aussi le fait que la plupart des mobilisations rencontrées sont des réactions à des projets urbains imposés. Même si les contestations s'ancrent dans un mécontentement plus ancien et peuvent être l'occasion de revendiquer un meilleur entretien, le plus souvent c'est l'imposition d'un projet urbain qui les suscite. Quand la revendication d'un projet de réhabilitation émerge malgré tout, les habitant·es mobilisé·es ne savent pas à qui adresser leurs propositions pour dépasser les manquements de leurs propriétaires.

A Poitiers, les habitant·es du quartier des Trois cités, grand et petit Niemen, font face à des désordres graves qui dégradent les conditions de vie dans leurs logements. Face à un risque d'effondrement, les balcons sont condamnés dans plusieurs bâtiments et le bailleur annonce une réhabilitation lourde. Comme cette situation provisoire s'éternise, un groupe de locataires s'organise avec le soutien du centre social et d'une assistante sociale de la ville. Ils établissent une liste de doléances et réclament que la réhabilitation soit enclenchée. Néanmoins, le quartier n'est pas éligible aux financements de l'ANRU et pas prioritaire aux yeux du bailleur ou de la commune. Dans ces conditions, les locataires peinent à obtenir des interventions à la hauteur des urgences.

Cette situation renvoie à la non-reconnaissance d'un pouvoir d'initiative des habitant·es en matière de projet urbain et, singulièrement, de réhabilitation. Face au vieillissement du parc social, aux coupes budgétaires imposées aux bailleurs sociaux et à l'absurdité écologique de la démolition, la possibilité pour les habitant·es de saisir les pouvoirs publics pour étudier la pertinence d'une réhabilitation apparaît pourtant essentielle et constitue un terrain de lutte pour l'avenir.

CHAPITRE 5

POUR QUE LES CHOSES CHANGENT

Face au constat que les projets urbains sont largement imposés aux premier·es concerné·es, il est nécessaire de repenser la fabrique de la ville. Pour les habitant·es des classes populaires plus vulnérables face au climat de démobilité et à la répression des contestations, il est urgent de démocratiser les programmes qui transforment les quartiers d'habitat social et populaire.

Dans cette partie, nous proposons dix pistes d'action pour des projets réellement coconstruits et enfin dessinés pour et par les habitant·es. Ces pistes sont tirées de notre enquête et des réflexions des 44 collectifs en lutte que nous avons rencontrés. Elles reprennent aussi les propositions élaborées avec Pas sans nous et la CRUE dans la proposition de loi pour la démocratisation de la rénovation urbaine et du logement.

Pour que la transformation de leurs quartiers ne soit plus imposée aux habitant·es, ces pistes visent le partage de la décision à toutes les étapes des projets urbains : de l'émergence aux choix des opérations urbaines. Elles défendent la capacité des habitant·es à co-définir et valider l'opportunité des projets, à co-établir les diagnostics de départ et à co-élaborer des propositions urbaines.

Mettre en place un contrôle citoyen sur l'ensemble du projet urbain suppose de lever les obstacles actuels à l'engagement des habitant·es et à la prise en compte de leurs critiques et propositions. Trois conditions nous paraissent nécessaires pour y parvenir. Elles répondent aux obstacles identifiés dans le rapport et chacune d'elles correspond à plusieurs propositions concrètes pour avancer.

PREMIÈRE CONDITION :

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT D'UN CLIMAT D'ENGAGEMENT

DEUXIÈME CONDITION :

SOUTENIR ET PROTÉGER LA PARTICIPATION DES PREMIER·ES CONCERNÉ·ES

TROISIÈME CONDITION :

CONSTRUIRE LES CONDITIONS D'UNE DÉLIBÉRATION COLLECTIVE

PREMIÈRE CONDITION

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT D'UN CLIMAT D'ENGAGEMENT

L'émergence d'une réelle participation des habitant-es ne se fera pas sans remise en cause du climat de démobilité. Sentiment d'impuissance, abandon des quartiers et pourrissement des immeubles, clientélisme et surdité des décideur-ses sont les obstacles principaux. Pour dépasser ces obstacles, la construction d'un climat d'engagement est nécessaire.

1.

PROMOUVOIR UNE CULTURE DU DÉBAT PUBLIC CHEZ LES MAÎTRISES D'OUVRAGE

Contre les attaques verbales et la disqualification des habitant-es qui se mobilisent, une nouvelle culture de l'action urbaine est nécessaire. Cette proposition engage un renouvellement des formations en urbanisme et l'évolution de la culture politique des élu-es locaux, au profit d'une meilleure compréhension de la complémentarité entre démocratie représentative et participative.



PERMETTRE UNE PRATIQUE RÉGULIÈRE DE LA PARTICIPATION POUR LES HABITANT-ES

2.

L'émergence d'un climat d'engagement peut être favorisée par l'ouverture d'espaces de dialogue réguliers entre habitant-es, pouvoirs locaux et bailleurs sociaux, qui ne se limitent pas au temps des projets urbains. Alors que les difficultés du quotidien et, en particulier, la dégradation des immeubles de logement, contribuent à démobilité les habitant-es, la coopération régulière sur ce sujet est un outil indispensable d'un climat d'engagement. Ces espaces de dialogue visent d'abord à améliorer la vie quotidienne et l'entretien des immeubles qui sont des obstacles à la participation à court terme. Ils soutiennent la construction et la diffusion d'habitudes de coopération. Ils sont des ressources pour les habitant-es, en leur permettant d'identifier les acteurs intervenant dans leur quartier, de se familiariser aux logiques de l'urbanisme, etc.

De nombreux dispositifs participatifs ont déjà été initiés en ce sens par les municipalités et les bailleurs sociaux (conseil de quartier, gestion urbaines de proximité, développement social urbain, etc.). Néanmoins, ils pèchent par deux aspects principaux : leur inefficacité face aux problèmes de gestion urbaine, leur dépendance vis-à-vis des pouvoirs publics. Pour favoriser l'émergence d'un climat d'engagement, des moyens suffisants doivent être donnés à ces espaces de dialogue sur la gestion urbaine courante, pour qu'ils puissent constituer des lieux d'action collective efficace. Il est nécessaire aussi de travailler à la structuration d'organisations indépendantes des pouvoirs locaux et des bailleurs sociaux, capables de mobiliser et de soutenir les habitant-es qui veulent participer à ces espaces de dialogue. Cette proposition interroge en particulier le rôle des amicales de locataires qui sont les mieux à même de porter cette mobilisation, mais dont notre rapport montre qu'elles peinent à rassembler les habitant-es et qu'elles sont rarement à l'origine des contestations.

3.

ETABLIR LA CONFIANCE ET EN FINIR AVEC LE CLIENTÉLISME

L'opacité des attributions de subvention, de logement ou de locaux entretient la défiance entre habitant-es et institutions publiques. Les pratiques clientélistes découragent celles et ceux qui veulent s'engager, limitent leurs marges de manœuvre et leur liberté de parole. Pour encourager la participation des habitant-es à l'élaboration des projets urbains, les conditions de la confiance doivent être rétablies, par une attribution transparente des aides publiques.

Les propositions en ce sens ne manquent pas. Parmi d'autres, l'Observatoire des libertés associatives propose de créer des commissions mixtes d'attribution des subventions dans les collectivités territoriales qui financent des associations. Ces propositions ont en commun de promouvoir la participation de citoyen-nés tiré-es au sort ou d'associations indépendantes aux instances de décision. Elles font du pluralisme de ces instances, une garantie essentielle de la transparence des décisions prises et la base de relations de confiance.



DEUXIÈME CONDITION

SOUTENIR ET PROTÉGER LA PARTICIPATION DES HABITANT·ES

4.

GARANTIR LES CONDITIONS MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES DE LA PARTICIPATION

La participation à l'élaboration de toutes les phases d'un projet urbain suppose une mobilisation au long cours des habitant·es volontaires. Or, de nombreux freins financiers et pratiques brident l'engagement des plus fragiles. Avoir un lieu pour se réunir, prendre en charge les frais de communication, d'événement voire de déplacement, trouver une solution de garde d'enfants lors des actions ou accéder à de la formation et à de l'expertise, suppose des moyens dont tous les collectifs ne disposent pas. Un soutien public est nécessaire dans ce domaine. Ce soutien peut être assuré par la création d'un fonds d'initiative citoyenne, dédié aux financements de l'organisation collective des habitant·es. Pour garantir la confiance dans le processus, la gestion de ce fonds doit être soumise au contrôle d'une commission paritaire composée des maîtres d'ouvrage, de l'État et des habitants.

DÉFINIR UNE PROTECTION JURIDIQUE DES PERSONNES QUI S'ENGAGENT

Si de nombreux collectifs mobilisés conçoivent leur action sur le modèle de la négociation syndicale, ils ne bénéficient pas des mêmes protections que les syndicats. Ce faisant, ils s'exposent à des formes de répression qui contribuent à les démobiliser et rendent leurs engagements coûteux. Alors que plusieurs observateur·rices alertent sur les attaques dont fait l'objet la liberté associative et que notre rapport signale l'importance de la répression des contestations d'habitant·es, une réflexion doit être menée sur l'octroi d'un statut protecteur à celles et ceux qui s'engagent dans la co-élaboration et dans la contestation des projets urbains. Cette protection apparaît particulièrement nécessaire pour les habitant·es les plus vulnérables aux pressions et intimidations, qu'ils soient locataires du parc social et privé, résident·es des foyers de travailleurs, hébergé·es ou habitant·es sans titre.

5.



TROISIÈME CONDITION

CONSTRUIRE LES CONDITIONS D'UNE DÉLIBÉRATION COLLECTIVE

GARANTIR L'APPLICATION DU DROIT À L'INFORMATION EN MATIÈRE D'URBANISME

Si le droit à l'information des habitant·es en matière d'urbanisme est inscrit dans la loi, notre rapport montre qu'il est souvent bafoué par les pratiques de rétention d'information des porteur·ses de projet mais aussi par la technicité et le jargon des documents diffusés.

Devant ces mauvaises pratiques, saisir la CADA est un recours couramment utilisé par les contestataires. Néanmoins, ces procédures prennent du temps. Elles ne permettent parfois d'obtenir des documents clés que très tard et certain·nes porteur·ses de projet ne se conforment pas à leurs injonctions. Dans ces conditions, l'ouverture aux habitant·es des instances de décision serait une solution pour garantir l'information des premier·es concerné·es. Elle doit se combiner avec le renforcement des moyens d'action de la CADA et des représentant·es de l'Etat contre les porteur·ses de projet qui se soustraient à leurs obligations d'information.

6.

INSTITUER UN POUVOIR D'INITIATIVE CITOYENNE SUR LES PROJETS URBAINS

Dans le contexte actuel, les dispositifs participatifs sont mis en place après le lancement du projet urbain. Ils ne permettent pas aux habitant·es de saisir les collectivités ou les bailleurs sociaux pour obtenir la mise à l'étude d'un projet urbain. Pour sortir de cette situation, nous proposons que les habitant·es ne soient pas appelé·es seulement à participer à l'élaboration des projets mais puissent initier leur mise en œuvre.

7.

Ce pouvoir d'initiative peut prendre la forme d'un référendum local. Qu'il soit d'initiative partagée entre élu·es du conseil municipal et citoyen·nes signataires d'une pétition ou d'initiative citoyenne simplement, il permettrait d'abord de consulter les habitant·es sur la validation d'un projet urbain, la démolition ou la réhabilitation de logements sociaux. Il leur permettrait aussi de soumettre au vote l'opportunité d'un projet sur un quartier en attente et de contraindre les pouvoirs publics et les propriétaires concernés à en initier l'étude.

GARANTIR UNE ANIMATION NEUTRE, ÉQUITABLE ET INDÉPENDANTE DE LA CONCERTATION

8.

Pour garantir une concertation équitable, neutre et indépendante, l'implication d'un tiers est indispensable. Alors qu'aujourd'hui la concertation est laissée à l'appréciation des porteur·ses de projet et, en particulier des maires, rien ne garantit que les cabinets mandatés par les maîtrises d'ouvrage tiennent compte des prises de position des habitant·es ou assurent les conditions nécessaires à leur engagement dans le processus. Pour une concertation plus équitable, nous proposons d'élargir le champ d'intervention de la commission nationale du débat public (CNDP) aux grands projets urbains et, notamment, aux projets de rénovation urbaine d'ampleur financés par l'ANRU.

PERMETTRE L'ACCÈS À UNE EXPERTISE EXTÉRIEURE

Pour contribuer à la délibération collective au même niveau que les autres parties prenantes, les habitant·es doivent pouvoir faire une analyse éclairée des projets urbains. Dans ce but, le recours à une expertise indépendante de celle des porteur·ses de projet, est nécessaire.

9.

Aujourd'hui, la contre-expertise des projets est difficilement assurée par des collaborations avec les universités ou avec des associations plus expérimentées. Elle repose largement sur les compétences propres des collectifs. Cette situation favorise les écarts entre habitant·es. Elle se traduit par une intégration limitée et peu valorisée de l'expertise citoyenne et un recours trop ponctuel à des expert·es indépendant·es.

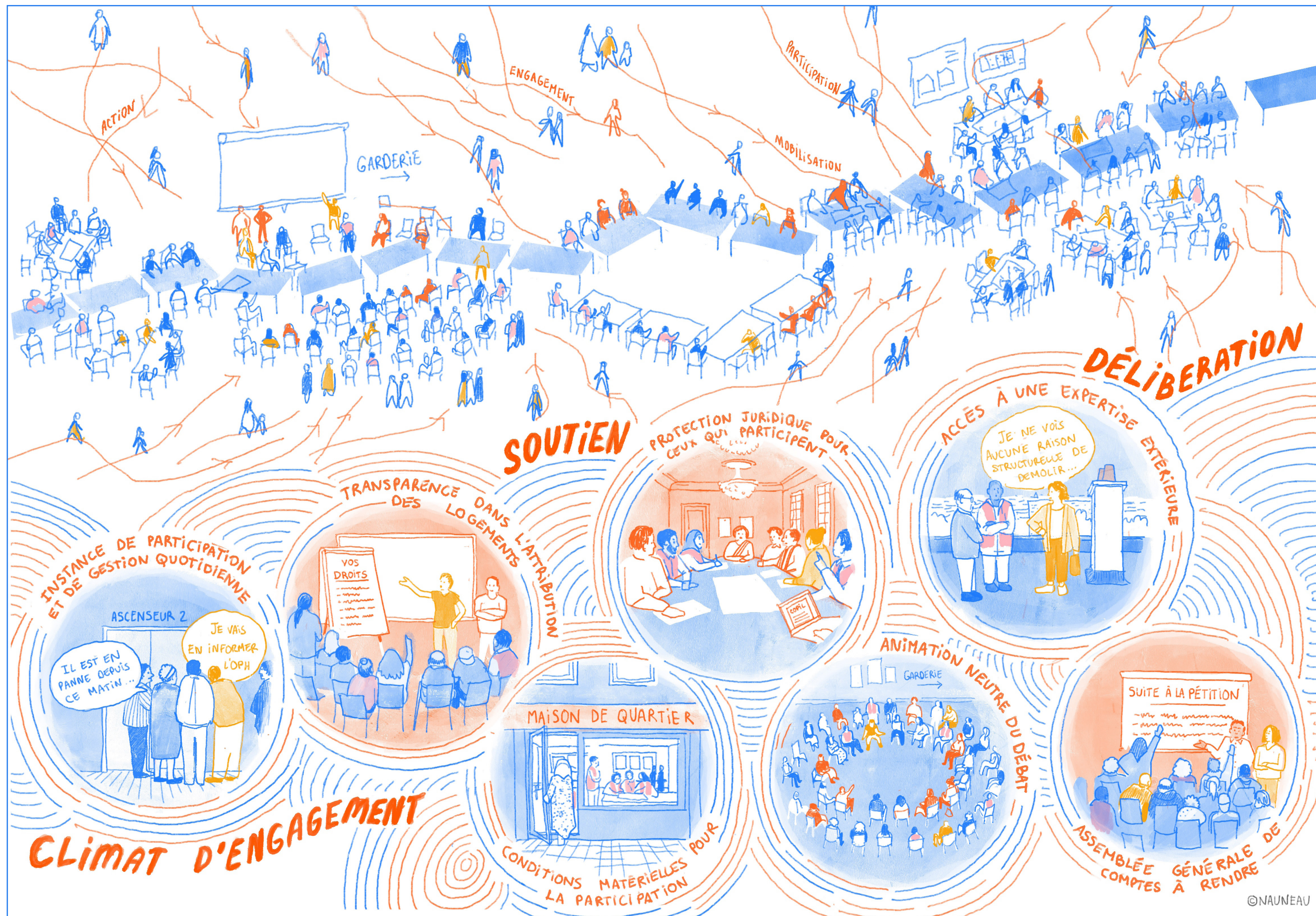
Pour que les citoyen·nes accèdent à une expertise indépendante à la hauteur des enjeux, un soutien financier est nécessaire par la création d'un fond d'initiative citoyenne déjà évoqué. Cette proposition engage la structuration d'un réseau d'expert·es capable de se mettre au service des habitant·s. Elle suppose le renforcement des compétences d'un réseau de soutiens spécialisés, regroupant les fédérations d'amicales de locataires, des associations militantes et des fondations engagées pour le droit à la ville.

10.

GÉNÉRALISER LES « ASSEMBLÉES DE COMPTE À RENDRE »

Pour permettre l'implication des habitant·es à toutes les étapes des projets urbains, l'information ne doit pas s'arrêter une fois les décisions prises. Les diverses instances de pilotage du logement social ou des projets urbains (conseil municipal, conseil communautaire, comité de pilotage, conseil d'administration des bailleurs) doivent tenir informé·es les habitant·es et locataire·es de leurs décisions. Il est important d'expliquer les décisions prises et la façon dont les maîtrises d'ouvrage et les porteur·ses de projet ont pris en compte les propositions et avis des habitant·es. Pour que cet échange soit possible, des assemblées devraient pouvoir être organisées à la demande des habitant·es pour que les décideurs rendent compte de leurs actions, présentent leurs décisions et motivent leurs éventuels refus et leurs arbitrages.

POUR UNE VRAIE CO-ÉLABORATION DES PROJETS URBAINS



ANNEXES

LISTE DES QUARTIERS ÉTUDIÉS

RÉGION	DÉPARTEMENT	VILLE	QUARTIER	PROJET
Auvergne-Rhône-Alpes	Haute-Savoie	Cluses	Ewües	Rénovation urbaine ANRU
Auvergne-Rhône-Alpes	Isère	Echirolles	Essarts-Surieux	Rénovation urbaine ANRU
Auvergne-Rhône-Alpes	Rhône	Saint-Fons	Les Clochettes	Rénovation urbaine ANRU
Auvergne-Rhône-Alpes	Rhône	Tarare	La Plata	Rénovation urbaine ANRU
Auvergne-Rhône-Alpes	Rhône	Vaulx-en-Velin	Mas du taureau	Rénovation urbaine ANRU
Centre	Vienne	Tours	Sanitas	Rénovation urbaine ANRU
Centre-Val de Loire	Indre-et-Loire	Joué-lès-Tours	La Rabière	Rénovation urbaine ANRU
Grand Est	Meurthe-et-Moselle	Nancy	Haussonville	Rénovation urbaine ANRU
Hauts-de-France	Nord	Lille	Cité des aviateurs	Rénovation urbaine ANRU
Hauts-de-France	Nord	Roubaix	Alma Gare	Rénovation urbaine ANRU
Hauts-de-France	Nord	Roubaix	Le Pile	Rénovation urbaine ANRU
Hauts-de-France	Picardie	Amiens	Etouvie	Rénovation urbaine ANRU
Ile-de-France	Essonne	Igny	Joliot Curie	Rénovation urbaine hors ANRU
Ile-de-France	Essonne	Massy	Opéra	Rénovation urbaine hors ANRU
Ile-de-France	Hauts de Seine	Argenteuil	Ile Héloïse	Autre projet
Ile-de-France	Hauts de Seine	Boulogne-Billancourt	Foyer Nationale	transformation de foyer en résidence sociale
Ile-de-France	Hauts de Seine	Châtenay-Malabry	La Butte Rouge	Rénovation urbaine ANRU
Ile-de-France	Paris	Paris	Ménilmontant	Autre projet
Ile-de-France	Seine et Marne	Melun	Robert Schuman	Rénovation urbaine ANRU
Ile-de-France	Seine Saint-Denis	Aubervilliers	La Maladrerie	Rénovation urbaine ANRU
Ile-de-France	Seine Saint-Denis	Bondy	Gare Bondy L15	Autre projet
Ile-de-France	Seine Saint-Denis	Ile-Saint-Denis	Marcel Paul	Rénovation urbaine ANRU
Ile-de-France	Seine Saint-Denis	Le Blanc-Mesnil	Les Tilleuls	Rénovation urbaine ANRU
Ile-de-France	Seine Saint-Denis	Le Blanc-Mesnil	Pierre Sénard	Rénovation urbaine ANRU
Ile-de-France	Seine Saint-Denis	Montreuil	Foyer Branly	transformation de foyer en résidence sociale
Ile-de-France	Seine Saint-Denis	Montreuil - Bagnolet	Clos Français	Rénovation urbaine ANRU
Ile-de-France	Seine Saint-Denis	Saint-Denis	Franco-Moisin	Rénovation urbaine ANRU
Ile-de-France	Seine Saint-Denis	Saint-Denis	Îlot8	Rénovation urbaine ANRU
Ile-de-France	Seine Saint-Denis	Saint-Denis	Pleyel, Plaine Saunier	Autre projet
Ile-de-France	Seine Saint-Denis	Saint-Ouen	Cordon	Rénovation urbaine ANRU
Ile-de-France	Val de Marne	Vitry	Robespierre	Rénovation urbaine ANRU
Ile-de-France	Val d'Oise	Taverny	Ecoquartier des Ecou-ardes	Autre projet
Ile-de-France	Yvelines	La Verrière	Bois de l'Etang	Rénovation urbaine ANRU
Ile-de-France	Yvelines	Plaisir	Le Valibout	Rénovation urbaine ANRU
Ile-de-France	Yvelines	Vélizy-Villacoublay	Le Mail	Rénovation urbaine privée
Mayotte	Mayotte	Mamoudzou	Talus 2	destruction d'un quartier informel
Normandie	Eure	Andelys	Le Levant	Rénovation urbaine hors ANRU
Normandie	Seine-Maritime	Rouen	Foyer Senghor	transformation de foyer en résidence sociale
Nouvelle Aquitaine	Gironde	Bordeaux	Amédée Sacré Coeur	Autre projet
Occitanie	Haute-Garonne	Toulouse	La Reynerie	Rénovation urbaine ANRU
Occitanie	Hérault	Montpellier	Petit Bard	Rénovation urbaine ANRU
Occitanie	Hérault	Sète	Place Aristide Briand	autre projet
PACA	Bouches-du-Rhône	Marseille	Air Bel	Rénovation urbaine ANRU
PACA	Bouches-du-Rhône	Marseille	Cité des Flamants	Rénovation urbaine ANRU

BIBLIOGRAPHIE ET RÉFÉRENCES

D'AUTRES OBSERVATOIRES

Observatoire des expulsions collectives de lieux de vie informels
<https://www.observatoiredesexpulsions.org/fr/login>

Observatoire des libertés associatives
<https://www.lacoalition.fr/Observatoire-des-libertes-associatives>

Observatoire de la précarité et du mal logement dans les Hauts-de-Seine
<http://www.precaritelogement92.fr/>

RÉFÉRENCES CITÉES DANS LE TEXTE

APPUII et Renaissance des Groux, 2022, *Lutter pour la cité*, Montreuil : Editions de la dernière lettre.

Sherry Arnstein, 1969, « A Ladder of Citizen Participation », *Journal of the American Institute of Planners*.

Emmanuel Bellanger, Pierre Gilbert, 2017, « Rénovation urbaine et changement social. Entretien avec Henri Coing », *Métropolitiques*, en ligne

Ilaria Casillo et Faniel Rousseaux, 2019, *Démocratie participative et quartiers prioritaires : réinvestir l'ambition politique des conseils citoyens*, Paris : Commission nationale du débat public.

Martine Chanal et Marc Uhry, 2003, « La pauvreté est-elle soluble dans la mixité ? », *Hommes & migrations*, p. 91-101.

Eric Charmes, Marie-Hélène Bacqué (dir.), 2016, *Mixité sociale, et après ?*, Paris : Presses universitaires de France.

Collectif API, Vincent Béal, Marine Bourgeois, Rémi Dormois, Yoan Miot, Gilles Pinson et Valérie Sala Pala, 2022, « Sous la mixité sociale, la race. Les impasses renouvelées d'une politique publique », *Terrains & travaux*, vol. 2, n° 2, p. 215-237.

Agnès Deboulet, 2006, «Le résident vulnérable. Questions autour de la démolition», *Mouvements*, 47-48(5-6), 174-181.

Agnès Deboulet et Christine Lelévrier (dir.), 2014, *Rénovations urbaines en Europe*, Rennes : Presses universitaires de Rennes.

Fabien Desage, Christelle Morel Journal et Valérie Sala Pala (dir.), 2014, *Le peuplement comme politiques*, Rennes : Presses universitaires de Rennes.

Renaud Epstein, 2013, *La rénovation urbaine : démolition-reconstruction de l'État*, Paris : Presses de Sciences Po.

Christine Lelévrier, 2013, « Au nom de la «mixité sociale». Les effets paradoxaux des politiques de rénovation urbaine », *Savoir/agir*, vol. 2, n°2, p. 11-17.

Christine Lelévrier, 2018, « Rénovation urbaine et trajectoires résidentielles : quelle justice sociale ?», *Métropolitiques*, en ligne.

Observatoire des libertés associatives, 2020, *Une citoyenneté réprimée. 100 cas de restriction des libertés associatives, 12 pistes pour mieux les protéger*, Rapport annuel, n°1.

Élise Palomares, 2008, « Itinéraire du credo de la « mixité sociale » , *Projet*, vol. 6, n° 6, p. 23-29.

Julien Talpin, 2016, « Une répression à bas bruit. Comment les élus étouffent les mobilisations dans les quartiers populaires », *Métropolitiques*, en ligne.

Janoé Vulbeau, 2018, « Les «Nord-Africains» dans la rénovation urbaine des années 1960 », *Métropolitiques*, en ligne.



**OBSERVATOIRE
DES PROJETS
URBAINS
IMPOSÉS ET
CONTESTÉS**

CAMBIANICA Lucie, 2024, Le rôle de l'action culturelle dans la fabrique de la ville . Quartiers prioritaires et démocratisation culturelle, le WAAO comme acteur singulier du territoire

Institut d'Aménagement, d'Urbanisme et de Géographie de Lille, FaSEST, Université de Lille, mémoire de fin d'étude du Master UA, Parcours COMUA ,190p.

Mots clefs : Action culturelle, Politique de la ville, éducation populaire Métropole Européenne de Lille

Key-words : Cultural Action, priority neighborhood, popular education, Lille European Metropolis

Résumé :

De nouveaux modes de gouvernance de projets urbains voient le jour dans un objectif d'inclusivité et co-conception avec l'habitant.

Or, fort de constater que les disciplines de l'architecture et de l'urbanisme sont des vases-clos et des processus hermétiques au grand public. L'action culturelle est un véritable outil de vulgarisation des savoirs techniques et donc un potentiel outil de démocratisation des savoirs touchant à la fabrique de la ville.

C'est pourquoi à travers mon expérience au sein du WAAO - centre d'architecture et d'urbanisme de la ville de Lille, j'ai pu explorer les potentielles articulations entre les deux domaines, culture et fabrique de la ville

Abstract :

New modes of governance for urban projects are emerging with the aim of inclusivity and co-design with residents.

However, it is evident that the fields of architecture and urban planning remain insular and their processes opaque to the general public. Cultural action serves as an effective tool for demystifying technical knowledge and, consequently, as a potential means of democratizing the knowledge related to urban development.

Through my experience at the WAAO—Lille's Centre for Architecture and Urbanism—I have had the opportunity to explore potential synergies between these two fields: culture and urban development.